MASTER NEGATIVE
NO. 93-81607-9

AUTHOR:

GUILMAIN, LEON JOSEPH

TITLE:

LA SOCIOLOGIE D'A. COMTE: CE QU'ELLE...

PLACE:

ALGER

DATE:

1922

Master Negative #

93-81607-9

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Guilmain, Léon Joseph, 1889-
... La sociologie d'A. Comte: ce qu'elle doit à la biologie du début du XIXe siècle ... par Guilmain Léon Joseph ... Alger, Gaudet, 1922.
126 p. $24\frac{1}{2}$ cm.

Thesis, Alger.
Bibliography: p. [115]-123.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB
DATE FILMED: 7/22/93 INITIALS BE
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

WOLF

MAIN ENTRY: Guilman, Leon Joseph
La Sociologie d'A. Comte

Bibliographic Irregularities in the Original Document

List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: _____

_____ Volumes(s) missing/not available: _____

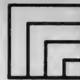
✓ Illegible and/or damaged page(s): 1- 43

_____ Page(s) or volumes(s) misnumbered: _____

_____ Bound out of sequence: _____

_____ Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: Univ. of California, Berkeley

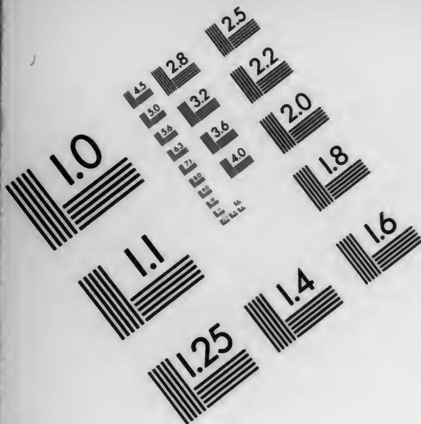
_____ Other: _____



AIIM

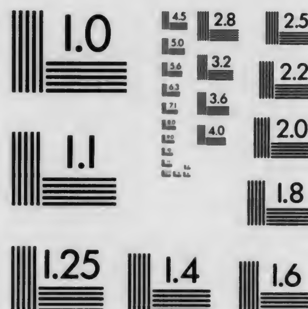
Association for Information and Image Management

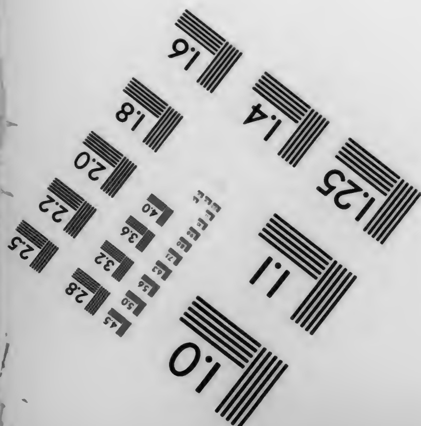
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

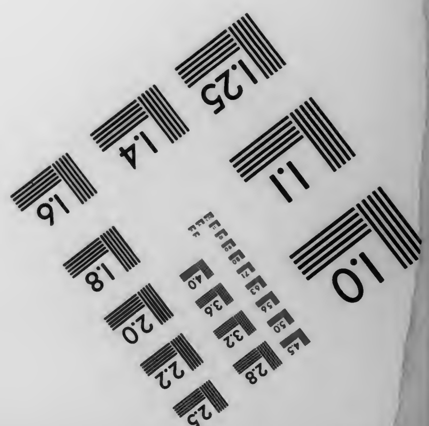












MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

UNIVERSITÉ D'ALGER -- FACULTÉ DE DROIT
ANNÉE 1922 -- N° 4

La Sociologie d'A. Comte :
ce qu'elle doit à la Biologie du début du XIXe Siècle

THÈSE
POUR LE
DOCTORAT EN DROIT
(SCIENCES POLITIQUES & ÉCONOMIQUES)

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 MAI 1922, A 14 H. 30

PAR

GUILMAIN LÉON JOSEPH
NÉ A DIEUZE (ALSACE-LORRAINE), LE 2 SEPTEMBRE 1889
DOCTEUR EN MÉDECINE
MÉDECIN MAJOR DE 2e CLASSE DE L'ARMÉE (PLACE D'ALGER)
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Membres du Jury

MM. RENÉ MAUNIER, Professeur................ *Président.*
MALLARMÉ, Professeur.................... } *Suffragants.*
MOUNIER, Chargé des fonctions d'agrégé... }

ALGER
LIBRAIRIE-PAPETERIE EMILE GAUDET, 11, RUE BAB-AZOUN
1922

UNIVERSITÉ D'ALGER -- FACULTÉ DE DROIT

ANNÉE 1922 -- N° 4

La Sociologie d'A. Comte :

ce qu'elle doit à la Biologie du début du XIXe Siècle

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN DROIT

(SCIENCES POLITIQUES & ÉCONOMIQUES)

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 MAI 1922, A 14 H. 30

PAR

GUILMAIN LÉON JOSEPH

NÉ A DIEUZE (ALSACE-LORRAINE), LE 2 SEPTEMBRE 1889

DOCTEUR EN MÉDECINE

MÉDECIN MAJOR DE 2e CLASSE DE L'ARMÉE (PLACE D'ALGER)

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Membres du Jury

MM. RENÉ MAUNIER, Professeur................ *Président.*

MALLARMÉ, Professeur.......................

MOUNIER, Chargé des fonctions d'agrégé... } *Suffragants.*

ALGER

LIBRAIRIE-PAPETERIE EMILE GAUDET, 11, RUE BAB-AZOUN

1922

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN DROIT

UNIVERSITÉ D'ALGER

Faculté de Droit

MM. Morand, ✱, I. ✿. *Doyen, Professeur de Droit musulman.*
Thomas, ✱, I. ✿.. *Assesseur du Doyen, Professeur de Droit romain.*
Charpentier, I. ✿ *Professeur de Législation algérienne et tunisienne.*
Peltier, I. ✿.... *Professeur d'Histoire générale du Droit français.*
Mallarmé, I. ✿.. *Professeur de Droit administratif.*
Chauvin......... *Professeur d'économie politique, en congé.*
Testaud, I. ✿.... *Professeur de Pandectes et d'Histoire du Droit privé.*
Maunier, R., A. ✿ *Professeur d'Economie politique.*
Milliot, A., ✿... *Professeur de Droit civil.*
Bernard, A., ✿.. *Chargé des fonctions d'agrégé.*
Mounier......... *Chargé des fonctions d'agrégé.*
Faure de Céris.. *Chargé des fonctions d'agrégé.*
Gabolde......... *Chargé des fonctions d'agrégé.*
Gérard, I. ✿..... *Professeur honoraire.*

Jury de la thèse

MM. René Maunier, Professeur................ *Président.*
MALLARMÉ, Professeur.................. } *Suffragants.*
MOUNIER, Chargé des fonctions d'agrégé... }

NOTA. — La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

UNIVERSITÉ D'ALGER -- FACULTÉ DE DROIT
ANNÉE 1922 -- N° 4

La Sociologie d'A. Comte :
ce qu'elle doit à la Biologie du début du XIXe Siècle

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN DROIT

(SCIENCES POLITIQUES & ÉCONOMIQUES)

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 15 MAI 1922, A 14 H. 30

PAR

GUILMAIN LÉON JOSEPH

NÉ A DIEUZE (ALSACE-LORRAINE), LE 2 SEPTEMBRE 1889

DOCTEUR EN MÉDECINE

MÉDECIN MAJOR DE 2e CLASSE DE L'ARMÉE (PLACE D'ALGER)

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Membres du Jury

MM. René MAUNIER, Professeur................ *Président.*
Mallarmé, Professeur.................... } *Suffragants.*
Mounier, Chargé des fonctions d'agrégé... }

ALGER
LIBRAIRIE-PAPETERIE EMILE GAUDET, 11, RUE BAB-AZOUN
1922

À MA FEMME

Compagne affectueuse de mes heures de travail et d'efforts.

INTRODUCTION

En 1818, dès sa vingtième année, à peine sorti de l'Ecole Polytechnique, A. Comte, partageant les vues de St-Simon, rêve d'ordre, de paix internationale, de bonheur des peuples. C'est un rêve certes compréhensible au lendemain des guerres meurtrières de l'Empire et devant les souffrances matérielles dûes aux crises industrielles et à l'extrême centralisation administrative de l'époque. Une organisation politique rationnelle, mais définitive, est donc urgente à établir. « La seule politique raisonnable, écrit-il en effet à St-Simon, en 1818, c'est l'économie politique... (1) Elle n'est point une science... il lui manque une base réelle et générale... Quel beau travail ce serait, dit-il encore, que de faire enfin la véritable science politique ». (2)

Créer la science politique, tel est le désir qu'éprouvait déjà ce jeune homme de vingt ans.

Ce besoin d'organisation sociale n'est, d'ailleurs pas, dit-il, une chimère ; rois et peuples sont convaincus de la nécessité de résoudre le problème social pour guérir les sociétés des maux dont elles souffrent. Mais les uns et les autres font des efforts désespérés, voués à une stérilité certaine. Le peuple, s'obstine à vouloir réorganiser la société sans abandonner les dogmes de la liberté illimitée de conscience et de sa souveraineté, qui ont été excellents et même nécessaires pour détruire les croyances théologiques et les monarchies de droit divin. Les rois veulent restaurer l'ancien système féodal et théologique, (3) ne s'apercevant pas qu'ils empêchent l'évolution nécessaire, la marche inéluctable de la civilisation.

La crise est donc sans issue, et le désordre, l'anarchie révolutionnaire (4) persisteront si les rois continuent à vouloir être « rétrogrades » et si les peuples n'abandonnent pas les doctrines critiques ; les uns et les autres doivent

(1) Lire : la Science politique.
(2) Robinet. Vie d'A. Comte p. 367.
(3) Système politique IV. Appendice p. 78.
(4) Système politique IV. Appendice p. 51-53.

se convaincre que le temps des constructions sociales hâtivement dressées est passé.

Aug. Comte se pose en réorganisateur. Va-t-il mettre au jour, à son tour, une constitution nouvelle ? Va-t-il s'adresser à « d'incompétents législes » seuls capables de dresser des tribunes, pour faire triompher ses doctrines sociales ? Non. « Ce sera un profond sujet d'étonnement pour nos neveux, lorsque la société sera vraiment organisée, que la production dans un intervalle de trente ans, de dix constitutions toujours proclamées l'une après l'autre, éternelles et irrévocables. Ce n'est point ainsi que marche la société. La prétention de construire d'un seul jet, en quelques mois, même en quelques années, toute l'économie d'un système social dans son développement intégral et définitif est une chimère... » (1) Inutile donc, d'après Comte, de se presser: avant de construire, il faut s'organiser ; toute « doctrine » qui servira à bâtir le nouvel état de choses sera « organique ». C'est donc cette doctrine organique qu'il faut avant tout découvrir ; avant de faire de l'art politique, il faut créer une nouvelle science, la science politique, la physique sociale, la sociologie.

Cette science devra s'appuyer sur une méthode, sur une philosophie qu'A. Comte demandera aux sciences plus anciennes. Celles-ci par leur développement naturel montrent qu'elles sont passées par des phases théologiques, métaphysiques pour enfin devenir positives. C'est donc à des « savants » (lisez sociologues) familiarisés avec les sciences, habitués à raisonner sur elles, qu'incombera la tâche de faire cesser l'isolement des peuples et de rétablir entre eux une harmonie spirituelle. (2) « Ces savants élèveront la science politique au rang des sciences d'observation. Tel est le point de vue culminant et définitif auquel il faut se placer ». Ainsi les phénomènes sociaux doivent « être considérés dans le même esprit que les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques et physiologiques, c'est-à dire comme assujettis à des lois naturelles invariables ».

L'œuvre d'A. Comte est donc avant tout une philosophie sociale ; un effort pour créer une science politique, s'opposant aux dogmes révolutionnaires et destinée à diriger un art politique. Comme Proud'hon il pouvait dire : « La Révolution de 1789 avait à la fois à détruire et à fonder. De ces deux choses, la Révolution n'accomplit à grand peine que la première, l'autre a été complètement oubliée. De là cette espèce d'impossibilité de vivre qui travaille la société ».

---

(1) Système politique IV. Appendice p. 63.

(2) Système politique T. IV. Appendice p. 64.

Aug. Comte mérite donc une place dans l'histoire des doctrines politiques et sociales, d'abord comme critique, paisible certes, du droit public français édifié sur les dogmes de 1789, ensuite comme réformateur des sociétés créant dans ce but une science édifiée sur une méthode nouvelle : la sociologie.

Si nous nous arrêtons sur les théories comtiennes, c'est aussi à cause de l'importance historique qu'elles eurent tant en économie politique que dans les sciences sociales.

En effet, au moment où paraît le cours de philosophie positive (1831) les théories de A. Smith, Malthus, Ricardo, Rousseau, Hégel et Kant maîtres de l'économie politique et des sciences morales, présentent toutes un caractère commun « le mépris des faits ». (1)

Il y a chez les successeurs de J. B. Say et de Ricardo une opposition entre leurs théories absolues et définitives et la réalité. L'économie politique se réduit avec eux à un certain nombre de principes naturels, inéluctables auxquels on est parvenu par l'imagination plutôt que par l'observation et d'où l'on déduit purement tout un système qui doit être celui sur lequel la société doit être édifiée.

Après Comte, on n'a plus ce « mépris des faits », l'idée de loi naturelle, issue d'un raisonnement logique, est morte; les faits parlent et c'est sur eux que l'on étaie la loi naturelle; celle-ci n'est plus une réalité intangible dans l'espace et dans le temps et qu'il suffit de codifier pour amener la formation d'un « ordre naturel » social ; au lieu de formuler des lois à priori, on cherche à les rendre plus vivantes et plus solides en les appuyant sur la réalité. Les phénomènes économiques, avec A. Comte, ne se réduisent plus à des axiomes physiques ou psychologiques, ils doivent être étudiés dans leurs rapports avec les phénomènes sociaux : « L'analyse économique et industrielle de la société, dit-il, ne saurait être positivement accomplie, abstraction faite de son analyse intellectuelle, morale et politique, soit au passé, soit au présent ». (2)

Comte inaugure ainsi l'emploi de l'histoire comme instrument de recherche et cette méthode appliquée à l'économie politique permettra de prévoir rationnellement les événements, car « savoir c'est pouvoir ». Cette précision est « l'attribut qui concentre l'ensemble des diverses conditions destinées à caractériser le véritable esprit fondamental de la politique positive ». (3)

---

(1) Bouglé. Les sciences sociales en Allemagne.

(2) Cours de philosophie positive T. IV, p. 198.

(3) Cours de philosophie positive T. IV, p. 227.

S'ils n'ont pas lu les œuvres d'A. Comte, les théoriciens de l'école historique allemande les ont connues, soit par Stuart Mill, soit par H. Spencer. Ingram et H. Denis (1) ont soutenu que cette école s'était créée sous l'influence comtienne, et qu'elle ne faisait qu'appliquer les principes du positivisme. Cette recherche minutieuse des événements, des phénomènes naturels, par l'observation historique des faits unis dans le temps; c'est là sûrement du positivisme.

Dans les sciences sociales la doctrine de Comte innove; la sociologie comtienne est essentiellement objective, réaliste; elle considère la société comme une chose où les faits sociaux ne dépendant plus d'un libre arbitre humain restent soumis à des lois réelles de développement ou de concomitance; depuis Comte « un fait social s'explique par un autre fait social » (2); on ne remonte plus aux causes premières des phénomènes sociaux; avec lui et depuis lui, la philosophie des sciences constituées à l'état positif, s'étend à la sociologie pour la faire rentrer dans le domaine positif. Comme l'a dit notre professeur, M. R. Maunier, Comte ramène tout au phénomène intellectuel; (2) les progrès de l'esprit humain constatés par l'histoire, « l'intellectualisme historique » (2) qui trouve son expression dans la loi des trois états « gouverneront le monde » (3); la loi des idées sera aussi celle des arts, des sociétés et de l'activité humaine.

Plus tard ce « réalisme social » (2) présentera avec K. Marx une nouvelle « modalité ». (2) Invoquant à son tour, et comme A. Comte, le témoignage de l'histoire, le communisme, apparaîtra, avec K. Marx, comme la fin nécessaire de l'évolution des modes de production; le matérialisme historique faisant suite à « l'intellectualisme historique » (2) fera alors tout dépendre de l'évolution économique.

Enfin H. Spencer et M. Durkheim ne se sont point écartés de cette conception objective de la société et l'école biologique, organiciste, reste elle aussi très proche du positivisme.

L'être social pour A. Comte c'est l'humanité formée par la chaîne immense des êtres vivants qui se prolonge sans interruption dans la suite des temps. Etudier ces êtres constitués par un nombre énorme d'individus, évoluant sans cesse, c'était créer la sociologie objective. De même que la biologie a pour objet d'étude, l'organisme individuel, la

(1) Ingram. Histoire de l'économie politique ch. IV.
Denis H. — Histoire des systèmes économiques et socialistes T. I. p. 34.

(2) La sociologie chez les Economistes. R. Maunier. Revue du mois 1911, p. 162.

(3) Philosophie positive T. IV, p. 499.

sociologie comtienne a pour objet l'organisme social ou collectif.

Frappé par l'importance qu'attachait A. Comte à l'étude de la biologie, « intermédiaire indispensable pour lier l'ordre extérieur à l'ordre humain et dont le vrai caractère spéculatif jusqu'ici plus imparfaitement apprécié est toutefois plus important à établir avec une scrupuleuse exactitude philosophique », nous nous sommes demandés s'il n'y aurait pas intérêt à rechercher l'influence qu'ont pu exercer, sur ce créateur que fut A. Comte, les sciences de la vie qui prenaient précisément au début du XIX[e] siècle, un caractère positif et au mouvement desquelles il ne resta pas étranger.

———:———

SECTION I

Le plan d'A. Comte pour édifier la sociologie

La politique positive devant être logiquement déduite de la philosophie sociale positive, A. Comte cherche donc à créer dès 1819, cette philosophie sociale.

Pour A. Comte la philosophie d'une science définit tout d'abord le but des recherches, l'objet de cette science; elle étudie ensuite les procédés qu'emploie l'esprit humain pour atteindre les résultats ou les vérités qu'il veut découvrir, elle s'élève enfin à la découverte de lois, groupant, coordonnant les faits observés en vue de leur explication scientifique. Une philosophie générale, qui serait la synthèse des philosophies de toutes les sciences, révèlerait donc quelle est la méthode qui a pénétré successivement dans chacune, pour s'introduire ensuite logiquement dans la sociologie. La chose est aisée à comprendre si l'on suit la pensée d'A. Comte.

L'esprit humain, en effet, ne peut être étudié en lui-même, écrit-il en 1819, « chacun ne peut point évidemment l'observer dans autrui, et d'un autre côté il ne peut pas non plus l'observer dans lui-même ». (1) Il faudra, au contraire, analyser le mécanisme de ses opérations dans les différentes sciences particulières; il faudra chercher les procédés qu'il a employés, pour arriver à la découverte de ces règles, de ces méthodes, de ces artifices qui composent dans chaque science ce que Comte appelle leur philosophie. Les règles de la méthode à appliquer pour étudier les faits sociaux ne sont donc pas à chercher dans l'esprit lui-même mais dans les applications successives qu'il en a faites dans les autres sciences; Comte, par l'étude du mécanisme de l'esprit humain déployé dans l'histoire de toutes les sciences, s'élève aux lois de son fonctionnement, aux méthodes que l'on doit suivre pour édifier la philosophie sociale positive. La philosophie sociale positive sera pour lui, ainsi que l'a dit Kant : « la totalisation de l'expérience ».

Avant de procéder à cette étude analytique de la philosophie de chaque science, A. Comte les classe « naturellement » par leur degré de simplicité coïncidant avec la généralité des phénomènes qu'elles étudient; c'est ainsi que les phénomènes les plus simples sont les plus généraux, et que

---

(1) Lettre à Valat XIII. 89-90.

les phénomènes les plus complexes sont les moins généraux et les plus difficiles à étudier. Ainsi s'explique que, pour A. Comte, la biologie vienne après les mathématiques, l'astronomie, la physique et la chimie. La sociologie domine « naturellement » cette hiérarchie scientifique.

Cette classification des sciences, par leur complexité croissante, se trouve pour A. Comte en concordance naturelle avec l'ordre d'apparition de leur explication positive. Plus les sciences étaient complexes, plus elles ont attendu, pour éclairer l'explication des phénomènes qu'elles étudient, les lumières de la philosophie positive. La phase dogmatique des sciences renferme trois étapes qu'il nomme : état théologique, métaphysique et enfin état positif (ou loi des trois états). Dans le premier, les connaissances humaines se servent de l'intervention divine pour expliquer les phénomènes, dans le second d'entités métaphysiques, dans le troisième état la philosophie des sciences est parvenue au stade définitif, positif.

Qu'est-ce donc que l'état positif de la philosophie d'une science, but ultime des progrès de l'esprit humain.

L'état positif se manifeste par une méthode et une conception dogmatique de la loi absolument nouvelle, et pour cela appelée loi naturelle.

La méthode sera objective; à l'observation simple des faits, s'alliera l'observation comparative dans l'espace et dans le temps.

La loi réelle résultera de la combinaison d'un élément objectif (fourni par l'observation) avec un élément subjectif, saisissant, établissant un rapport entre les faits observés. La recherche des causes cachées, finales est, pour l'esprit positif, illusoire. La loi naturelle explique le comment des phénomènes en délaissant le pourquoi. Cette loi fondée essentiellement sur nos moyens d'observation, perfectibles, susceptibles d'évoluer, sera essentiellement relative, quant à l'espace et quant au temps; ses explications ne sont jamais absolues.

Je ne puis prétendre à suivre la pensée d'A. Comte dans la revue encyclopédique des sciences, où il démontre que toutes ont collaboré, dans leur domaine respectif, à faire triompher la philosophie positive, qu'elles offrent à la science sociale, science universelle. Je suivrai par contre. cet esprit simpliste et puissamment synthétique dans son étude de la biologie qui a été conçue par lui comme l'indispensable préliminaire de sa sociologie. A. Comte a compris le service important, capital, que rendait à sa sociologie, la biologie devenue « enfin » positive. Il était, en effet, de toute nécessité, de démontrer que les sciences biologiques

où la sociologie allait plonger « ses racines immédiates » (1) avaient chassé de leur domaine, l'esprit métaphysique, la recherche des causes finales. En second lieu il fallait voir dans les phénomènes intellectuels et moraux, qui sont à la base de la vie sociale, non plus un monde à part, objet d'une science spéciale, la psychologie, mais au contraire un monde moral, simple prolongement du monde physique. Sans vouloir considérer, comme St-Simon et Cabanis, les phénomènes sociaux comme confondus sans cesse avec la partie supérieure de l'étude biologique de l'homme, A. Comte devait cependant souder étroitement au monde physique, le monde humain, la société. Il ne pouvait pas y avoir pour Comte un monde physique soumis au déterminisme et un monde moral règne de la liberté. Pour faire régner le déterminisme dans l'organisme social, la phrénologie de Gall venait juste à point servir les desseins de notre penseur. N'était-ce pas aller au devant des désirs d'A. Comte que d'asseoir un fait social, capital pour lui (le progrès), sur un instinct psychique trouvant son support dans un organe anatomique; le déterminisme se glissait, ainsi porté par la science biologique, dans toute une catégorie de phénomènes formant une science cependant distincte et indépendante : la sociologie.

Ainsi la biologie, philosophiquement cultivée, permettra à A. Comte d'établir une transition graduelle entre le monde extérieur et l'humanité. L'étude qui va suivre va être le développement de ce plan qu'A. Comte nous a tracé.

(1) Philosophie positive T. III, p. 671.

SECTION II

L'essor de la philosophie biologique au début du XIXe

CHAPITRE I

VUE D'ENSEMBLE SUR LA SCIENCE DE LA VIE AU XVIIe & XVIIIe SIÈCLES

—— :: ——

LES SYSTÈMES

Si le XVIe et le XVIIe siècles, ont été, au point de vue de l'histoire de la biologie, des siècles où l'on étudie analytiquement la forme, la structure et le fonctionnement des organes de l'homme, déjà le XVIIe dans sa seconde moitié, puis le XVIIIe siècle s'essaient à des études synthétiques et systématiques sur le mécanisme vital, étendues tant au monde animal que végétal.

La fin du XVIIe

A la fin du XVIIe siècle l'Europe médicale était partagée entre l'école cartésienne et les doctrines finalistes de Leibnitz.

La doctrine cartésienne dans la science de la vie.

Dès le milieu du XVIIe, le cartésianisme s'était propagé dans le monde médical dont les connaissances positives n'étaient pas assez avancées pour que les intelligences se fussent résignées à se passer d'une théorie générale. Si les médecins avaient su profiter des conseils de Bacon, portés à leur connaissance en 1648 par la traduction du candidat en médecine Isaac Grüber, ils se seraient soumis à la discipline d'une médecine expérimentale proclamée par le chancelier philosophe, et ils auraient abandonné toute idée de système. La doctrine aristotélécienne, renforcée par St-Thoma d'Aquin, avait érigé l'animisme en doctrine; les médecins étaient décidés, dès le milieu du XVIIe à se rallier à un système plus grandiose. Descartes leur présentait sa théorie mécanique de la vie; pour lui les actes vitaux étaient ramenés au mouvement; l'animal était une machine, dont un feu sans lumière dû à la fermentation du sang assurait la motricité. Pour Comte, cette conception de la vie, fusionnée « à titre de simple appendice, au système général de la physique inorganique » (1) était un essai pour rendre positive la biologie, en face de la théorie finaliste de Leibnitz.

Théorie finaliste de Leibnitz: état encore théologique de la biologie.

(1) Philosophie positive T. IV, p. 450.

Dieu, disait en effet ce dernier, créateur des âmes et des corps a tout disposé de telle sorte qu'à une série de perceptions de l'âme corresponde parfaitement une série de mouvements de la matière, et ces mouvements se font avec ordre parce que Dieu a une parfaite connaissance de tous ces mouvements qui ont tous une fin.

Le XVIIIe siècle

Il est temps de voir comment le XVIIIe siècle, si fameux dans l'histoire des progrès de l'esprit humain, attiré à la suite du triomphe de Buffon vers les sciences de la nature, agrandit et perfectionna les connaissances biologiques que lui avait léguées le siècle précédent. Bœrhaave et Stahl nous offrent une transition naturelle puisqu'ils appartiennent à la fois à la fin du premier et au commencement du deuxième.

1° Théorie de Bœrhaave

« Le mouvement fondamental inspiré par notre grand Descartes, dit A. Comte (1), a produit l'illustre école de Bœrhaave ».

Bœrhaave, que Quesnay aurait plagié, aux dires de La Mettrie (2), unit le naturisme hippocratique à l'iatro-mécanisme cartésien. Pour lui, le créateur du corps humain a été tel un horloger (3) qui a construit une horloge et qui en la montant lui a donné le pouvoir de parcourir les phases successives, de marquer les heures, les minutes, les secondes; tout cela résulte de sa structure, la vie c'est la machine montée par une divine providence; les corps ayant été organisés par la main de Dieu, ils ne font que dérouler les conséquences *des lois et de l'ordre naturel* qui leur ont été primordialement assignés. Bœhaave distingue le mode et la fin; le mode vital est mécanique, la fin est coordinatrice, conservatrice, téléologique.

2° Théorie de Sthal : l'âme entité métaphysique.

L'école de Stahl disputa à celle de Bœrhaave l'empire de la médecine, en créant l'animisme. Elle était une inévitable réaction contre « l'aberration philosophique » (4) unissant la biologie à la physique pour la rendre positive. L'école de Stahl, dit Comte, a représenté le stade métaphysique

(1) Philosophie positive T. IV, p. 450.

(2) Commentaires des Institutions de Médecine de M. Boerhaave. 2e éd. par de La Mettrie, Paris 1743, p. 143 T. I. « ...Je parle de l'Économie animale de M... (Quesnay), cet auteur commence par un extrait des quatre beaux traités de M. Boerhaave sur le feu, l'air, l'eau et la terre et cela suivant sa coutume sans avouer ses larcins... M. Andry n'a-t-il pas su rabattre les grands éloges donnés sans fondement à cet écrivain en faisant voir.... que l'ouvrage de M... n'est que Bœrhaave mis en pièces ».

(3) Bossuet dans la Connaissance de Dieu et de soi-même se range à la théorie mécanicienne « ...corps de l'homme, machine sans comparaison plus composée et plus délicate, mais en ce que l'homme a de corporel, pure machine ».

(4) Philosophie positive, T, IV, p. 450,

(nécessaire) de la physiologie. (1) Stahl sentit, en effet, la discordance des lois physiques et chimiques avec les fonctions des animaux; c'était le premier pas pour la découverte de lois spéciales aux sciences physiologiques, de LOIS VITALES; mais il ne fit pas cette découverte. L'âme fut tout pour lui dans ces phénomènes de la vie qui doivent rester l'objet d'une science distincte. Stahl, comme l'a dit Bichat, « sentit ce qui n'était pas le vrai » mais « le vrai lui échappa à son tour ». N'analysant pas les propriétés vitales, Stahl ne put présenter les phénomènes sous leur véritable aspect, il créa un système; avec lui tous les phénomènes de l'économie vivante étaient rapportés à un seul principe, à une seule force qu'il désigne sous le nom d'âme. C'est l'âme, disait-il, qui préside à la génération en se construisant son corps, c'est elle qui le nourrit, le répare, en régénère les parties. L'âme exerçant sur le corps une véritable domination, le médecin devenait peu actif, c'était un temporisateur. (2)

3° Système de Barthez

Aux archées résidant dans chaque organe, à l'âme de Stahl, Barthez (3) substitua une notion encore métaphysique; le principe vital. Il y a cependant un progrès; *les lois effectives* des phénomènes vitaux (qu'il oppose à l'inanité des causes primordiales) doivent faire l'objet d'une science distincte. Il faut, dit-il, rapporter les forces vivantes qui résident dans chaque organe et en produisent les fonctions, à un principe vital. Ce principe vital est-il substance? est-ce une faculté attenant à la matière organisée? est-il un attribut particulier de l'âme? peu importe, dit Barthez, *cette question est insoluble;* ce qui importe c'est que le principe vital existe. En somme le principe vital désignait abstraitement la cause inconnue des phénomènes vitaux que Barthez ne pouvait ramener, comme ses prédécesseurs, à des forces mécaniques ou à l'âme pensante. Le domaine de la biologie positive n'était pas encore agrandi.

4° Théorie de Borden

Pour rendre la science biologique positive, la faculté de Paris comptait des partisans nombreux et accrédités en faveur de la théorie de Bœrhaave. La vieille école de Montpellier personnifiait plutôt les théories métaphysiques de Stahl et Barthez; pour A. Comte c'était d'ailleurs la seule école capable de rendre à la science biologique son indépendance et son originalité. Borden, continuant la tradition

(1) Philosophie positive, T. III, p. 450.

(2) Ce que Stahl appelle âme, Van Helmont l'appelait archée; avec ce dernier la physiologie était mythologique, chaque être vivant ayant son archée propre et chaque organe son archée particulier, les souffrances de l'archée étaient la cause des maladies.

(3) Barthez, 1734-1806. Médecin des armées en 1755, docteur en droit en 1780 et magistrat.

montpelliéraine comprit l'indépendance, l'irréductibilité des phénomènes vitaux. Il repoussa, dès 1767, toutes les théories qui considéraient les organes comme passivement soumis à un moteur extérieur, quel que soit ce moteur; il allia à l'idée d'unité vitale d'un organisme celle d'activité propre et spontanée des organes: la vie générale, dit-il est la somme de vies particulières qui ne sont autre chose que les fonctions des organes; il faut donc étudier les organes et leurs fonctions au lieu d'imaginer des explications physiques ou métaphysiques. Passant de la théorie aux actes, Borden, créant le mot de tissu, commençait l'anatomie générale par ses « recherches sur le tissu muqueux » (1); il ébauchait un plan que Bichat allait suivre, après avoir vécu auprès des représentants de l'illustre école de Montpellier. (2)

Pendant que la biologie se dégageait, au XVIII[e] siècle, des chimères et des puérilités que lui avait léguées le XVII[e] siècle, les sciences naturelles se constituaient à leur tour; vivant elles aussi « non de succès décisifs mais d'espoirs obscurs... la lutte est incessante entre les observateurs et ceux qu'on appelait au XVIII[e] siècle les systématisateurs : mécanistes, vitalistes, physico-chimistes qui s'opposent (3) »; la méthode analytique pouvait seule dissiper ces querelles et la confusion qui en résultait. C'était là le lieu de faire une application heureuse de ce précepte lumineux que donnait Condillac dans sa logique « distinguer dans cet immense horizon les points de vue étendus, les considérer séparément avec l'attention la plus scrupuleuse, les coordonner entre eux et en former un vaste ensemble » (4). Suivant Condillac, l'analyse et la classification étaient les deux aspects d'une même opération; aussi est-ce l'œuvre indispensable de classement des divers êtres de la série animale et végétale poursuivie au XVIII[e] siècle avec Buffon et Linné, qui a préparé les voies à l'avènement de la biologie considérée alors comme la science de la vie, étendue à tous les êtres organisés. Les tâtonnements du XVIII[e] allaient permettre au XIX[e] de récolter une riche moisson. A Comte apparait précisément au moment où se constitue la science biologique telle que la définit Lamarck dès 1802. Cabanis, Bichat, Gall, Broussais, de Blainville, Lamarck viennent alors poser les fondements de la science nouvelle.

---

(1) 1767.

(2) En 1816, après le licenciement de l'Ecole Polytechnique A. Comte fit un séjour de quelques mois à la Faculté de Médecine de Montpellier. Robinet. Vie d'A. Comte, p. 103.

(3) D. Mornet. Les sciences de la nature au 18[e] siècle.

(4) Condillac. Logique, p. 2.

A. Comte s'astreignit à s'initier aux œuvres de ces savants en vue de l'immense entreprise qu'il avait en vue : la physique sociale ou la sociologie.

Avec une profonde perspicacité, il sut discerner ce qu'il y avait de neuf dans leurs idées, ce qui annonçait l'avenir, ce qui venait appuyer, aider, ses spéculations sur la science sociale. Pour rappeler aux générations à venir cette phase importante de l'essor de la pensée humaine, A. Comte reprenant l'idée de Sylvain Maréchal (XVIII[e]), remplaça dans son calendrier positiviste les saints par des bienfaiteurs de l'humanité; dans le 13[e] mois, auquel s'attache le nom de Bichat, le lecteur retrouve pour les jours de la quatrième semaine les noms des savants biologistes que nous venons de citer.

C'est grâce à eux, en effet, que « la positivité rationnelle s'introduisit alors dans les principales conceptions biologiques, surtout quant à l'existence végétative et animale d'où elle pénétra bientôt jusqu'au domaine intellectuel et moral. Bichat et Lamarck, ensuite Cabanis et Gall, furent les organes essentiels de cette double fondation, à laquelle Broussais ne tarda point à procurer un complément indispensable en subordonnant irrévocablement la pathologie à la biologie. Ainsi s'ouvrit glorieusement le XIX[e] siècle, par la dernière construction réservée à la science proprement dite, alors parvenue à permettre enfin l'élaboration directe de la saine philosophie. (1)

---

(1) Discours prononcé aux funérailles de M. de Blainville, le 7 mai 1850, in Robinet.

CHAPITRE II

LA PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE DE CABANIS

En 1802, le docteur Cabanis fait paraître « Les Rapports du physique et du moral de l'homme »; c'était le plus grand ouvrage publié en France depuis le Traité des Passions de Descartes, paru en 1649. Ce livre avait pour objet d'étudier les rapports du physique de l'homme avec la formation de la pensée, les rapports du développement systématique de ses organes avec le développement analogue de ses sentiments et de ses passions. « Est-il possible, disait-il, de s'assurer que les pensées naissent et que les volontés se forment par l'effet de mouvements particuliers, exécutés dans certains organes, et que ces organes sont soumis aux mêmes lois que ceux des autres fonctions? » La connaissance de la structure et des propriétés du corps humain doit diriger, dit Cabanis, l'étude des idées; « elle fera voir nettement par quel rapport ces dernières sont liées avec la structure du corps vivant et restent ainsi soumises aux mêmes lois qui président à sa formation primitive, à son développement, à sa conservation. Le sociologue, le moraliste et le médecin doivent, dans ce domaine, marcher de pair, car « depuis qu'on a jugé convenable de tracer une ligne de séparation entre l'étude de l'homme physique et celle de l'homme moral, les principes relatifs à cette dernière étude se sont trouvés obscurcis par le vague des hypothèses métaphysiques. Il ne restait plus, en effet, après l'introduction de ces hypothèses dans l'étude des sciences morales, aucune base solide, aucun point fixe auquel on put rattacher les résultats de l'observation et de l'expérience. Dès ce moment, flottantes au gré des idées les plus vaines, elles sont, en quelque sorte, rentrées avec elle dans le domaine de l'imagination, et de bons esprits ont pu réduire à l'empirisme le plus borné, les préceptes dont elles se composent. »

Une philosophie plus sûre depuis Locke, a retrouvé la source des « merveilles que présente le monde intellectuel et moral dans les mêmes lois ou dans les mêmes propriétés qui déterminent les mouvements vitaux. »

Pour Locke et Condillac ensuite, les sens externes, par des impressions simples ou dissemblables produisaient la pensée, les idées, les jugements, mais dans les opérations de l'instinct, dans les faits sentimentaux, affectifs, moraux, Condillac faisait encore intervenir une cause active, mal définie, différente de la sensibilité externe, une sorte de raisonnement.

Cabanis élargit les idées de Condillac en faisant intervenir les sensations internes dans l'élaboration de la pensée.

Cabanis se servant de la méthode objective, propre à un physiologiste et à un médecin, veut élargir le champ de la physiologie psychologique en restreignant celui de la métaphysique. Un tel plan ne sera-t-il pas conforme aux idées d'A. Comte? Cabanis va appliquer le sensualisme à l'étude de l'homme moral et affectif, en rattachant particulièrement les idées sensuelles et sentimentales aux sensations internes, ainsi dit-il « les opérations de l'intelligence et de la volonté se trouveraient confondues, à leur origine, avec les autres mouvements vitaux; le principe des sciences morales et par conséquent ces sciences elles-mêmes ne seraient plus qu'une branche de l'histoire naturelle de l'homme. »

La pensée de Cabanis est facile à résumer. Dans l'étude des intermédiaires entre la pensée et l'organisation physique de l'homme, Cabanis arrive à cette conclusion que les sensations externes ne sont qu'une des sources de la connaissance, de l'entendement; il y en a une autre plus profonde, plus intime, plus permanente et continue qui exerce une influence invincible sur la formation de nos idées: la sensibilité organique; cette sensibilité est mêlée à tout le corps, attachée aux viscères, aux sécrétions, elle est liée en somme à la vitalité elle-même.

L'état général de l'organisme influe donc sur la pensée; si Condillac, pour expliquer l'entendement et l'intellect, n'a considéré l'homme que du dehors, Cabanis complète l'œuvre de son maître en montrant que la vie interne explique la vie morale, affective et sentimentale. Cabanis rapporte tout le moral de l'homme à l'excitation des sens internes ou viscéraux, l'idée sentimentale n'est que son retentissement sympathique dans le cerveau. « Les désirs, les sentiments et les passions... sont le résultat de l'étroite association d'une émotion d'abord, puis d'une idée... L'émotion sans l'idée d'une satisfaction à rechercher, c'est le trouble d'un homme qui ne sait encore ni ce qu'il désire ni ce qui lui manque. L'idée sans émotion, c'est la connaissance plus ou moins exacte d'une satisfaction indifférente. »

Les idées et les sentiments sont des phénomènes cérébraux.

Le cerveau occupe donc, chez Cabanis, la place prépondérante dans la formation de la pensée. « Nous voyons, dit-il; les impressions arriver au cerveau par l'entremise des nerfs; elles sont alors isolées et sans cohérence. Le viscère entre en action, il agit sur elles et bientôt il les renvoie métamorphosées en idées... Nous concluons avec la même certitude, que le cerveau digère, en quelque sorte, les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée. Les viscères (origine des sensations internes), aussi

bien que les organes des sens (origine des sensations externes) sont nécessaires à la formation régulière de la pensée dans l'état naturel. »

Cabanis faisant surgir des régions obscures de la vie de nutrition les désirs, les sentiments et les passions, tout « prouve » dit-il, une telle source. Ces preuves résident dans l'influence des âges, des sexes, des tempéraments, des maladies, du régime et des climats, agissant d'abord sur le physique de l'homme pour réagir ensuite sur son moral. La psychologie physiologique étudiée par Cabanis, dans l'enfance, l'âge mûr, la vieillesse, suivant le pays, les climats, dissipera, à son avis, les préjugés nuisibles sur l'origine de nos sentiments et donnera une base, solide, positive « prise dans la nature même » à cette vie morale de l'homme qui « pour beaucoup d'esprits éclairés d'ailleurs » ne repose encore que sur des nuages. (1)

La psychologie physiologique de Cabanis répondait à un but : créer la science sociale. « C'est pour cela, dit-il, que l'Institut avait placé des physiologistes dans la section de l'analyse des idées... C'est en remontant à la nature de l'homme, c'est en étudiant les lois de son organisation et les phénomènes directs de sa sensibilité, qu'on voit clairement combien la morale est une partie essentielle de ses besoins.... C'est en considérant à leur source les passions, mêmes celles qui l'égarent le plus loin de son but, qu'on se convainc, à chaque instant davantage, que pour le rendre meilleur il suffit d'éclairer sa raison, et qu'être honnête homme est le premier et le plus indispensable caractère du bon sens ». (2) Ainsi le sociologue doit, pour Cabanis, demander la lumière, non aux philosophes mais aux médecins et aux physiologistes; ceux-ci l'introduiront dans les profondeurs du cœur et de la pensée humaine, qu'il croyait mystérieuses; il apprendra ainsi à rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

Ne soyons pas étonnés que Cabanis veuille, à son tour, fonder une religion positive, cultivant la raison et les penchants humains. Dégageant la théorie de la pensée de son étreinte philosophique pour étendre le champ de la biologie, Cabanis retranchait de l'homme toute espèce d'âme ou d'esprit pour aboutir à un matérialisme absolu. Les dogmes religieux « imaginés par les philosophes, rendus populaires par les poètes et les orateurs » aboutissaient à un système sacerdotal donnant naissance « à cette vaste conjuration (contre le genre humain), qui fit toujours obstacle aux vues sages et paternelles des législateurs et des chefs de peuple ».

(1) Rapports du physique et du moral de l'homme, table analytique 8e mémoire.

(2) Rapports du physique et du moral de l'homme, table analytique 1er mémoire.

L'étude de Cabanis sur l'origine des idées devait l'amener à préciser sa pensée sur le caractère des connaissances humaines. « Puisque nos idées ne sont que le résultat de nos sensations comparées, il ne peut y avoir que des vérités relatives à la manière générale de sentir de la nature humaine, et la prétention de connaître l'essence même des choses est d'une absurdité que la plus légère attention fait apercevoir avec évidence.... Nous regardons ces causes comme placées hors de la sphère de nos recherches, et comme dérobées pour toujours aux moyens d'investigation que l'homme a reçus avec la vie... on ne trouvera point ici ce qu'on avait appelé longtemps de la métaphysique... nous laisserons à des esprits plus confiants, ou si l'on veut, plus éclairés, le soin de rechercher quelle est la nature du principe qui anime les corps vivants ». Ainsi pour Cabanis, la science ne permet pas à l'homme de se définir. N'est-ce pas là du positivisme avant la lettre.

Cabanis était donc déjà bien loin des idées philosophiques qui avaient eu cours jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Pour participer aux mouvements qui ébranlaient les vieilles sociétés, Cabanis ne séparait pas le caractère scientifique et le caractère social dans ses aperçus. Réalisant le but essentiellement positif qu'il se proposait dans ses « Rapports » Cabanis arrivait à faire reposer la morale, dans l'organisme social, sur la physiologie humaine. Réalisant les vœux de Bacon, confirmant les idées de Condorcet, Cabanis démontrait l'influence que doit avoir un jour la médecine sur le perfectionnement moral et le plus grand bien être de l'humanité. Fortement nourri de l'étude d'Hippocrate, il était tout naturellement porté d'en appeler à l'avenir contre le présent, pour voir se réaliser tout le perfectionnement auquel l'homme est destiné.

En créant la psychologie physiologique, en recommandant l'étude de la psychologie animale et morbide, Cabanis préparait les voies à Lamarck, Broussais, A. Comte.

——:——

CHAPITRE III

LA PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE DE BICHAT

Si les médecins du XVIIIe siècle n'ont pas séparé les problèmes médicaux des questions purement philosophiques, c'est qu'ils n'ont vu la vie qu'à travers un système.

Bichat, s'inspirant des doctrines de Newton et de Condillac, s'en tint uniquement à l'expérience pour ne reconnaître aux vastes spéculations qu'un caractère provisoire et hypothétique. Contredisant des idées traditionnelles et respectées, Bichat fut attaqué de tous côtés; les philosophes contemporains dédaignèrent sa phylosophie parce qu'elle avait un but avant tout médical, et les physiologistes méprisèrent les vues profondes qui se dégageaient de sa nouvelle méthode expérimentale, parce qu'elle n'avait pas une portée immédiatement pratique.

Comte aperçut tout le parti qu'il pouvait tirer des acquisitions nouvelles, inaugurées par Bichat dans le domaine biologique, pour rendre « enfin positive la biologie »; avant Schopenhauer, il sut dégager des œuvres de ce médecin toute une philosophie, méprisée par beaucoup, qualifiée par le doctrinaire Royer-Collard « de saturnale du matérialisme et de l'athéïsme. »

Deux ouvrages essentiels renferment les idées de Bichat; ce sont les Recherches physiologiques sur la vie et la mort (1800) et l'Anatomie générale (1802). (1)

Ce qu'il y a d'essentiel et d'intéressant pour notre travail se trouve dans la méthode de Bichat, dans son étude sur les forces vitales et la distinction des deux formes de la vie.

La méthode positive chez Bichat.

Ce que nous dirons de la méthode de Bichat va peut-être paraître désuet si on l'apprécie par rapport aux idées actuelles. Pour l'apprécier à sa juste valeur il est indispensable de la rapporter à son époque.

La méthode de Bichat se trouve déjà nettement indiquée dans son « discours sur l'étude de la physiologie datant de 1798. » « La physiologie se compose de l'étude des phénomènes et de celle des causes... on observe d'abord et on explique ensuite ce qu'on a observé. » De là, la division de cette science en deux parties, l'une, objective, fondée sur

(1) Bichat est mort le 6 juillet 1802 à 31 ans, épuisé par un labeur énorme.

l'observation, l'autre subjective fondée sur le raisonnement. L'observation dit-il, doit être abondante, variée, porter sur l'homme en santé et les animaux malades; on doit y joindre l'expérimentation sur les animaux vivants. Ainsi la science biologique sera vraiment scientifique, car elle sera édifiée sur des méthodes naturelles; on retrouvera le plan de la nature, autant que le permettra la débilité de l'esprit humain, renonçant à atteindre l'absolue vérité. (1) Fortement imprégné de Condillac, Bichat pouvait dire avec Destutt de Tracy « c'est de la méthode et non des décisions de Condillac que nous faisons grand cas... elle consiste à observer les faits avec le plus grand scrupule... et *à préférer l'ignorance absolue, à toute assertion qui n'est que vraisemblable* ». (2)

Cet appel à l'observation et à l'expérience, cette défiance envers l'hypothèse « qui imagine des causes, le fondement de la théorie sur des faits, l'interdiction de soulever « le voile épais qui enveloppe les causes premières », telles sont les règles générales auxquelles Bichat veut s'astreindre pour entreprendre ses études biologiques.

Ce que veut Bichat, c'est s'élever en s'aidant de cette méthode naturelle, nouvelle dans la biologie, s'élever dis-je, à la connaissance de l'ordre naturel, découvrir l'ordre caché qui domine l'incohérence apparente des choses de la nature vivante; il va réaliser dans le domaine biologique le plan qu'A. Comte, dans le domaine social, va échafauder plus tard. Tous deux veulent expliquer les faits par d'autres faits, n'accepter que le positif et le démontré, utiliser pour ces deux sciences (la biologie et la sociologie) l'unique méthode positive: l'observation.

Pour mettre de l'ordre dans le chaos scientifique, Condillac a appris à Bichat que les « connaissances commencent au premier objet que nous avons appris à démêler ». (3) La connaissance exige, comme condition préliminaire, la dissociation des éléments, dont l'ensemble constitue l'objet de l'expérience et celui de la pensée; l'analyse soumet ainsi à un ordre de succession ce qui se présente dans l'expérience primitive comme simultané.

La dissociation des données de l'expérience, la recherche de l'élément, tel est le premier problème que cherche à résoudre Bichat; son génie édifie ainsi un plan d'une ampleur et cependant aussi d'une simplicité puissante.

L'analyse, la notion de tissus.

Malgré toutes leurs différences extérieures, Bichat démontre que tous les organes sont composés d'un nombre

(1) Anatomie générale. Considérations générales.
(2) Cité par Picavet in les Idéologues, p. 22.
(3) Condillac. Logique ou premiers développements de l'art de penser, p. 8.

limité de tissus, doués de propriétés différentes mais invariables, possédant seuls en un sens rigoureux une individualité, une vie propre. C'est à ces tissus que l'analyse peut et doit remonter. Il faut décomposer le corps vivant pour en comprendre le mécanisme subtil ; sous une apparente diversité, l'analyse révèle, avec Bichat, les corps simples qu'on retrouve partout et qui ont des affinités communes. Ces affinités établissent entre tous nos organes un « consensus singulier » qui les rend solidaires: « Tout est tellement lié et enchaîné dans le corps-vivant qu'une partie quelconque ne peut être troublée dans ses fonctions sans que les autres ne s'en ressentent aussitôt. (1)

Ainsi, comme dans les sciences plus avancées des corps inorganiques, Bichat saisissait dans l'expérience, les faits, seules données certaines de la connaissance, et s'élevait par degrés jusqu'aux éléments où se manifestait la vie; Bichat faisait prévaloir la méthode expérimentale pour sacrifier la déduction qui avait prévalu dans la biologie jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Lois de structure des êtres vivants.

Cette méthode toute d'observation liée à l'analyse, procédant (comme le fera A. Comte) de l'ensemble pour descendre aux détails, a permis à Bichat de s'élever à la connaissance des lois de structure propres à la matière organisée. Malgré leurs différences extérieures, tous les organes sont soumis, pour Bichat, à des lois de structure permettant de les ramener à un nombre limité de tissus. Se borner à une simple étude descriptive de la forme des organes, comme cela avait été fait jusqu'à ce jour, c'était rétrécir singulièrement les idées, s'interdire toute idée générale sur la constitution intime des êtres vivants tant du règne animal que végétal. Les divers organes « sont autant de machines particulières dans la machine générale.... or, ces machines particulières sont elles-mêmes formées par plusieurs tissus de natures très différentes et qui forment véritablement les éléments de ces organes. » (2)

Les lois de la vie. Les forces vitales.

Bichat réclame ensuite pour la physiologie le droit déjà reconnu à l'anatomie, de se placer en présence des faits et d'en dégager les lois. La cause première de la vie, a-t-il dit, est indéfinissable et étrangère à la science. Là encore il faut renoncer aux constructions arbitraires et n'étudier que ce qui appartient à l'expérience, c'est-à-dire les phénomènes; il faut remonter des phénomènes vitaux aperçus dans toute leur variété, jusqu'aux faits essentiels auxquels ils se ré-

(1) Anatomie générale. Considérations générales, p. LIX.
(2) Anatomie générale. Considérations générales, p. LXXIX, Éd. 1812.

duisent, il faut remonter aux fonctions, aux propriétés des tissus, conditions irréductibles de la vie.

Aux lois de l'organisation correspondent les lois de l'existence; qui dit matière organisée, laisse entrevoir la vie.

Pour mesurer toute l'importance de ces données nouvelles, il faut nous rappeler qu'en plein XVIII[e] siècle, l'école appelée mécanicienne, ne voyait dans les organismes vivants, qu'une machine formée de matras, de cornues et d'alambics ou encore de pressoirs, de tuyaux et de soupapes (1). C'était ramener la vie aux lois mécaniques de la matière inorganique, c'était confondre la biologie avec la physique et la chimie, c'était refuser à la première toute individualité propre. Bichat rendait à la biologie son domaine, acquisition capitale dira A. Comte. « Lorsqu'on met d'un côté les phénomènes dont les sciences physiques sont l'objet, que, de l'autre, on place ceux dont s'occupent les science physiologiques, on voit qu'un espace presque immense en sépare la nature et l'essence. Or, cet intervalle naît de celui qui existe entre les *lois* des uns et des autres. » (2)

La biologie distincte de la physique.

Enfin Bichat écartait aussi « les métaphysiciens » qui expliquaient la vie par l'âme ou par quelqu'autre principe indéfinissable. Les lois de la vie, antagonistes des lois physiques permettaient à Bichat de lancer sa définition célèbre « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort ». Pure tautologie a-t-on dit que de définir la vie, en l'opposant à la mort! La pensée de Bichat a été plus profonde; Bichat a voulu opposer la matière vivante à la matière inerte, les propriétés vitales aux propriétés physiques; celles-ci tendent à détruire le corps vivant, celles-là le conservent, et cette lutte incessante, aboutit par la mort, au triomphe des propriétés physiques.

Les lois d'organisation conditionnent les lois de la vie.

Ainsi pour Bichat les propriétés vitales, qui expliquent les lois de la vie, au lieu de planer comme des puissances surnaturelles au-dessus du corps se rapprochent par degrés de lui. La vie devient la conséquence de la structure organique, il y a un parallélisme constant, une loi naturelle entre la matière organisée et les propriétés de la vie. Retenons cette idée, car la vie de l'Humanité d'A. Comte dépendra aussi et essentiellement de sa propre organisation et non du milieu social.

Le tissu. Élément vital.

Mais jusqu'où s'étend la vie? Si elle n'est pas une abstraction, mais une réalité, il faut, d'après Bichat, en préciser la portée, les limites, il faut la retrouver dans les éléments qui rendent homogène l'individu.

(1) Voir page 10:
(2) Anatomie générale. Considérations générales § 2, p. III.

Bichat, grâce à sa méthode expérimentale plus directe, put pénétrer jusqu'au cœur de cette difficulté. Considérant les organes dans leur structure la plus simple, depuis les organismes à peine ébauchés jusqu'aux plus parfaits, il trouva de la vie partout où les propriétés vitales se manifestaient. Il y a, pour Bichat, un fonds vital commun à tous les vivants et qui se manifeste avec des propriétés à peu près semblables, tant dans le règne animal que végétal. Les plantes, comme les animaux, ont des forces vitales différentes des propriétés des corps physiques « on dirait que le végétal est l'ébauche, le canevas de l'animal, et que, pour former ce dernier, il n'a fallu que revêtir ce canevas d'un appareil d'organes extérieurs propres à établir des relations ».(1) Ainsi Bichat, par l'anatomie générale qui l'avait amené à étudier l'élément vital, projetait, par delà l'étude de l'organisme humain, des vues fécondes permettant d'étudier les manifestations de la vie dans tout le monde animal et végétal. C'est ainsi qu'il fut amené à diviser naturellement les fonctions de l'animal en deux classes, permettant de dédoubler la vie générale en deux vies: la vie organique et la vie animale.

Les deux vies et leurs lois.

La vie organique est l'ensemble des fonctions dont tous les êtres organisés, végétaux et animaux, jouissent à un degré plus ou moins marqué et dont la seule condition est une texture organique. Cette vie a pour destination « la composition et la décomposition habituelle de nos parties » elle forme la limite entre les corps organisés et les corps inorganiques.

La vie animale, c'est l'ensemble des fonctions par lesquelles l'être vivant existe hors de lui, sent, aperçoit ce qui l'entoure, réfléchit ses sensations, se meut volontairement d'après leur influence, communique par la voix ses désirs et ses craintes. Pour ces fonctions extérieures, l'animal s'élance hors de lui, étend, agrandit son existence. La vie animale se caractérise par l'intervention d'un organe « le cerveau ».

S'étant élevé à la connaissance des deux types irréductibles de toute vie individuelle : la vie organique et la vie animale, Bichat les étudia dans l'homme où elles sont réunies, et procédant du dehors au dedans, il passa de leurs caractères visibles à leurs lois intérieures de fonctionnement. Après avoir montré les différences essentielles qui distinguent les lois de structure des organes de la vie animale de ceux de la vie organique (symétrie des organes de la vie animale, irrégularité des organes de la vie végétative)

(1) Recherches physiologiques, 1re partie, art. 1er, § 1er.

Bichat en faisait dériver des conséquences physiologiques importantes : harmonie des fonctions animales, discordance des fonctions organiques, etc....

L'animalité caractéristique des animaux supérieurs.

Malgré ces différences entre les deux vies, Bichat n'a pas voulu diviser la vie en compartiments étanches et établir une opposition de nature entre les deux vies. Nul autant que lui n'a reconnu l'unité de l'être vivant et de la science qui l'étudie. Pour Bichat, il y a simplement deux modes inégaux d'existence qui s'unissent chez l'homme adulte mais qui, dans la nature, se succèdent. La vie organique prépare la vie animale. Il y a un progrès continu qui conduit l'être humain à une forme supérieure de la vie et qui réside dans le perfectionnement de son animalité. Le fœtus pour Bichat a une vie animale à peine ébauchée en comparaison de l'extrême activité de sa vie organique, cette différence de fonctionnement à l'origine nous montre que la vie organique et la vie animale ne peuvent pas suivre les mêmes *lois de développement*. (1)

Développement de l'animalité : son perfectionnement par l'éducation.

Pendant que les organes de la vie interne agissent avec la même précision que pendant tout le reste de leur activité, les organes de la vie de relation ont besoin d'une éducation prolongée pour parvenir à leur degré normal de perfection. Il y a pour Bichat des lois de l'éducation des organes de la vie de relation, permettant de développer l'animalité; A. Comte ne proposera-t-il pas plus tard, dans son plan d'éducation positive, le développement successif des facultés affectives et intellectuelles pour arriver à une plus grande Humanité.

Toutes les *lois de l'éducation* des organes de la vie de relation doivent reposer, pour Bichat, sur des bases scientifiques et par conséquent fécondes. « Ne faisons jamais coïncider avec l'âge où les sens sont en activité, l'étude des sciences qui exigent l'exercice du jugement: suivons, dans notre éducation artificielle, les mêmes *lois* qui président à l'éducation naturelle des organes extérieurs ». (2)

La vie animale si instable, que le sommeil suspend, que l'habitude et l'éducation peuvent profondément modifier, se distingue encore de la vie organique par la manière dont elle finit. L'homme qui s'éteint à la fin d'une longue vieillesse « meurt en détail ». « L'état de l'animal que la mort naturelle va anéantir se rapproche de celui où il se trouvait dans le sein de sa mère et même de celui du végétal, qui ne vit qu'au dedans et pour qui toute la nature est en silence ». La vie sociale doit être pour beaucoup dans cet affaiblissement des fonctions externes. Nous vivons au

(1) Bichat, Recherches physiologiques, 1re partie, art. 8, § 3 et 4.
(2) Bichat, Recherches physiologiques, 1re partie, art. 10, § 2.

dehors avec excès; nos sens, notre cerveau sont usés par un surmenage intense, « par mille affections que la société donne seule ou du moins qu'elle multiplie ». La vie du vieillard se rapproche de celle d'un végétal, l'animalité a disparu, la vie essentielle, la vie organique subsiste seule dans son inconscience. Cela démontre le caractère primordial de la vie interne.

Si les deux vies se succèdent à l'origine de l'existence et disparaissent successivement avant la mort, elles sont mêlées intimément chez l'homme adulte ; Bichat rétablit l'unité de *l'homo duplex* en mêlant la vie organique à la vie animale. Cette explication nous amène à son étude des passions et à sa psychologie.

Les phénomènes intellectuels et moraux chez Bichat.

Après avoir envisagé les phénomènes de la vie au point de vue anatomique et physiologique, Bichat les considère sous le rapport moral. Cette étude relie les deux vies, à son point de vue. Les causes premières, dit-il, nous sont inconnaissables et nous avons vu que les efforts (1) pour y atteindre sont restés vains et stériles; seul ce que l'analyse nous révèle doit entrer dans la science de l'homme.

L'observation des phénomènes moraux lui montrait que les uns sont purement intellectuels et relatifs à l'entendement, que les autres sont le produit immédiat des passions. Les premiers sont l'attribut exclusif de la vie animale, les seconds appartiennent essentiellement à la vie organique. (1)

Bichat, comme Cabanis, accepte le sensualisme condillacien.

« Nous ne sommes pas réduits encore à prouver que la sensibilité physique est la source de toutes les idées et de toutes les habitudes qui constituent l'existence morale de l'homme : Locke, Bonnet, Condillac, Helvétius, ont porté cette vérité jusqu'au dernier degré de la démonstration ».(1) Bichat, à la suite de Cabanis, est persuadé de la valeur du sensualisme qu'il accepte sans discussion : « Supposez, dit-il, un homme naissant dépourvu de tout cet appareil extérieur qui établit nos relations avec les objets environnants; cet homme ne sera pas tout à fait la statue de Condillac...; mais, étranger à tout ce qui l'entoure, il ne pourra point juger parce que les matériaux du jugement lui manqueront; toute espèce de fonction intellectuelle sera nulle chez lui ; la volonté, qui est le résultat de ces fonctions, ne pourra avoir lieu ». (1)

Tout ce qui agrandit le cercle étroit où restent les animaux est l'apanage de la vie extérieure, exprimée par la vie sociale, qui se perfectionne elle-même par l'éducation.

(1) Bichat. Recherches physiologiques, art. 6.

Le cerveau, pour Bichat, organe central de la vie animale, est le centre de tout ce qui se rattache à l'intelligence et à l'entendement et la preuve en est, dit-il, dans les rapports qui existent entre les dimensions du crâne « étudiées par Camper sous la forme de l'angle facial », (1) entre ses altérations et l'entendement.

La vie organique étant le siège où aboutissent, et le centre d'où partent, les passions, Bichat vérifiait « indéniablement » sa théorie par les affections morales que l'âge, les climats, les saisons, la maladie déterminent, après avoir agi uniquement sur les organes de la vie organique.

Les passions, ayant leur siège dans la vie organique, modifiaient à leur tour les actes de la vie animale grâce aux rapports sympathiques nombreux, unissant tous les viscères internes avec le cerveau, centre de la vie animale. Par les sympathies, les passions arrachaient à l'empire de la volonté des mouvements naturellement volontaires. « Quant au comment des phénomènes sympathiques, très discutés », cela importait peu, puisque les faits étaient indéniables.

La prédominance de l'une ou de l'autre vie composait pour Bichat le caractère et le tempérament. Le caractère et les tempéraments n'étaient que la physionomie des passions. Ainsi s'expliquaient les luttes intérieures, les querelles entre la raison et les passions.

Sans la vie organique, qui s'exprime par les passions, les tempérament et le caractère, la vie animale ne serait qu'une froide série de phénomènes intellectuels, sans couleur ni individualité.

Ne nous étonnons plus, que devant la réaction politique, religieuse et philosophique de la Restauration, la philosophie de Bichat ait été considérée comme l'œuvre « d'un athée intolérant » (2). A Comte l'appréciera à sa juste valeur.

(1) Bichat. Recherches physiologiques, art. 6.
(2) A. Martin. Préface aux œuvres de Bernardin de St-Pierre.

CHAPITRE IV

LA PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE DE LAMARCK

Autour de Cabanis et de ses auxiliaires Bichat et Broussais se place Lamarck.

Chargé en 1794 de traiter, au Muséum, des Invertébrés, Lamarck porta la lumière dans un monde inconnu et trouva dans l'étude de ces animaux, dont l'organisation est plus variée, les moyens de résoudre des problèmes d'histoire naturelle et de philosophie. Les plus importants de ces problèmes sont : la fixité ou la variation des espèces avec la théorie des milieux et l'hérédité des caractères acquis, la progression remarquable que les animaux offrent dans le développement de leur organisation, la psychologie comparée avec la théorie de l'instinct.

C'est dans la Philosophie zoologique (1) qu'il faut l'étudier car elle n'était, disait-il, qu'une nouvelle édition refondue, corrigée et fort augmentée des recherches sur l'organisation des corps vivants.

L'idée d'espèce

Lamarck fut amené, par ses études de classification des invertébrés, à affirmer que les espèces n'ont pas une constance absolue, qu'elles n'étaient pas aussi anciennes que le monde. La nature, grâce à la longueur du temps, a pu produire tous les corps organisés, en commençant par les plus simples qui eux résultaient des générations spontanées dans des lieux et circonstances favorables. La nature a produit, d'après Lamarck, successivement toutes les espèces en commençant par les plus imparfaites pour terminer par les plus parfaites. La série biologique est donc continue, les divers états organiques se succèdent par des transitions imperceptibles, le monde vivant ne forme pour Lamarck qu'une seule espèce ayant évolué jusqu'au type le plus parfait qui est l'homme S'il y avait des hiatus dans une telle évolution, l'addition hypothétique des termes qui manquent n'était que provisoire, les découvertes paléontologiques permettrait d'objectiver de plus en plus les types supposés, et construits tout d'abord subjectivement.

Transformisme, et hérédité des caractères acquis.

La différenciation des êtres s'expliquait pour Lamarck, par l'influence des circonstances extérieures, milieu, climat, qui engendrent de nouveaux besoins et qui, nécessitant d'au-

(1) Philosophie zoologique 1809.

tres habitudes, amènent le développement de la partie dont on se sert le plus fréquemment. Le changement ainsi produit passe, par hérédité, dans tous les individus qui se succèdent et qui sont soumis aux mêmes circonstances. Lamarck introduisait en biologie la notion de progrès.

Transformisme, hérédité des caractères acquis telles sont les idées caractéristiques qui se dégageaient de l'œuvre de Lamarck et qu'A. Comte connut comme nous le verrons dans un instant. Plus tard nous retrouverons dans sa sociologie des idées qui sembleront être en concordance avec ces principales acquisitions zoologiques, Comte ne démontrera-t-il pas que par la vie en société nos facultés intellectuelles prennent un ascendant sur nos instincts égoïstes, ce qui rend l'homme de plus en plus sociable.

Psychologie de Lamarck

Aussi intéressante est la psychologie de Lamarck qu'on ne peut d'ailleurs séparer de sa physiologie. Autant que personne, Lamarck admire le génie de Condillac; avec ses contemporains, il admet que les actes intellectuels prennent naissance dans les idées et que toute idée est originaire d'une sensation. Avec Cabanis, il admet que le physique et le moral ont une source commune, que la sensibilité physique est la source de toutes les idées.

Lamarck, complétant à son tour les découvertes de Condillac fait résulter de l'ensemble des mouvements vitaux les sensations internes portées par le fluide nerveux jusqu'à l'encéphale; c'est ce qu'il appelle le sentiment intérieur, ce sentiment lie le physique au moral; grâce à lui l'individu a conscience de ses sensations source de ses idées et de ses pensées. Si ce sentiment intérieur est suivi de l'intervention du jugement, d'un mouvement cérébral comparant les idées et les pensées, l'acte volontaire apparait.

L'instinct supérieur à la volonté.

Mais à son point de vue, Cabanis a méconnu la nature de l'instinct, qu'il fait sortir uniquement des impressions internes, tandis que l'instinct vient de ce qu'à la suite des émotions provoquées par les besoins, le sentiment intérieur fait agir l'individu sans participation de la volonté. Pour donner lieu aux actions volontaires, le sentiment intérieur suppose un jugement, une comparaison d'idées, de pensées; la volonté n'est donc jamais libre dit-il, *l'instinct est le guide le plus sûr.*

Les facultés intellectuelles se développent par l'éducation.

Quant aux facultés intellectuelles, l'éducation les développe en fixant l'attention sur les objets variés et nombreux qui avaient déjà tracé dans les organes de l'entendement des empreintes insensibles et passées inaperçues.

Enfin, avant M. Espinas et après Aristote, Lamarck a

tracé le plan d'une psychologie comparée où l'on retrouverait les attributs dont l'homme réclame le privilège. (1)

Comte a su rendre justice à Lamarck. Voici ce qu'en effet, écrivait de Blainville (2) « ...le but que je m'étais proposé dans mon cours sur les principes de la zoologie, démontrée par l'histoire de ses progrès depuis Aristote jusqu'à nous, et par conséquent le plan que j'ai dû suivre pour l'atteindre, m'ont conduit tout naturellement et pour ainsi dire malgré moi, à signaler dans M. de Lamarck l'expression d'une de ces phases par lesquelles la science de l'organisation a dû passer pour arriver à son dernier terme..... c'est j'en suis bien certain, ce qu'auront reconnu tous les esprits éclairés et compétents... et c'est ce qui est arrivé comme on peut le voir dans le cours de philosophie positive de M. Aug. Comte, qui, dans ce rapport, m'avait prévenu et même dépassé dans la haute estime que j'ai dû montrer pour le célèbre auteur de la philosophie zoologique ».

Le discernement de Comte est d'autant plus remarquable, qu'à la même époque Cuvier (3) qualifiait de « fausse idée l'existence d'une série animale à laquelle nous croyons de moins en moins à mesure que nous avançons davantage dans l'étude de la nature ». On connait d'autre part les persécutions de Cuvier contre Lamarck et son acharnement contre sa mémoire (4). Cuvier au Muséum, Arago à l'observatoire et à l'Institut exerçaient alors une véritable dictature et leur arbitraire pesait respectivement sur le fondateur de la philosophie zoologique et sur le créateur de la philosophie sociologique.

Comte a si bien jugé Lamarck, qu'accolant son nom à celui de Buffon il les considère (5) comme les « éminents fondateurs de la science vitale ».

Comte a pris dans le transformisme ce qui était nécessaire à la sociologie à savoir : « la lente succession des états organiques par des transitions imperceptibles »..(6) Il a rejeté la progression continue qui ne permet pas de définir l'espèce puisqu'elle ne la fixe pas. Sur ce dernier point, fixité de l'espèce, Comte s'est séparé de Lamarck pour se déclarer partisan de Cuvier. Mais il était tout prêt à se rallier au transformisme intégral, puisqu'il déclare que la continuité

(1) La même idée est exprimée par Condillac. Traité des animaux 1755.
(2) Cuvier et Geoffroy, St-Hilaire, p. 1-2.
(3) Cuvier et Geoffroy, St-Hilaire, par de Blainville, p. 336.
(4) Cuvier et Geoffroy, St-Hilaire, par de Blainville, p. 324.
(5) Philosophie politique. T. I., p. 650.
(6) Philosophie positive, T. III. p. 443.

ou la discontinuité zootaxique est le vrai critère de la transformation des espèces. (1) S'il reste sur la réserve c'est que (2) l'observation n'a toujours révélé que la fixité des espèces discontinues. (3)

De nos jours encore, après Darwin, alors que tous les esprits libres sont ralliés au transformisme, la preuve irréfragable ne se dérobe-t-elle pas à nos efforts? La doctrine évolutionniste a encore ses obscurités, qui oserait imputer à A. Comte de ne l'avoir acceptée qu'incomplètement, quarante ans avant Darwin ?

(1) Philosophie positive, T. III, p. 443.
(2-3) Philosophie positive, T. III, p. 452.

CHAPITRE V

LA PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE DE BROUSSAIS ET LA PSYCHO-PHYSIOLOGIE

« Broussais, dit Mignet, a construit toute la science de l'organisation vivante et malade avec un seul phénomène (l'irritabilité), comme Condillac avait fondé sur une faculté unique (la sensation) toute la science de l'entendement humain ».

L'irritabilité, mise en exercice par les agents extérieurs, provoque avec Broussais, les organes à l'accroissement de leurs fonctions; modifiée par une action excessive ou défectueuse de ces agents, elle produit la maladie, qui ne disparaît que si l'on diminue, par des débilitants l'irritabilité trop considérable, ou que si l'on augmente, par des stimulants, l'irritabilité trop faible.

Devenu chef d'école, maître d'une ardente jeunesse, Broussais, à la suite de Bichat, avait par son enseignement à l'hôpital militaire du Val de Grâce et à la rue du Foin, fait accepter sa « Médecine Physiologique ».

Reprenant les idées de Cabanis et les mêlant à sa théorie de l'irritabilité, il expliquait dans « l'irritation et la folie » tous les phénomènes intellectuels, par l'excitation de la pulpe cérébrale.

Broussais prépare la psychologie physiologique à la suite de Cabanis.

Avec Broussais la physiologie et la médecine devaient dicter des lois à la philosophie afin d'éloigner à jamais la possibilité de l'invasion de la science médicale par les systèmes éphémères inspirés des écoles philosophiques. « Introduits, dit-il, dans le sentier de l'observation, par les idées de Descartes sur la méthode, et par les conseils de Bacon, éclairés sur la nature de l'instrument qui sert pour cet objet par les travaux de Locke et de Condillac, les Français procédaient à l'agrandissement de toutes les connaissances... le tour de la médecine était arrivé avec... Bichat. Nous observions tous de concert... les savantes recherches de Cabanis donnaient à notre patrie la prépondérance philosophique ».

Broussais reprochait aux philosophes tels que Cousin et Jouffroy de mettre une âme dans le cerveau comme un joueur de clavecin à son instrument. Pour lui un courant externe venant des sens mettait le cerveau en communication avec le monde et y apportait l'impression des objets, un courant interne venant des viscères mettait l'individu en communication avec lui-même et lui faisait connaître ce qu'exigeaient les instincts. En réagissant contre cette double excitation, le cerveau transformait les impressions en idées, les tendances instinctives en actes volontaires comme l'estomac, réagissant contre les excitations des aliments, les transforme à leur tour en chyle.

Le livre (1) eut un succès prodigieux. Parmi les opuscules, qu'A. Comte a jugés dignes d'être conservés, figure « l'Examen du traité de Broussais, sur l'irritation et la folie (dans le Journal de Paris août 1828) ». Comte y abordait d'emblée la théorie de la nature intellectuelle et morale de l'homme ou des fonctions du cerveau, puissante ébauche de ses créations ultérieures sur un tel sujet.

Broussais introduit une nouvelle méthode d'observation: l'observation pathologique.

Sans être un philosophe original, Broussais préparait avec Cabanis et Gall la psychologie physiologique, acquisition indispensable pour la sociologie comtienne. « L'ouvrage de Broussais sur l'irritation et la folie, écrit avec talent, disait Valette, sera fort contre M. Cousin parce qu'il défend la méthode expérimentale ».

Profitant, comme il le reconnaissait « des judicieux avis de Condillac sur la nature de l'instrument qui sert » pour observer, Broussais élargit le champ de la méthode positive. Dans la préface à son histoire des Phlegmasies (2) il proclame que le médecin ne s'enrichit que par les faits, par l'observation de multiples cas, observation conduite jusqu'à la dissolution de l'organisme. « La Médecine ne s'enrichit que par les faits; fournir de nouveaux faits, ce serait donc fournir de nouvelles lumières... mais il ne suffit pas qu'un fait soit publié... les faits ne sont pas moins stériles dans les recueils volumineux, lorsqu'ils sont entassés sans ordre ou rapprochés sans motifs... Mais si vous les disposez d'après leur degré d'analogie vous les forcez de se prêter une lumière mutuelle...

L'observateur scrupuleux ne saurait donc se dispenser de tracer isolément l'histoire complète des maladies... En recommandant des histoires complètes, nous entendons que cette expression soit prise dans son acception la plus étendue... Lorsque les effets du médecin n'auront pas été couronnés du succès désiré, il ne pourra regarder l'observation comme terminée qu'autant qu'il aura suivi la maladie jusqu'à la dissolution de l'organisme... si les cadavres nous

(1) Broussais. De l'irritation et de la folie. 1822.
(2) Paris 1808.

ont paru muets c'est que nous ignorons l'art de les interroger ».

Broussais proclamait donc la nécessité de l'observation comparative pathologique.

A. Comte incorporera la méthode comparative pathologique aux méthodes positives afin de les compléter.

——::——

CHAPITRE VI

La doctrine de Gall et la psychologie physiologique

Gall ne pouvait venir qu'après Bichat.

Après avoir introduit l'objectivité, l'observation et le relativisme, ces trois termes de la philosophie positive, dans le monde de la vie, il restait encore à les voir pénétrer dans l'ordre des phénomènes appelés intellectuels et moraux afin de compléter la révolution qui avait rendu positive la physiologie. Considérer ces phénomènes (1) (qui seront avec Comte les attributs élémentaires de la vie sociale tant dans son origine que dans son évolution) comme soumis à une méthode d'investigation spéciale, l'introspection, c'est soustraire à la science positive, les données obtenues par cette méthode, puisque l'organe observé et l'organe observateur sont identiques, c'est, comme l'avait fait Descartes, admettre deux mondes, l'un soumis au déterminisme, l'autre « jouet de la liberté ».

A. Comte ne niait pas les « impulsions individuelles » facteurs psychiques de la race, de l'espèce, de la société. Il dit expressément « Dans tout traité de philosophie politique, c'est-à-dire, en somme de philosophie positive sociale, il conviendrait sans doute d'analyser d'abord les impulsions individuelles qui deviennent les éléments propres de cette force progressive de l'espèce humaine, en les rapportant à cet instinct fondamental, résultat complexe du concours nécessaire de toutes nos tendances naturelles, qui pousse directement l'homme à améliorer sans cesse, sous tous les rapports, sa condition » (2).

Comment donc concilier l'influence de ces facteurs psychiques, avec la conception positive des faits sociaux. Si les res sociales sont soumises à des lois naturelles, leur ordre ne doit pas être arbitrairement modifiable, l'action humaine doit s'arrêter devant elles, ou bien n'est-il pas plus simple de prouver que les phénomènes intellectuels et moraux, dont dépendent les faits sociaux, sont soumis à des lois biologiques. Si l'ordre phénoménal intellectuel ne dépend plus de l'arbitraire volonté de l'homme, c'est qu'il peut être soumis à des lois.

(1) Tome IV, p. 499. 5e Ed. Philosophie positive.

(2) Tome IV., p. 291. Philosophie positive.

Gall continue Cabanis et le complète en assignant à l'entendement un système d'organes particuliers.

Or, Gall, à la suite de Cabanis, concevait que l'époque était arrivée de soumettre les phénomènes moraux aux mêmes lois, considérations et méthodes que les phénomènes physiques, et d'en faire des phénomènes cérébraux et nerveux. Cabanis, nous l'avons vu, avait fortément insisté sur l'importance et la nécessité de cette grande réformation; « mais son opération était incomplète, ses travaux tout en prouvant qu'il fallait faire ainsi, ne renfermaient pas une conception fondamentale propre à mettre en activité et à établir, ce qui ne se présentait que comme un simple conseil dépourvu de mode d'exécution » (1).

Gall, en vertu de l'axiome physiologique « il n'y a point de fonctions sans organes » considérait le système nerveux cérébral comme le siège de fonctions intellectuelles et effectives en général. Dès 1806 et 1807, il avait fait des démonstrations publiques de sa méthode à Berlin, Amsterdam, Munich, Hambourg; les journaux avaient publié des compte rendus de ces cours auxquels avaient répondu des pamphlets, des mémoires, des livres entiers signés de noms considérables dans la science de l'anatomie et de la physiologie du système nerveux. De 1810 à 1820 il faisait paraître l'Anatomie et la Physiologie du système nerveux dont nous donnerons un aperçu en quelques lignes.

Gall complète Cabanis: rôle du sentiment, phénomène cérébral, dans le domaine de la pensée.

Gall, à l'inverse de Cabanis rapportait tout le moral de l'homme aux conditions spéciales de l'encéphale.

Cabanis ne voyait dans l'idée sentimentale qu'un retentissement sympathique du cerveau. Gall ne voit dans les émotions sentimentales, les passions, qu'un retentissement sympathique parti du cerveau pour aboutir aux viscères ; pour ce dernier par conséquent l'impulsion cérébrale conditionnait les émotions, les sentiments. Toute la physiologie cérébrale de Gall consistait à substituer, à un cerveau général et un plusieurs petits cerveaux, à une intelligence générale et une plusieurs intelligences individuelles. Ces intelligences individuelles étaient les facultés fondamentales et sous ce nom de facultés fondamentales, Gall mêlait tout : passions, instincts, facultés intellectuelles. Chacune de ces intelligences individuelles ou facultés fondamentales avaient son organe : « chaque intelligence individuelle a son organe propre ». (2)

Les facultés intellectuelles et affectives ont leurs organes.

Il n'y avait de réel et de positif, selon Gall, que les facultés, car ces facultés avaient seules des organes. « Aucun de mes devanciers, dit-il, n'a connu ces forces qui seules sont

(1) Lettre à Valat n° 27.
(2) Anatomie et physiologie. Tome IV. p. 341.

les fonctions d'organes cérébraux particuliers ». (1) Par la raison contraire, pour Gall, ni la volonté, ni la raison, ni l'entendement n'avaient d'organes; ce n'étaient pas des forces; ce n'étaient que des noms, des mots. « Ces observations suffiront, dit Gall, pour faire comprendre au lecteur qu'il ne peut pas exister d'organe particulier de la volonté ou du libre-arbitre ». (2)

Ces idées physiologiques dérivaient pour Gall de faits anatomiques, à savoir que les nerfs naissaient de divers amas de substance grise situés à la surface du cerveau, déterminant même aux dires de Gall, des déformations crâniennes correspondantes.

Ainsi l'anatomie de Gall contrôlait les données fournies par la physiologie et la pathologie; passions et intelligence étaient des fonctions du même ordre puisque l'anatomie les localisait toutes deux dans le cerveau.

Du même coup « la métaphysique ne peut plus, pour avoir le droit de se perdre dans le vague des spéculations, dire que les opérations de l'âme sont trop cachées pour qu'il soit possible d'en découvrir les organes ou les conditions matérielles... Il n'est pas loin le temps où, vaincu par l'évidence, on conviendra avec Bonnet, Condillac, Cabanis que tous les phénomènes de la nature animée sont basés sur l'organisme en général et que tous les phénomènes intellectuels sont fondés sur le cerveau en particulier ».

Toute doctrine solide des fonctions intellectuelles et morales de l'homme sain d'esprit ou de l'aliéné ne devait plus avoir avec Gall d'autres fondements que l'anatomie et la physiologie normale ou pathologique du système nerveux.

La doctrine de Gall donna lieu à d'ardentes polémiques tant dans le monde médical que littéraire, philosophique ou politique. Je citerai un jugement judicieux de Hüfeland « j'admets la doctrine de Gall lorsqu'elle donne le cerveau pour organe à l'activité psychique et qu'elle distingue dans cet organe différentes organisations spécialement destinées aux diverses fonctions. Mais je nie que ces divers organes se manifestent toujours par des protubérances de la surface du cerveau. L'organologie est vraie, l'organoscopie est inexacte ».

A. Comte dans sa lettre à Valat (n° 27) disait « tu te trompes à l'égard de cette théorie, dont on a commencé, suivant l'usage, par rire il y a vingt ans, mais dont je puis te garantir, de visu et auditu, qu'il n'est pas aujourd'hui

(1) Anatomie et physiologie. Tome IV. p. 319.
(2) Anatomie et physiologie. Tome IV. p. 341.

un physiologiste éclairé et vraiment au courant qui n'admette les idées fondamentales ». Si Gall, ajoute A. Comte, s'en était tenu à cette généralité (à chaque fonction intellectuelle et affective, un organe) tout le monde pensant l'eût approuvé, car tout cela est courant aujourd'hui chez les physiologistes; mais peut-être n'eût-il pas fait révolution. Il y a joint une première détermination des fonctions et de leurs sièges qui est évidemment absurde sous plusieurs rapports, et hasardée sous presque tous, mais qui, à mon point de vue, me semblait indispensable pour fixer les idées et bien entraîner les esprits sur ce terrain... Quant aux bosses du crâne, sur lesquelles se sont jetés les gens d'esprit qui ont voulu juger ce qu'ils ne comprenaient pas, il est très rationnel d'admettre qu'à une fonction morale prépondérante doit correspondre un organe cérébral plus développé.... *Tu ne doutes pas, je pense, qu'il n'y ait des dispositions innées, indépendantes de l'éducation et des circonstances extérieures, sans prétendre, pour cela, que les actes qui en résulteraient d'après telle ou telle éducation ou telles circonstances, soient rigoureusement déterminés par l'organisation, absurdité qu'on reproche vulgairement au docteur Gall et qu'il n'a certainement jamais avancée.*

Alors qu'A. Comte se montrait ainsi un partisan convaincu de la doctrine de Gall, Napoléon et la Cour de Vienne se liguaient contre le matérialiste Gall, qui, pour se défendre, répondit que, malgré trois cent mille baïonnettes et autant de canons, on ne pourrait pas rendre les fonctions de l'âme absolument indépendantes de l'organisme, qu'il n'était ni plus, ni moins matérialiste dans cet ordre d'études biologiques que dans n'importe quel autre et que les savants n'avaient pour mission que de constater « les phénomènes » pour y découvrir « les conditions naturelles de leur existence ».

—:—

CHAPITRE VII

La philosophie biologique de de Blainville

Dans le rôle scientifique réservé à la biologie en vue de l'élaboration de la philosophie positive, la part de de Blainville résulta « d'une pleine concordance entre sa propre nature intellectuelle et les nouveaux besoins de l'esprit humain. »(1)

Les diverses conceptions fondamentales anatomiques, physiologiques, psycho-physiologiques y compris les phénomènes pathologiques et anormaux, avaient surgi séparément sans que leur harmonie générale eût alors suscité des réflexions synthétiques. Une telle systématisation convenait à l'esprit le plus coordinateur qui ait cultivé la biologie et qui fut « après Aristote, si l'on excepte le génie de Bichat, de Blainville ».

De Blainville était professeur au Muséum quand il fit la connaissance d'A. Comte, chez leur ami commun S[t]-Simon. En 1822, quand ce dernier tenta de se suicider, A. Comte avertit de Blainville, ce qui semble indiquer que leur relations étaient déjà nouées à cette date. En 1826, Comte ayant ouvert un cours libre dans son appartement de la rue du faubourg Montmartre, y invita de Blainville qui assista à deux ou trois leçons en compagnie de Poinsot et de Humblot. A partir de 1829, Comte suivit pendant trois ans les cours de physiologie générale et comparée (2) de de Blainville qui exposait pour la première fois en France le système entier de la science vitale. Les relations entre Comte et de Blainville ne cessèrent qu'en 1850, à la veille de la mort de ce dernier.

Une telle continuité de relations est intéressante à noter dans une étude où l'on recherche ce qui, chez le naturaliste conservateur qu'était de Blainville, a pu séduire le sociologue progressif qu'était A. Comte. La question est certes plus difficile que pour les autres biologistes, car la faillite des libraires arrêta à la quarantième leçon la publication du cours de physiologie générale et comparée. Il est vrai que pour remédier à cet inconvénient, de Blainville a résumé son cours dans le tome III des *Annales françaises et étran-*

(1) Discours prononcé aux obsèques de M. de Blainville par A. Comte.
(2) Philosophie positive, T. III, p. 187.

gères d'anatomie et de physiologie. — Tous ces documents; joints aux préfaces de ses autres ouvrages techniques et particulièrement au traité de l'organisation des animaux (1) permettent de retrouver les idées de de Blainville.

La vie étudiée par de Blainville au point de vue statique et dynamique.

Dans l'introduction au traité de l'organisation des animaux on trouve rattachée à la définition de la vie, la distinction méthodique entre l'étude du point de vue statique et du point de vue dynamique que Comte applique également à la sociologie.

Pour de Blainville, le point de vue statique, c'est la considération : « 1° de la matière, c'est-à-dire les éléments chimiques et les principes immédiats qui résultent de leur combinaison; 2° de la forme extérieure que cet assemblage de matière affecte ». Le point de vue dynamique, c'est : « 1° La composition, d'où résulte l'augmentation ou l'accroissement du corps; 2° la décomposition d'où résulte son décroissement ou sa destruction. »

La vie fonction de l'organisation.

Nous verrons bientôt combien Comte rattache d'une façon étroite, *synthétique* pourrions-nous dire au sens kantien du mot, les idées de vie et d'organisation particulièrement en sociologie statique. A. Comte a suivi là exactement l'opinion de Blainville qu'il préfère à celle de Bichat. Aussi répugne-t-il avec de Blainville encore, à l'idée que les mathématiques puissent jamais s'appliquer aux corps vivants. Ainsi dans la troisième leçon de son cours, voici comment ce dernier s'exprime: « Ici (en biologie) cette difficulté (de ramener les phénomènes à des formules mathématiques) équivaut vraiment à l'impossibilité ». (2

L'idée de consensus vital.

Les organismes n'en sont pas moins soumis aux *lois générales* de la physique et de la chimie et à ce point de vue Comte a suivi exactement l'opinion de Blainville lorsqu'il proteste contre « l'irrationnelle » séparation des chimistes et des biologistes; tous deux souhaitaient un rapprochement de ces deux classes de savants afin que les biologistes s'initient auprès des chimistes sur les méthodes d'analyse et de synthèse, et que ces derniers apprennent à noter, dans leurs expériences, les conditions qu'ils ne sont pas habitués à trouver dans le monde inorganique. Dans le monde vivant, en effet, domine un caractère synthétique, *un consensus* vital de phénomènes, que de Blainville et A. Comte ensuite ne se lassent pas de signaler comme extrêmement important. A l'un et à l'autre, il ne leur semble pas possible de pouvoir introduire artificiellement une mo-

(1) 18[illegible].

(2) Cours de physiologie général et comparée, T. I., p. 91.

dification dans un organisme sans en troubler gravement l'économie ; le point de vue statique et le point de vue dynamique sont toujours intimement liés pour de Blainville. La même idée reparaîtra chez Comte en sociologie où les lois d'organisation, d'ordre social conditionneront le progrès social.

La méthode comparative en biologie

Aussi dans l'application de la méthode, de Blainville accorde la préférence à la méthode pathologique. Il recommande un procédé de méthode à part que Comte, d'accord avec lui, a appelé la méthode comparative.

L'ontogénie et la phylogénie.

De Blainville entendait que les observations portent d'abord sur toute la série animale puis aussi bien sur l'organisme animal que sur le végétal. A ce propos, il signalait tout le profit que l'observation embryogénique fournirait à l'étude de la série animale. La loi de Mechel (improprement appelée loi de Von Baer) (1) est nettement posée par de Blainville dans son cours « Nous verrons encore, annonce-t-il, dans les différences que présente le tissu générateur proprement dit, lorsqu'on l'examine *dans toute la série animale*, des différences qui, pour le dire en passant, correspondent à celles que nous remarquons *chez un mammifère observé à ses divers âges;* nous verrons, dis-je, l'importance d'embrasser toute cette série pour l'étude des éléments de l'organisation » (2).

Comte a cité, dans sa 41° leçon sur la philosophie anatomique, les travaux de Mechel et de de Blainville, à propos de l'application de la méthode comparative à l'étude des tissus dans la série animale. Il n'a donc pas formulé cette loi en faisant uniquement appel à sa propre réflexion. La question de savoir si c'est dans Mechel ou au cours de de Blainville, qu'il a eu connaissance de ces travaux pour la première fois est au fond assez oiseuse. Une telle théorie, et c'est là l'essentiel, n'a pas passé inaperçue à ses yeux. Elle avait en effet le caractère de celles que Comte appellait les lois encyclopédiques, parce qu'elles se retrouvent sous des noms différents dans divers domaines de la connaissance. Ne sera-ce pas le même principe qui lui fera dire que la loi des trois états, tirée de l'évolution de l'espèce humaine, se vérifie par l'observation de la vie individuelle de chaque homme ?

L'idée d'espèce chez de Blainville. — Leur classification linéaire.

Une telle conception amena de Blainville à rejeter la théorie cuviériste des embranchements séparés et à accepter au contraire l'idée de la série linéaire telle que Comte

(1) La première a été formulée en effet en 1815, la deuxième en 18[illegible]7.

(2) Cours de physiologie générale et comparée, p. 114.

l'introduira dans sa sociologie; cette classification linéaire des espèces fut en effet approuvée par Comte « La condition taxonomique essentielle, dit A. Comte, consiste en ce que la seule position assignée à chaque organisme par la classification totale tende spontanément à faire aussitôt ressortir l'ensemble de sa vraie nature anatomique et physiologique, comparativement soit à tous ceux qui le précédent, soit à tous ceux qui le suivent ». (1) De même en sociologie, la situation des différents peuples sur la ligne du progrès social qui sert à les classer, permet de déterminer les caractères propres à leur évolution.

Exacte harmonie entre les conditions statiques et dynamiques.

Ainsi pour de Blainville, l'ensemble des organismes se présente sous la forme d'une seule série hiérarchique. Pour le montrer « Blainville insistait plus que Cuvier sur l'évidente convenance de subordonner les caractères d'après le rôle des organes qui les fournissent... (2) En un mot, dans cet ordre général de spéculations biologiques, comme dans tout autre, le véritable esprit philosophique consiste nécessairement à établir toujours une exacte harmonie fondamentale entre les conditions statiques et les propriétés dynamiques, entre les idées de vie et les idées d'organisation » (3.)

Ainsi qu'on le voit, Comte s'est inspiré de de Blainville sur ce point. Il ne pouvait pas ne pas accepter cette conception unitaire du monde organique, étant donné sa théorie de l'organisme social, l'Humanité.

Influence générale de de Blainville sur Comte.

Ce qui a séduit Comte dans le cours de physiologie générale et comparée, c'est la forme systématique et hiérarchique que de Blainville savait donner à ses expositions; c'était ce qu'il appelait l'exposition a priori. Il n'y a rien de plus significatif à cet égard que le plan de son cours, qu'il a publié dans les Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie. La division et la hiérarchie des questions y sont poussés à l'excès. Lui-même a fait remarquer que c'est le défaut de systématisation qui a le plus nui aux sciences naturelles. C'est ce « cadre méthodique et bien raisonné » dont parle de Blainville qui a dû séduire surtout A. Comte car la plupart des notions positives particulières qu'il lui emprunte, il aurait pu les trouver ailleurs.

Comte a vu dans la doctrine de de Blainville une doctrine qui, sans faire appel à aucune notion métaphysique, s'est éloignée de l'empirisme qu'il a toujours combattu. Il n'en a pas tout pris, parce qu'il y avait dans de Blainville des idées contraires à sa philosophie; « les cinq fondateurs de

(1) Philosophie positive, T. III. p. 384.
(2) Philosophie positive. T. III. p. 384.
(3) Philosophie positive, T. III, p. 401.

la biologie (Bichat, Lamarch, Cabanis, Gall, Broussais) avaient tous subi profondément l'impulsion révolutionnaire et dignement secondé, chacun à sa manière la régénération totale où il faut aboutir... de Blainville seul eut le malheur de rejeter leur direction philosophique et leur destination sociale » (1).

Comte a également vu dans de Blainville des idées générales qui cadraient bien avec son système et avec le but qu'il avait en vue : la constitution d'un ensemble hiérarchisé des sciences, stable et capable de fournir une assise solide à la sociologie. Il ne lui fallait pas plus pour y voir le fondement d'une biologie vraiment positive.

Comte a bien senti que les recherches de de Blainville étaient engagées dans une voie où elles ne pouvaient que contribuer puissamment aux progrès de la biologie, et ceci s'explique tout naturellement, car comme nous le verrons sous peu, A. Comte a fort bien connu l'œuvre qui, de son temps, préparait le splendide épanouissement de la philosophie biologique du XIX[e] siècle; comme le dit Lœb la nouvelle philosophie biologique « était capable d'analyser tous les phénomènes de la vie à son entière satisfaction et de s'en former une idée qu'elle (la biologie) jugeait définitive ». (2)

« Une reconnaissance éternelle rangera le digne successeur de Lamarck (Blainville) parmi ceux qui, *en fondant la biologie, préparèrent la sociologie* ». (3)

(1) Discours prononcé aux funérailles de M. de Blainville.
(2) La dynamique des phénomènes de la vie. — Loeb — traduite par Daudin et Schaeffer (bibliothèque scientifique internationale, page 1).
(3) Discours prononcé aux funérailles de M. de Blainville, par A. Comte.

CHAPITRE VIII.

Conclusion de la Section II

De cette étude résumant l'essor de la philosophie biologique, l'on peut conclure que le XIXe siècle s'est ouvert en introduisant la positivité dans l'étude de la vie.

I. — L'objet de la biologie est définitivement posé : la vie, dans ses manifestations animales et végétales, doit faire avec Bichat, de Blainville, Lamarck, l'objet d'une vaste étude synthétique. La vie n'est plus expliquée par les vagues entités propres au XVIIe et au XVIIIe ; avec de Blainville la vie est l'expression d'un travail incessant de décomposition et de recomposition; elle se retrouve avec de tels caractères aussi bien chez le végétal que chez l'animal, elle devient une fonction de l'organisation, c'est cette vie que Bichat appelle organique.

L'attribut exclusif du règne animal étant la vie animale, c'est par son développement que se manifeste le progrès, puisque c'est par elle que l'être vivant existe hors de lui. La distinction de Bichat reparaîtra dans la sociologie d'A. Comte, la vie intellectuelle ne rappellera-t-elle pas la vie animale, n'est-ce pas elle qui sera la cause du progrès social; quant à la vie organique n'annonce-t-elle pas la vie matérielle ou économique des sociétés.

Il n'y a donc point de fonctions vitales sans organes, et d'organes sans fonctions vitales (Blainville) ; cet axiome fondamental est étendu aux fonctions intellectuelles et affectives avec Cabanis, Broussais, Gall, qui leur affectent comme organe le système nerveux. Ainsi se complète la révolution qui a rendu positive l'étude de la vie sous ses différentes manifestations.

II. — A l'observation, sous ses différentes méthodes, doit se subordonner l'imagination (Cabanis, Bichat, Broussais).

Si la méthode expérimentale est délicate à employer, (Bichat, de Blainville), l'observation des faits pathologiques (Broussais) devient la méthode propre à la biologie. La comparaison ne s'établira pas seulement entre les organiques adultes et malades, elle s'étendra avec de Blainville à tous les organismes quelconques, classés naturellement par Lamarck suivant la hiérarchie que crée la subordination des caractères. Ainsi le biologiste dégagera de cette vaste comparaison les caractères fondamentaux d'un organe, le type abstrait. Comparant, avec Bichat, les différentes parties d'un même organisme, les biologistes établissent des parallèles entre ses différentes parties, ils découvrent des analogies. L'analyse comparative des âges d'un même sujet est expliquée avec de Blainville et Lamarck, par l'évolution de l'espèce.

III. — Ainsi la méthode comparative, avec ses différents procédés propres à la biologie (et que la sociologie comtienne utilisera avec fruit) permet seule de découvrir, parmi les phénomènes biologiques, de véritables lois naturelles soit de *structure* et de fonctionnement (Bichat), soit d'*évolution* (Lamarck, de Blainville). Des relations constantes sont établies entre la structure, l'organisation et les fonctions vitales (Bichat, de Blainville); dans le monde de la vie s'introduit donc le principe positif et fécond des conditions d'existence en rapport avec un certain degré de vitalité (de Blainville, Bichat).

IV. — Avec Cabanis, Bichat, Lamarck, Broussais et Gall, les phénomènes intellectuels et moraux sont ramenés à des phénomènes biologiques, ils ne sont plus personnels à chaque individu, ils sont la caractéristique de l'espèce animale. La psychologie n'est que le prolongement de la biologie.

V. — On ne saurait enfin nier, au point de vue méthodologique, l'influence de Condillac qui se retrouve chez les fondateurs de la médecine scientifique qu'ont été Cabanis et surtout Bichat. C'est à la suite de Condillac que ce dernier a fait précéder l'étude de la physiologie d'une « physiologie du raisonnement », car cette science, comme toute science, dit-il, est doublement fondée sur l'observation et sur le raisonnement dont la marche parallèle doit être connue — idée qui dérive de la logique de Condillac.

Royer-Collard, qui a qualifié Condillac de « sceptique », envoya dans toute la France de jeunes « missionnaires de morale » pour refaire les croyances et Cousin, vit à côté de Condillac « toutes les saturnales du matérialisme et de l'atheïsme ».

Aimé Martin, dans sa préface aux Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, combattait le sensualisme et présentait Cabanis et « ceux de son école » comme des athées intolérants.

Toutes ces polémiques démontrent que « les raisonnements » (1) de Condillac ont inspiré les premiers théoriciens

---

(1) Laromiguière, Leçons de philosophie.

de la psycho-physiologie; le sensualisme condillacien se continue et se complète avec Cabanis, Bichat, Lamarck. Enfin, Gall complète l'édifice avec la phrénologie ; il démontre que les phénomènes intellectuels et affectifs; source des idées, sont des phénomènes cérébraux : entre la pensée et la matière, la biologie et la physiologie deviennent le chaînon qui unit l'esprit humain aux « lois fatales qui gouvernent les atomes et les molécules ». (1)

Tels sont les matériaux, que la science biologique du début du XIX° avait amassés devant le constructeur de système social que voulait être A. Comte.

Pour trouver le dernier terme de la série scientifique, la sociologie, édifiée sur la philosophie de toutes les sciences, A. Comte ne pouvait pas rester étranger tant aux procédés logiques, qu'à l'esprit et au nouvel objet de la biologie contemporaine.

A. Comte a-t-il connu cette œuvre qui s'accomplissait sous ses yeux ?

Tel va être l'objet de l'étude qui va suivre.

(1) D. Mornet. A. France et la science. Revue du mois. 1911 p. 65.

SECTION III

La contribution apportée par la biologie à la philosophie positive

---

Philosophie biologique d'A. Comte (1)

A. Comte a-t-il connu l'évolution positive qui se faisait sous ses yeux dans le domaine biologique ?

Le bref aperçu qui va suivre nous montrera qu'elle a effectivement attiré son attention.

La biologie, *constituée à l'état positif*, allait fournir, en effet, à la sociologie des procédés de méthodes positifs et sûrs pour contribuer à l'émancipation de la raison humaine. Ensuite, étendant son domaine jusqu'aux phénomènes intellectuels et moraux, elle permettait à Comte de soumettre la pensée et les passions au déterminisme naturel. La création d'une sociologie objective était alors singulièrement facilitée.

Pour que la sociologie ne soit pas un simple échafaudage de construction à priori, il fallait qu'A. Comte l'établît sur un ensemble de sciences constituées à l'état positif.

Objectivité d'abord, observation et relativisme ensuite, déterminisme naturel enfin : voici les termes de la sociologie positive. Allons-nous les trouver dans la méthode et dans la science biologique ? Puisque c'est elle qui précède immédiatement la sociologie ; et que c'est dans elle, comme on le verra, que la sociologie plonge « ses racines immédiates » (2), subissant d'elle une influence directe, manquer à cette démonstration, c'est pour A. Comte, s'attirer une objection capitale sur la positivité des sciences : Dès 1822 n'a-t-il pas dit (3) : « Les sciences sont devenues positives, l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes,

(1) A. Comte l'expose en 1826, il la rédige en 1830.

(2) Philosophie positive III. 671 5° Edition.

(3) Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.

ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme ».

Aussi A. Comte consacre-t-il presque tout le troisième volume de son cours de philosophie positive à ce qu'il appelle la philosophie biologique. J'estime, dit-il, « qu'aujourd'hui tous les phénomènes physiologiques proprement dits sont soumis à des considérations positives qui, certainement ont infiniment besoin d'être perfectionnées, mais qui ne sont pas moins, dès aujourd'hui, positives, c'est-à-dire entièrement dégagées de théologie et de métaphysique ». (1)

Suivons donc la pensée d'A. Comte dans cette démonstration de la positivité naissante des sciences biologiques. Nous verrons revenir les noms de Bichat, Lamarck, Broussais, Cabanis, Gall et de Blainville; c'est sur leur autorité qu'il s'appuiera.

———:———

(1) Lettre à Valat, N° 27.

CHAPITRE I

L'Objet de la Biologie positive. — Les Lois de la Vie d'après A. Comte

Dès le début de ses cinq leçons sur la biologie (écrites du 1er au 30 janvier 1836), A. Comte s'attacha à caractériser d'une manière précise l'objet esentiel de cette science afin de circonscrire le plus exactement possible le champ de ses recherches. « Quel sera donc l'objet général de la science biologique abstraitement conçue ? » (1). Les phénomènes de la vie, tel est évidemment son objet ; elle cherchera à dégager de leur étude les lois auxquelles ils sont assujettis : les lois de la nature vivante, tel est le fondement indispensable d'une philosophie biologique positive, appliquée à l'étude de l'homme.

A. Comte se trouva donc amené à analyser la notion fondamentale de la *vie*.

« Bichat est le premier, dit-il, qui ait *tenté* d'établir directement sur une base positive cette notion de vie, jusqu'alors constamment enveloppée sous le vain et ténébreux assemblage des abstractions métaphysiques » (2). La définition de Bichat « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort », ne le satisfait pas, elle n'est pas assez positive, elle n'est pas assez dégagée des abstractions métaphysiques. Cette définition, en effet, suppose une lutte entre la nature morte et la nature vivante, une résistance de corps vivants pour ne pas se laisser détruire ; force est donc de supposer chez les êtres organisés un élément spécial, vital, qui est bien quelque chose de ténébreux pour un penseur comme A. Comte.

Rejetons entièrement la définition de Bichat, Comte fait sienne la définition de de Blainville, donnée en 1822 dans l'Introduction de son traité d'Anatomie comparée. Cette définition le satisfait pleinement parce qu'elle introduit la notion de milieu qui lui sera nécessaire également dans sa sociologie. La vie dit, A. Comte, se caractérse par « ce double mouvement intestin, à la fois général et continu, de

(1) Philosophie positive III, p. 200, 4e Edition.
(2) Philosophie positive III, p. 200, 4e Edition.

composition et de décomposition qui constitue, en effet, sa vraie nature universelle ». (1)

Cette définition, implique un organisme déterminé et un certain milieu, où puisse prendre naissance le processus caractéristique de la vie. « Elle présente ainsi l'exacte énonciation du *seul phénomène* rigoureusement commun à l'ensemble des êtres vivants considérés dans toutes leurs parties constituantes et dans tous leurs divers modes de vitalité, en excluant d'ailleurs, par sa composition même tous les corps réellement inertes. Telle est la première base élémentaire de la vraie philosophie biologique ». (2).

La vie par A. Comte: harmonie nécessaire entre le milieu et l'organisme.

Ainsi l'harmonie nécessaire entre l'organisme et le milieu, voilà la condition primordiale de la vie pour A. Comte, et par ce mot milieu, il entend non seulement le fluide où l'organisme est plongé mais aussi l'ensemble total des circonstances nécessaires à l'existence de chaque organisme déterminé. C'est cette donnée qui va permettre à A. Comte de définir l'idée directrice de la science biologique, car il s'ensuit aussitôt que le grand problème permanent de la bologie positive doit consister à établir, pour tous les cas, d'après le moindre nombre de *lois* invariables, une exacte harmonie scientifique entre ces deux inséparables puissances du conflit vital et l'acte même qui le constitue, préalablement analysées; en un mot, à lier constamment, d'une manière non seulement générale, mais aussi spéciale la double idée d'organe et de milieu avec l'idée de fonction... » (3)

La vie doit être étudiée à l'état statique et dynamique.

Comme il le dit plus loin, en employant des expressions empruntées à de Blainville, « la biologie positive doit donc être envisagée comme ayant pour destination générale de rattacher constamment l'un à l'autre, dans chaque cas déterminé, le double point de vue anatomique et le point de vue physiologique ou, en d'autres termes, l'état statique et l'état dynamique ». (4)

Objet de la biologie: recherche des lois d'organisation et de fonctionnement.

A. Comte rapproche donc d'une façon intime l'anatomie et la physiologie; si ces deux sciences ont été jusqu'à aujourd'hui séparées, c'est que celle-ci était devenue le refuge des conceptions métaphysiques, qui furent bien vite chassées de la première. Aujourd'hui que la physiologie commence à être constituée à l'état positif, il n'y a aucune raison pour maintenir cette séparation; c'est même ce rapprochement

(1) Philosophie positive, Tome III, page 205, 4e Edition.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 206, 4e Edition.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 210, 4e Edition.
(4) Philosophie positive, Tome III, page 211, 4e Edition.

qui constituera, pour Comte, le véritable progrès de la physiologie; de même plus tard, dans sa sociologie, la dynamique sociale ne s'alliera-t-elle pas étroitement à la statique sociale.

——::——

CHAPITRE II

Procédés de méthode positifs apportés par la biologie : L'observation, l'expérimentation normale et pathologique. La méthode comparative.

Si les phénomènes biologiques sont incomparablement plus compliqués que tous les précédents, leur étude comporte un ensemble plus étendu de moyens intellectuels, dont la sociologie à son tour pourra profiter.

L'observation statique et dynamique

Il est tout d'abord évident que la biologie devenue positive fait un emploi constant de l'observation par tous les sens. Si l'on adopte, dit Comte, les décisions introduites par de Blainville (statique et dynamique) on étudiera les éléments infiniment petits et la structure intime des organes, « le jeu élémentaire des moindres parties organiques, base ordinaire des principaux phénomènes vitaux » (1). Comme Bichat l'a fait d'ailleurs, pour la première fois, dans son « immortel traité d'Anatomie générale ».

Expérimentation normale

Nous en arrivons maintenant à la méthode, que nous appellerions aujourd'hui la méthode par excellence de la biologie, l'expérimentation.

Pour A. Comte l'art expérimental pouvait concourir efficacement aux vrais progrès de l'étude des corps vivants « le bel ensemble des recherches expérimentales de Bichat sur la triple harmonie entre le cœur, le cerveau et le poumon... (peut rivaliser), avec ce que la physique proprement dite nous présente de plus parfait » (2). Malheureusement, disait Comte, l'expérimentation est souvent d'un emploi difficile en biologie. En effet pour changer les conditions d'apparition d'un phénomène, il faut que le changement soit compatible avec l'existence du phénomène étudié (3).

Or, quand il s'agit de phénomènes biologiques, le changement risque d'être trop prononcé, et le phénomène disparaît; si le changement est trop faible, il est impossible de rien observer. En outre, tous les phénomènes biologiques se tenant étroitement, on ne peut toucher à l'un d'eux sans modifier presque tous les autres. « Dans tous les corps

(1) Philosophie positive, Tome III, page 246, 5e Edition.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 230, 4e Edition.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 251, 5e Edition.

vivants les phénomènes sont d'une complexité énorme et, de plus, la mobilité des propriétés vitales les rend beaucoup plus difficiles à saisir et à déterminer » (1).

Cependant Comte attache une grande importance à ce genre d'expériences qui pourra être utilisé par la sociologie.

Tout être, en effet, vit dans un milieu interne et dans un milieu externe. Rien n'est plus facile que d'agir sur l'un ou sur l'autre. On provoquera ainsi dans l'être qui s'en trouve plongé, des modifications assez intenses pour être observées, mais assez modérées pour ne pas compromettre son existence (2).

Expérimentation pathologique.

En second lieu on peut remplacer en biologie l'expérimentation directe par l'observation des cas pathologiques. Comte fonde sur elle les plus grandes espérances, il rappelle qu'on en doit « l'établissement définitif au génie hardi et persévérant de notre illustre concitoyen Broussais » (3). L'état pathologique ne diffère point radicalement de l'état physiologique normal; l'état pathologique, dit-il, n'est pas autre chose que l'état normal, mais ou plus fort ou plus faible. La maladie est un fait naturel, *qui a ses lois;* c'est une expérience réalisée par la nature. Les expériences tentées sur un organisme vivant seraient comme des maladies brusques et par cela même dangereuses; tandis que les maladies naturelles sont comme des expériences lentes et par cela même très instructives (4). « L'invasion successive d'une maladie, le passage lent et graduel d'un état presque entièrement normal à un état pathologique pleinement caractérisé peuvent offrir d'inappréciables documents au biologiste capable de les utiliser » (5).

Remarquons qu'A. Comte demande que ce genre d'expériences, offertes par la nature, embrasse tous les êtres vivants (végétaux, animaux) et les divers phénomènes du même organisme. Ainsi chez l'homme on pourra observer par cette méthode les phénomènes intellectuels et moraux ainsi que l'a fait Broussais; les lois de ces phénomènes seront ainsi précisées pour venir corroborer les découvertes de Gall.

La méthode comparative.

Il nous reste enfin à examiner la « méthode fondamentale propre à l'exploration biologique » et qu'elle offrira à la sociologie : la méthode comparative.

Cette méthode repose sur cette idée que les organismes

(1) Philosophie positive, Tome III, page 112, 4e Edition.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 227, 4e Edition.
(3) Philosophie positive Tome III, page 232, 4e Edition.
(4) Philosophie positive, Tome III, page 233, 4e Edition.
(5) Philosophie positive, Tome III, page 233, 4e Edition.

présentent tous certains caractères généraux, accompagnés, aux divers degrés de l'échelle des êtres, d'une foule de variations secondaires. Il est évident que ces réflexions ont été suggérées à A. Comte par les travaux d'anatomie comparée qui occupaient à ce moment l'activité de tous les savants biologistes, de Blainville et Lamarck en particulier.

A. Comte applique à trois cas principaux la méthode comparative: d'abord elle permet de comparer les diverses parties d'un organisme et de découvrir entre elles de profondes ressemblances ainsi que l'a fait « le grand Bichat » (1); en second lieu l'art comparatif permet de rapprocher les divers états par lesquels passe successivement chaque corps vivant depuis sa première origine jusqu'à son entière destruction. (2) On pourra retrouver dans le développement de chaque être les caractères essentiels des organismes inférieurs, et l'on fera ainsi entre ces divers développements « des comparaisons lumineuses » (3). L'analyse des âges réalisera donc l'ensemble sommaire de la hiérarchie biologique.

Enfin par la méthode comparative la biologie apprendra à établir « un immense parallèle rationnel » entre tous les termes de la série organique. Tout organe, toute fonction doit être examinée en descendant l'échelle des êtres, puis en la remontant. A. Comte voit dans cette méthode le moyen de dégager, des différents cas, la notion abstraite et semblable, c'est-à-dire les caractères communs, plus importants, plus fondamentaux que les particularités.

La méthode comparative est donc seule capable de faire régner l'ordre dans un chaos apparent. Inutile de faire remarquer combien elle sera utile, dans l'étude de phénomènes intellectuels et moraux qui font partie, pour A. Comte, du domaine de la biologie. « L'étude intellectuelle et affective des animaux supérieurs répondra, malgré les difficultés de la comparaison » de vives lumières sur l'analyse de l'homme moral (4).

Loi du parallélisme

Ainsi la méthode comparative permet, dit A. Comte, de découvrir, parmi les phénomènes biologiques, très complexes cependant « de véritables lois naturelles » savoir « des relations constantes, soit de succession, soit de similitude » car elle nous fait « concevoir tous les cas organi-

(1) Philosophie positive, Tome III, page 250.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 250.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 251.
(4) Cette idée est empruntée à Lamarck.

ques comme radicalement analogues et comme pouvant être réduits les uns des autres » (1).

A. Comte a donc bien vu la loi du parallélisme. M. Lévy-Brühl dans « La Philosophie d'A. Comte » s'exprime ainsi à propos de cette question: « A. Comte formule nettement la loi de Von Baer, tout en faisant les réserves indispensables... Le livre de Von Baer avait paru en 1827. Si A. Comte l'avait connu, il est très probable qu'à son habitude il l'aurait cité. »

En réalité, cette loi que M. Lévy-Brühl appelle loi de Von Baer, a été posée en 1815 par Meckel et se trouve dans de Blainville. Voici, en effet, ce que celui-ci dit dans son cours que suivit A. Comte: « Nous verrons encore dans les différences que présente le tissu générateur proprement dit, lorsqu'on l'examine dans toute la série animale, des différences qui correspondent à celles que nous remarquons chez un mammifère observé à ses divers âges; nous verrons, dis-je, l'importance d'embrasser toute cette série pour l'étude des éléments de l'organisation » (2).

Comte avait donc entendu parler de la loi de Meckel au cours de M. de Blainville, et il ne l'a pas formulée en faisant appel à la réflexion.

Or, une telle théorie ne pouvait pas passer inaperçue à ses yeux. Elle avait le caractère de ce qu'il appelle *les lois encyclopédiques*, parce qu'elles se retrouvent sous des noms différents dans les divers domaines de la connaissance. N'était-ce pas en vertu du même principe qu'il allait dire que la loi des trois états tirée de l'évolution de l'espèce, se vérifiait par l'observation de la vie individuelle de chaque homme ?

La méthode de classification.

La biologie étant obligée ainsi d'établir de nombreuses comparaisons, devait être amenée à classer la multitude infinie d'êtres vivants, à la fois différents et semblables. Une notion fondamentale doit dominer, dit A. Comte, tous les savants dans l'étude des classifications auxquelles ils ne s'initieront que par la biologie.

Rejetant la théorie cuviériste « des embranchements » séparés, Comte accepte, au contraire, l'idée de la série linéaire telle que de Blainville l'avait instituée: « La condition taxonomique essentielle, dit A. Comte, consiste en ce que la seule position assignée à chaque organisme par la classification totale tende spontanément à faire aussitôt res-

(1) Philosophie positive, Tome III, page 257.
(2) Cours de physiologie générale et comparée, page 114.

sortir l'ensemble de sa vraie nature anatomique et physiologique, comparativement soit à tous ceux qui le précèdent, soit à tous ceux qui le suivent ». (1)

Pour arriver à ce résultat, il faut se servir d'un principe auquel Cuvier a donné une valeur scientifique par ses travaux d'anatomie comparée, le principe de la subordination des caractères. Blainville en fit l'axe de sa classification; montrant en cela plus d'audace que son illustre maître, il insista plus que lui « sur l'évidente convenance de subordonner les caractères d'après le rôle des organes qui les fournissent, donnant la prééminence à ceux qui distinguent l'animal de la plante, qui établissent des analogies et des différence d'animalité ». (2)

L'harmonie nécessaire entre le degré de vie et le degré d'organisation et de perfectionnement, chez les êtres vivants.

« En un mot, comme le dit Comte, dans cet ordre général de spéculations biologiques, comme dans tout autre, le véritable esprit philosophique consiste nécessairement à établir toujours une exacte harmonie fondamentale entre les conditions statiques et les propriétés dynamiques, entre les idées de vie et d'organisation, que nos abstractions scientifiques ne doivent jamais séparer qu'afin d'en perfectionner la combinaison ultérieure » (3).

Ainsi qu'on le voit, A. Comte s'est inspiré de Blainville sur ce point. Il ne pouvait pas ne pas accepter cette conception unitaire du monde organique, étant donné sa théorie future de l'organisme social. Il loue même Lamarck d'avoir manifesté « le sentiment le plus net et le plus profond de la hiérarchie organique » (4), mais il faut ajouter que, comme de Blainville, il repoussa ce qui, dans la doctrine de Lamarck, en faisait l'originalité: l'idée de transformation réelle des espèces.

L'idée d'espèce chez Comte.

Se ranger, en effet, à cette idée, c'était rendre impossible l'idée d'espèce, absolument indispensable à la sociologie; l'espèce, comme tout type spécial, ne peut être définie que si, à un moment de son évolution, elle arrive à se fixer « L'idée d'espèce cesserait presque absolument de comporter aucune exacte définition scientifique, si nous devions admettre la transformation *indéfinie* des diverses espèces les unes dans les autres » (5).

A. Comte, dans sa sociologie concevra les sociétés comme les divers stades, les divers âges, d'une espèce unique arri-

(1) Philosophie positive, Tome III, page 384, 4e Edition.
(2) Etude sur la vie et les travaux de M. de Blainville. Nicard, page 175.
(3) Cours de philosophie positive, Tome III, page 401.
(4) Cours de philosophie positive, Tome III, page 389.
(5) Philosophie positive, Tome III, page 390, 4e Edition.

vant à se fixer immuablement après une évolution lente qui les conduit au stade positif et qui est pour Comte l'Humanité. Nous retrouverons cette question d'espèce sociale dans un chapitre ultérieur; pour le moment retenons cette idée: à savoir que pour notre philosophe la fixité des espèces existe; vu l'union si étroite entre la biologie et la sociologie, nous nous servirons de cette notion plus tard.

Perfectionnement de l'espèce jusqu'à un certain point.

Mais si A. Comte n'admet pas l'idée transformiste de Lamarck dans ce qu'elle a d'absolu, il est amené avec lui à concevoir une évolution des espèces *jusqu'à un certain point de perfection qu'elles ne dépasseront pas.*

Dans ce perfectionnement organique, dont il s'agit précisément de fixer avec exactitude les limites, interviendront les lois de l'habitude et les lois de l'hérédité perpétuant indéfiniment les caractères acquis.

La notion du progrès en biologie.

Ainsi c'était faire apparaître en biologie pour la première fois la notion de progrès; A. Comte ne négligea pas cette vue féconde introduite par Lamarck « statiquement envisagée, elle (la loi de l'habitude) consiste en ce que tout appareil se développe par l'exercice habituel et s'amoindrit ou même s'atrophie d'après la désuétude prolongée » (1).

« Tous les naturalistes s'accordent aujourd'hui à reconnaître que l'action du milieu, soit directe, soit augmentée par la transmission héréditaire et le croisement, ne peut jamais s'étendre jusqu'à la transformation mutuelle des genres et à plus forte raison des familles... on ne saurait douter, surtout d'après la lumineuse argumentation de Cuvier, que les espèces ne demeurent aussi, par leur nature, essentiellement fixes » (2).

Comte admet donc la principale caractéristique du lamarckisme: l'hérédité des caractères acquis sous l'influence de variations limitées dûes au milieu ou à l'habitude. Il pourra ainsi concilier le mouvement des sociétés régies par la loi du progrès avec leur fixité, lorsqu'elle auront atteint le type définitif, le type positif.

Ainsi hiérarchie, subordination, fixité des espèces, voilà des notions que nous retrouverons, que nous verrons reparaître pour confirmer la pensée philosophique et sociale d'A. Comte.

Ainsi les trois procédés employés par la biologie, l'observation analytique des faits, l'expérimentation pathologique et la méthode comparative, témoignent de la richesse de cette science en fait de méthode et de l'influence considé-

(1) Politique positive, Tome I, page 608.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 335, 4e Edition.

rable qu'elle exercera sur la sociologie (1). A. Comte a suivi les enseignements de Bichat pour la première, les conseils de Broussais pour la seconde, il s'est inspiré de Lamarck et de de Blainville pour la troisième.

La biologie est incontestablement pour Comte, en possession de procédés de méthodes positifs et sûrs; elle va aider la raison humaine, émancipée d'idées théologiques et métaphysiques, à poursuivre sa marche pour dévoiler l'ordre et le progrès social.

(1) Philosophie positive, Tome III, page 258.

CHAPITRE III

Les phénomènes biologiques et le déterminisme naturel

Il nous paraît que l'intérêt de la philosophie biologique d'A. Comte, réside surtout dans ce fait qu'elle transformait pour lui, le stérile principe métaphysique des causes finales en celui positif et fécond des conditions d'existence.

Comte s'opposait à l'explication paresseuse qui avait consisté au XVIII[e] à rendre compte de bien des phénomènes à l'aide de cette entité mal définie : la nature.

Par cela seul qu'un organe existe, il concourt dit A. Comte à la vie de l'ensemble, il est une de ses conditions d'existence « Par cela même que tel organe fait partie de tel être vivant, il concourt nécessairement, d'une manière déterminée, quoique peut-être inconnue, à l'ensemble des actes qui composent son existence ».

Il serait irrationnel de s'extasier (dit A. Comte) comme le feraient un théologien ou un métaphysicien, car lorsque nous « avons observé une fonction quelconque nous ne saurions être surpris que l'analyse anatomique vienne réellement dévoiler, dans l'organisme, un mode statique propre à permettre l'accomplissement de cette fonction » (1).

Comte ne veut rien laisser subsister de l'ancienne notion des causes finales, qu'il n'est légitime d'assimiler au principe des conditions d'existence que si on en enlève toute idée d'intention, de but. « Si, entre certaines limites, tout est nécessairement disposé de manière à pouvoir être, on chercherait néanmoins vainement, dans la plupart des arrangements effectifs, des preuves d'une sagesse réellement supérieure, ou même seulement égale à la sagesse humaine » (2).

Le principe philosophique des conditions d'existence n'étant « autre chose, que la conception directe et générale de l'harmonie nécessaire » de l'état statique et dynamique, « si bien établie par M. de Blainville », la biologie suivant A. Comte se divise en statique et dynamique. La première étudie les lois de structure des organes, la seconde décrit leur fonctionnement.

(1) Philosophie positive, Tome III, page 321.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 321.

§ I. — PHILOSOPHIE ANATOMIQUE DE COMTE CORRESPONDANT A LA STATIQUE BIOLOGIQUE DE DE BLAINVILLE

Pour Comte, la décomposition générale de l'organisme en ses divers tissus élémentaires, « dûe au génie de notre immortel Bichat » (1) apportait à la biologie une notion d'une haute portée. Profitant, dit-il, des travaux de ses prédécesseurs, Bichat abandonnait l'étude de la forme extérieure des organes et des appareils pour fonder l'anatomie générale qui étudie les tissus. Cette conception permettait de découvrir les lois de structure des corps vivants. « En un mot pour découvrir les *lois* de la structure générale des corps vivants, il a été indispensable de décomposer rationnellement l'organisme; l'étude des tissus constitue le dernier terme philosophique de cette analyse fondamentale, ébauchée dès l'origine de la science par la subdivision spontanée des appareils en organes » (2).

« J'ai toujours profondément admiré, à ce sujet, avec quelle énergique supériorité intrinsèque l'intelligence de Bichat avait su se maintenir constamment au vrai point de vue général de la biologie spéculative, sans qu'un tel essor fût aucunement soutenu par la salutaire influence de l'anatomie comparative » (3).

Le tissu: élément de l'organisme.

Au lieu de se borner à la seule considération des tissus de l'homme, il faut les étudier, dit Comte, dans toute la série animale comme l'a fait de Blainville (4). On découvre ainsi l'évolution des tissus dans l'échelle biologique. Tous les tissus, qui chez l'homme paraissent si multiples et distincts se fondent alors, à mesure qu'on descend dans la série animale dans un tissu, dans un élément « générateur » base primitive de l'organisme universel et qu'il appelle avec de Blainville « tissus générateur » ou tissu cellulaire. Cette conception permet à A. Comte de déterminer suivant « quelles lois le tissu primordial se modifie peu à peu, pour engendrer successivement tous les autres »; le tissu c'est le germe de l'organisme biologique comme la famille sera le germe de l'organisme social.

En effet malgré cette décomposition, les organismes biologiques (comme nous le verrons pour l'organisme social) constituent un tout nécessairement indivisible que nous ne décomposons par un artifice, qu'afin de le mieux connaître; mais il faut toujours avoir en vue sa recomposition ultérieure.

(1) Philosophie positive, Tome III, page 339.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 346.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 342.
(4) Philosophie positive, Tome III, page 347.

Les tissus, quoique dissemblables, concourent à un but commun : la constitution d'un ensemble, l'organisme vivant.

La méthode analytique est relative seulement à nos exigences intellectuelles. Les considérations d'ensemble l'emportent sur les vues de détail; dans le monde de la vie organique comme dans la vie sociale le complexe est plus réel que le simple. Pour expliquer un détail il faut le rattacher au tout « il ne saurait y avoir, ni vie ni organisation, sans un certain système indissoluble de parties plus ou moins hétérogènes *concourant à un but commun*. Nous verrons dans la sociologie comtienne, combien la définition de la famille ressemble à la conception du tissu, élément biologique de tout organisme.

L'anatomie générale enseigne, d'après Comte, les lois de structure.

L'étude de l'anatomie générale apporte donc à A. Comte l'appui d'une vue nouvelle; elle lui montre que les tissus, dans leur évolution différenciée et perfectionnée sont régis par des lois naturelles. L'anatomie cesse donc d'être dominée par des conceptions métaphysiques. En rapprochant la physiologie de l'anatomie, comme l'a fait Bichat, Comte espère beaucoup de cette union scientifique. La lumière de la raison positive pénètrera alors dans l'étude dynamique des phénomènes vitaux.

§ II. — PHYSIOLOGIE D'A. COMTE CORRESPONDANT A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE DE DE BLAINVILLE

Tout organe suppose une fonction et toute fonction un organe.

Le vrai caractère philosophique de la physiologie positive consiste, pour A. Comte, à rechercher exactement la liaison, « l'harmonie » entre le point de vue statique et le point de vue dynamique, à rattacher à un organe une fonction ou à une fonction un organe.

Comte, imbu des principes mathématiques, donnait « l'énoncé le plus mathématique possible » de ce double problème biologique à savoir : « étant donné l'organe ou la modification organique, trouver la fonction ou l'acte et réciproquement ». Cl. Bernard enseignera plus tard que la structure ne révèle pas la fonction, pas plus que la forme cristalline ne fait connaître la nature chimique d'une substance nouvelle, son opinion sera donc plus absolue que celle d'A. Comte pour lequel l'analyse anatomique peut amener toutefois à la découverte de la fonction.

La vie suppose une harmonie entre l'organisme et le milieu.

La condition primordiale de la vie étant pour Comte (à la suite de de Blainville) une harmonie nécessaire entre l'organisme et le milieu, chacun de ces facteurs vitaux (l'organe d'un côté, le milieu de l'autre) devaient nécessairement

avoir une fonction, un rôle à remplir. La notion de milieu, pour Comte, résumait « les conditions extérieures de l'existence fondamentale des corps vivants ». La base essentielle de l'étude des êtres vivants, c'est-à-dire l'ensemble des lois relatives à la vie végétative, reposait donc à son tour sur la connaissance des lois du monde physique et chimique. Par cette étude était trouvé le lien unissant la matérialité à la vitalité, la nature morte au monde vivant; en effet « le mode d'existence des corps vivants est nettement caractérisé par une dépendance extrêmement étroite des influences extérieures, soit pour la multiplicité des diverses actions dont il exige le concours déterminé, soit quant au degré spécial d'intensité de chacune d'elles » (1).

Ainsi l'harmonie entre l'organisme et le milieu voilà la condition primordiale de la vie. Mais si le mileu est une condition d'existence, il n'est pas un agent, un facteur de l'évolution, « l'exagération de la doctrine de Lamarck à ce sujet » a seulement été nécessaire pour attirer l'attention sur ce nouveau point de vue qu'est le milieu.

La même idée se retrouvera dans la sociologie comtienne, le milieu social ne sera pas le facteur du progrès, de l'évolution; la vie de l'humanité, dans sa marche progressive, dépendra non de l'extérieur mais de l'intérieur, du moteur qui fait aller cet intérieur; ce moteur ce sera la série des antécédents du développement social, dont l'homme ne pourra pas se contenter, son instinct le poussant sans cesse à développer sa vie physique, intellectuelle et morale, autant que le comportent les circonstances où il est placé. Ainsi la vie de l'humanité sera bien, aux diverses époques de l'histoire, l'équilibre de ces deux forces hétérogènes : l'instinct social, recherchant le progrès, et les circonstances extérieures, intellectuelles d'abord, matérielles ensuite. Les sociétés refléteront ainsi dans leur organisation matérielle l'empreinte du milieu intellectuel, qui est une des conditions d'existence de la vie sociale.

Pour terminer cette question des milieux, ajoutons que Comte, inspiré toujours par de Blainville, fait remarquer que les organismes vivants, à mesure qu'ils s'élèvent dans l'échelle, deviennent de plus en plus dépendant des milieux sur lesquels, par contre, ils réagissent de plus en plus pour les modifier en leur faveur. De même dans l'évolution de sociétés, l'individu est d'abord subordonné à un groupe; puis, plus le groupe s'élargit plus il s'approche de l'humanité et plus il doit lui rapporter ses sentiments, ses pensées, ses actions. Mais pour arriver à un tel résultat il faut, dit

(1) Philosophie positive, Tome III, page 202.

Comte, régénérer la société, le milieu social, par la systématisation des sentiments, but de la morale positive.

Ayant précisé l'influence du milieu dans le conflit vital, A. Comte regrette l'imperfection de la physiologie positive qui n'avait qu'à peine ébauché, disait-il, l'étude des lois réelles, présidant au fonctionnement du deuxième facteur vital : l'organisme. « Si une mort, à jamais déplorable, n'avait point brusquement tranché le développement original de la théorie de Bichat, cet admirable génie, qui naissait en un temps opportun » (1) les dernières conceptions métaphysiques disparaissaient de la physiologie. Bichat, en effet, avait préparé « l'entière positivité des principales notions élémentaires de la physiologie » (2) en substituant aux anciennes idées de force vitale, l'idée de propriété. Si l'idée de fonction correspondait à celle d'organe, avec Bichat l'idée de tissus devait faire naître l'idée de propriétés vitales spéciales à chacun d'eux.

Les propriétés vitales inhérentes aux tissus, pour coopérer à la vie de l'ensemble.

Ainsi les propriétés vitales étaient conçues, dit A. Comte, non plus comme des entités mais comme étant parallèles à la matière organisée. N'était-ce pas là, aux yeux de ce philosophe, l'analogue dans le monde organique de ce qu'est l'attraction newtonienne en astronomie ? « Au-delà de la relation immédiate que l'analyse découvre entre l'élément anatomique et la propriété qui est son mode essentiel d'action, la science véritable cesse » (3).

S'inspirant encore de Bichat, Comte reconnaît, l'existence d'un tissu fondamental, générateur, qu'on retrouve, comme l'a fait de Blainvillle, dans toute la série animale et végétale et qui est le tissu cellulaire non différencié, fond essentiel d'une vie générale commune à tous les êtres organisés, la vie végétative, analogue à la vie économique dans les sociétés... C'est dans les degrés supérieurs de l'échelle zoologique qu'apparaissent alors avec les phénomènes généraux de la vie animale deux grands tissus secondaires : le tissu musculaire et le tisu nerveux. Aux lois de l'organisation végétale ou animale correspondent donc des lois de fonctionnement corrélatives.

Les lois de la vie végétative et animale.

Dans cet ordre d'étude rationnelle des deux vies, Bichat, d'après A. Comte, a su le premier opposer le caractère d'intermittence propre aux facultés animales, à l'indispensable

(1) Philosophie positive, Tome III' page 453.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 454.
(3) Colonna d'Istria. Bichat et la biologie contemporaine. Revue de métaphysique et de morale, mai 1908, page 276.

continuité des phénomènes purement végétatifs (1), la preuve réside « dans l'admirable chapitre qu'il a consacré à ce beau sujet dans les Recherches physiologiques sur la Vie et la Mort » (2).

Des lois d'intermittence, qui caractérisent la vie animale, Comte passe aux lois de l'habitude. « L'importance de cette propriété animale n'a plus besoin désormais d'être expressément signalée, puisqu'il est unanimement reconnu aujourd'hui, chez tous les bons esprits, qu'on doit y voir une des principales bases de la perfectibilité graduelle des animaux et surtout de l'homme... Cette institution due essentiellement à Bichat » fait participer les phénomènes vitaux « à l'admirable régularité de ceux du monde inorganique » (3).

Continuant l'étude de la vie animale, caractéristique de la perfection des organismes, A. Comte ébauche la théorie de l'ennui, constituée d'ailleurs avant lui par l'ingénieux Georges Leroy. Comte admet que « le besoin d'exercer les facultés est certainement le plus général et le plus important de tous ceux qui appartiennent à la vie animale proprement dite...., la seule existence d'un organe animal suffit à faire naître aussitôt une telle sollicitation, considération qui constitue directement *l'une des bases principales que la physique sociale doive emprunter à la physiologie individuelle* » (4).

Idée de consensus vital, d'harmonie nécessaire entre tous les organes. Solidarité organique.

Il ne nous reste plus qu'à signaler sommairement une idée, qui a son importance, et qui est présentée finalement par Comte dans sa biologie. Ce n'est pas autre chose que ce que Kant appelle « la finalité interne » ; pour Comte, malgré la diversité des organes « l'unité fondamentale de l'organisme animal (5) résulte nécessairement d'une exacte harmonie entre les diverses fonctions principales ; « il ne saurait y avoir, ni vie, ni organisation, sans un certain système indissoluble de parties plus ou moins hétérogènes concourant à un but commun » (6). Avec la vie apparaît quelque chose de nouveau, c'est l'idée d'un consensus, d'une idée directrice dira Cl. Bernard ; avec la vie, apparaît la notion d'une subordination des fonctions les unes aux autres. Ordre, hiérarchie, direction, harmonie qu'on retrouvera dans l'organisme social avec la même nécessité, « ne pouvait émaner que des études biologiques » (7).

(1) Philosophie positive, Tome III, page 519.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 519.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 523.
(4) Philosophie positive, Tome III, page 525.
(5) Philosophie positive, Tome III, page 528.
(6) Philosophie positive, Tome III, page 371.
(7) Philosophie positive, Tome VI, pages 708-709.

CHAPITRE IV

Phrénologie d'A. Comte (1)

Pour lier l'ordre extérieur physique et biologique à l'ordre social, les lois de la vitalité aux lois de l'existence collective, la biologie pouvait constituer un intermédiaire scientifique naturel ; mais pour cela fallait-il que la science biologique ne se bornât pas à l'étude des lois des phénomènes inférieurs de la nutrition ou de l'animalité, elle devait encore prétendre à la considération des faits les plus élevés de la vie intellectuelle et affective pour les soumettre eux aussi au déterminisme naturel.

Les éléments déterminants de l'existence collective étant pour A. Comte l'intelligence et le sentiment, les facultés intellectuelles et affectives ne devaient plus être l'apanage exclusif de la philosophie méthaphysico-théologique. La science biologique positive devrait embrasser tous les attributs de la nature humaine pour permettre la création d'une sociologie positive complétée par une morale.

Une telle étude, dit A. Comte fut abordée par le génie scientifique de Cabanis et surtout de Gall. « Quelque imparfaite qu'ait dû être cette première tentative fondamentale du génie positif dans un sujet aussi profondément difficile, il est aujourd'hui incontestable qu'elle a mis définitivement la physiologie en pleine possession de cet indispensable complément des attributions nécessaires (2).... « la théorie positive des fonctions affectives et intellectuelles est donc irrévocablement conçue comme devant désormais consister dans l'étude, à la fois expérimentale et rationnelle des divers phénomèmes de sensibilité intérieure propre aux ganglions cérébraux (3).

A la suite de Gall, A. Comte estime qu'il est temps de transporter dans l'étude des phénomèmes intellectuels et moraux la méthode positive, l'observation intérieure est une « profonde absurdité » ;.... Broussais a d'ailleurs très judicieusement remarqué, qu'une telle méthode devait tendre à rétrécir extrêmement l'étude de l'intelligence (4). Le bon sens philosophique commande d'étudier les fonctions

(1) Philosophie positive, Tome III, page 535.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 533.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 534.
(4) Philosophie positive, Tome III, page 539.

relativement aux organes, ou si cela n'est pas possible, il faut observer la suite effective des actes intellectuels et moraux dans la série animale, « l'idéologie est une partie de la zoologie » (1). Comte faisait ainsi allusion aux travaux de Lamarck prévoyant la corrélation nécessaire entre la structure du système nerveux et le développement des fonctions psychiques.

Deux principes philosophiques indiscutables pour A. Comte servent de base inébranlable à la doctrine de Gall, savoir : l'innéité des dispositions soit affectives soit intellectuelles ; la pluralité de ces facultés essentiellement distinctes, indépendantes les unes des autres quoique concourant dans les actes effectifs. Avec Gall, Comte admet la division fondamentale des facultés phrénologiques en affectives et intellectuelles, dont les premières correspondent à toute la partie postérieure et moyenne de l'appareil cérébral tandis que la partie antérieure est seule affectée aux secondes. Or, cette partie antérieure occupant à peine le quart ou le sixième de la masse encéphalique, la prééminence nécessaire des facultés affectives était établie sur une base scientifique. Comte réfute, en pasant, les opinions de Cabanis et Bichat, s'obstinant à ne concevoir automatiquement le cerveau que comme organe uniquement affecté aux phénomènes intellectuels.

Subdivisant les facultés affectives en penchants et en sentiments (ou affections), Comte reconnaît que le premier genre, le plus fondamental, se rapporte simplement à l'individu isolé ou, tout au plus à la famille, pour expliquer les principaux besoins de reproduction, d'éducation des petits, les modes d'alimentation, de séjour, d'habitat ; le second genre, plus spécial, suppose l'existence de rapports sociaux, entre individus d'espèce différente ou de même espèce et il détermine le caractère que les tendances de l'animal doivent imprimer à chacune des relations précédentes.

Le résultat d'une telle doctrine, c'est qu'elle faisait dépendre l'unité individuelle de la prépondérance des facultés affectives, sur l'esprit, l'intelligence et le caractère. Les sentiments et les penchants, vu leur intensité spontanée et la permanence, la symétrie, la duplicité de leurs organes propres, en relation incessante avec les viscères végétatifs, pouvaient seuls, donner l'impulsion nécessaire à l'intelligence et à l'activité humaine, agents catractéristiques de l'existence sociale.

Cette étude théorique établissait scientifiquement pour A. Comte, les bases d'une éducation rationnelle qui doit pouvoir subordonner la personnalité, reposant sur les penchants personnels, à la sociabilité, reposant sur les sentiments. « Vivre pour autrui », fameuse devise citée à chaque instant dans son « Système », voilà le terme des efforts de la morale positive qui ne pourra se réaliser que par la subordination de la personnalité à la sociabilité.

(1) Philosophie positive, Tome III, page 541.

Ainsi, pour A. Comte, les faits intellectuels et moraux « grâce à la théorie de Gall », se réduisaient aux faits biologiques. Par ses racines, la psychologie plonge dans la biologie puisqu'elle se ramène à la phrénologie. Bien mieux (1) dans son système, en 1851, A. Comte ne trouvera pas la théorie de Gall suffisante, il la complètera, « la vie affective étant encore trop négligée ; c'est ainsi qu'il édifiera une « théorie subjective du cerveau » où le cœur l'emportera sur l'esprit et l'activité, la région affective étant placée à l'arrière, celle de l'activité au milieu, celle de l'intelligence sur le devant et le sommet du crâne.

La seule grande objection sur les sciences biologiques à savoir : le déterminisme impossible dans le domaine intellectuel, étant ainsi écarté, A. Comte pouvait dire qu'il parviendrait « à faire sentir qu'il y a des lois aussi déterminées pour le développement de l'espèce humaine que pour la chute d'une pierre. »

(1) Système politique, Tome I, page 679, 1851-1854.

CHAPITRE V

Conclusions de la Section III

Si maintenant, nous jetons un regard en arrière pour lier les idées biologiques d'A. Comte, nous allons être amenés à saisir tout l'intérêt que cette synthèse va apporter à l'étude de la sociologie.

I. Tout d'abord la biologie collabore avec la sociologie à une œuvre commune, elle contribue dans son domaine et dans la mesure de ses moyens à faire triompher l'esprit positif. Depuis Cabanis, suivi d'ailleurs par Bichat, Lamarck, Gall et Broussais, les biologistes, dit A. Comte, ne se perdent plus dans la recherche des causes finales et premières ; l'imagination des savants est subordonnée à l'observation, et le progrès de leurs spéculations dépend essentiellement du perfectionnement de la méthode, sans que l'exacte réalité ne puisse jamais être parfaitement dévoilée. Le caractère relatif des conceptions s'oppose aux notions absolues, il n'existe pas en biologie de vérité absolue et fixe, les théories successives ne sont que des approximations croissantes d'une réalité qui ne peut jamais être rigoureusement appréciée ; la meilleure théorie est toujours, à chaque époque, celle qui repréente le mieux l'ensemble des observations contemporaines.

Les phénomènes biologiques sont, pour A. Comte (en plein accord sur ce point avec Bichat et de Bainville), sous l'étroite dépendance des conditions d'existence soit organiques soit extérieures (1) ; ils sont soustraits aux influences surnaturelles puisque l'homme peut les modifier, les troubler, les suspendre par la méthode expérimentale que la science biologique « doit particulièrement au génie de Bichat » Par deux voies complémentaires l'une de l'autre ; la prévision rationnelle des phénomèmes et la modification volontaire que l'homme exerce sur eux, la science biologique, pour Comte, confirme que les divers événements du monde réel ne sont pas régis par des volontés surnaturelles, mais par des lois naturelles » (2).

La vie n'est plus une entité mystérieuse, elle est la conséquence, dit A. Comte (adoptant les idées de Blainville) d'un

(1) Philosophie positive, Tome III, page 320.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 316.

mouvement continuel de destruction et de rénovation. Les événements biologiques s'accomplissent d'une manière conforme aux prévisions de la science. « S'il était possible d'isoler rigoureusement chacune des causes simples qui concourent à produire un même phénomème physiologique, tout porte à croire qu'elle se montrerait douée, dans des circonstances déterminées, d'un genre d'influence et d'une quantité d'actions aussi exactement fixes que nous le croyons dans la gravitation universelle » (1).

Grâce à la fusion de l'anatomie et de la physiologie réalisée « par le grand Bichat », la structure et le fonctionnement des organes de la vie sont soumis à des lois naturelles devant lesquelles, l'action des hommes (que l'on croyait indéfinie et arbitraire) doit s'incliner.

Aussi la conception des lois naturelles libère, dit A. Comte, la raison humaine de toute influence surnaturelle dans le domaine biologique. L'harmonie nécessaire des lois, révélées par l'analyse statique et dynamique, conduit Comte à une « notion fondamentale » que la science sociale « appliquera complètement après la biologie » (2), cette notion est l'harmonie nécessaire entre le moyen et le but atteint ou à atteindre.

II. D'autre part, la biologie, pour A. Comte, apporte des procédés de méthode positifs qu'elle offrira à la sociologie naissante, chaque science inférieure faisant passer ses procédés à la science immédiatement supérieure qui l'étend et l'utilise ainsi à son tour.

Les sociétés, étant considérées comme des organismes vivants, les faits sociaux seront considérés comme des choses; on mettra de côté l'imagination, on les observera.

C'est dans la biologie que tous les savants (et particulièrement ceux qui élaboreront la science sociale) devront aller chercher le modèle de deux procédés indispensables : « l'art universel de classer et l'art comparatif proprement dit » (3). On doit ces travaux, dit Comte, au génie de B. de Jussieu, de Linné, Lamarck, de Blainville et de Broussais.

Comte, examinant les principes de Lamarck, les discute et adopte la théorie de Cuvier sur la fixité des espèces, puis celle de de Blainville sur la série linéaire des êtres vivants.

III. Mais pour fonder la philosophie positive et la sociologie, il ne suffisait pas de chasser la métaphysique des scien-

(1) Philosophie positive, Tome I, page 118.
(2) Philosophie positive, Tome III, page 323.
(3) Philosophie positive, Tome III, page 314.

ces de la vie, il fallait enore, selon le plan de Comte, démontrer que les phénomènes intellectuels et moraux auxquels la sociologie est subordonnée, sont sous la dépendance de conditions organiques, pour être soustraits aux « entités psychologiques ». Les sentiments, les idées, les actions des hommes vivant en société, allaient ainsi être soumis à des lois. Un certain déterminisme allait ainsi participer à l'existence sociale, Comte pouvait alors écarter la création et la direction providentielle, ainsi que le pouvoir illimité des législateurs.

Ainsi avec Cabanis, Bichat, Gall et Broussais le monde social se soudait étroitement au monde vivant. Sans Gall et Cabanis, comme l'a reconnu A. Comte (1), sa sociologie ne pouvait être créée.

IV. Comte n'attribuait pas une valeur en soi à sa philosophie biologique. Celle-ci était à ses yeux une introduction nécessaire à sa sociologie.

Comte, qui ignorait la critique de Kant, attachait une grande importance (pour montrer la relativité de la connaissance humaine) aux conditions organiques de celle-ci : « Tandis que les géomètres, fiers d'avoir construit la mécanique céleste, rêvaient, sous forme objective, la science absolue, les biologistes démontraient subjectivement l'inévitable relativité des conceptions humaines, en dévoilant les conditions organiques des manifestations vitales (2). « Par là, la biologie apportait un appui indirect à sa philosophie générale ; mais on peut dire que ce qui lui faisait attacher le plus de prix aux sciences de la vie, c'était le fait que « l'ensemble des études biologiques posait nécessairement les bases directes et spontanées des méthodes et des doctrines propres à sa sociologie (3).

L'étude qui va suivre montrera, en effet, que la sociologie était obligée de « prendre ses racines » dans la biologie, et que « l'analogie logique de deux sciences (était), trop évidente pour qu'il faille spécialement insister sur l'irrécusable nécessité, de la part des sociologistes, de préparer d'abord leur intelligence par une étude approfondie des méthodes biologiques » (4).

(1) Politique positive, Tome I, page 565.
(2) Politique positive, Tome I, page 565.
(3) Politique positive, Tome I, page 565.
(4) Philosophie positive, Tome IV, page 392.

SECTION IV

La sociologie d'A. Comte étudiée dans ses rapports avec la biologie

——::——

Objectivité, observation, relativisme, déterminisme dans le monde de la vie végétative, animale, intellectuelle et morale, tels sont les termes de la philosophie biologique d'A. Comte.

Exprimés par les sciences de la vie, allons-nous les retrouver dans les sciences sociales ?

Comte l'a pensé.

La construction, qu'il a édifiée en partant de ces principes, nous permettra, d'ailleurs, de suivre la marche méthodique et puissamment synthétique de sa pensée.

Pour faire cesser le désordre qui désolait les sociétés, Comte voulait éliminer les politiques, les morales, les philosophie théologico-métaphysiques pour substituer une seule morale, une seule politique, une seule philosophie : la politique, la morale et la philosophie positives. Afin de mieux diriger l'activité politique et morale dans le sens positif, l'art politique et la morale devaient reposer, pour A. Comte, sur l'étude de l'existence collective, ce qui impliquait la nécessité de connaître la société ou de posséder la sociologie. Pour la créer, Comte a refondu toutes les sciences en un moule unique : la philosophie positive, qui doit servir à guider l'esprit humain dans l'étude des sociétés.

Le but de la sociologie comtienne.

La sociologie ainsi guidée, étudiera « la masse de l'espèce humaine soit actuelle, soit passée, soit même future, constituant dans l'ordre des lieux et des temps une immense et éternelle unité sociale dont les divers organes, individuels ou nationaux, unis sans cesse par une intime et universelle solidarité, concourent inévitablement, chacun suivant un mode et des degrés déterminés à l'évolution fondamentale de l'humanité ». (1)

Ce qu'est la Société pour A. Comte.

L'ensemble des êtres humains, passés, futurs et présents constitue l'unité et l'immensité de ce grand organisme réel, dont « la nature composée fit longtemps méconnaître l'exis-

(1) Tome IV, page 293.

tence scientifiquement établie » et que A. Comte appelle l'humanité.

Suivant la métaphore de Pascal, Comte envisage l'humanité comme un seul homme qui évolue et change sans cesse. Etudier les lois d'une telle évolution dans les sociétés, pour s'élever à la connaissance du stade définitif sur lequel doit s'édifier la politique et la morale universelles, c'était jeter les bases de la nouvelle science de sociétés, en tracer les lignes d'ensemble et ordonner son économie générale. Comte étudiera donc les lois de la sociabilité humaine plutôt que des types sociaux; il n'y a, d'ailleurs, pour lui qu'une seule espèce sociale : l'humanité, fixée d'une façon immuable et uniforme dans le type social positif ; les phases théologique et méthaphysique n'en étant que les divers moments, les divers âges. Les diverses sociétés humaines aux stades théologique et méthaphysique sont dans l'humanité ce que sont les enfants et les adolescents dans une famille.

L'idée d'espèce sociale chez Comte.

Malgré les apparences, on ne trouve pas de types sociaux distincts et fixes chez A. Comte.

En biologie, on reconnaît l'espèce à un certain nombre de caractères fixes et communs à des êtres, quoique ces derniers aient entre eux un certain nombre de caractères différents. Ainsi, chez Montesquieu, observateur très au courant des études biologiques, il existe trois types sociaux distincts, qu'il a d'ailleurs classés après en avoir dégagé les caractères dominants (comme le faisait dans le monde vivant B. de Jussieu).

Les trois types sociaux se distinguent chez Montesquieu par les types de gouvernement (républicain, monarchique, despotique). Or, ces types de gouvernement diffèrent 1° par les peuples chez qui on les trouve; 2° par le nombre des citoyens; 3° par le volume des sociétés; 4° par les principes moraux (vertu, politique, honneur, crainte) ; 5° par le climat ; 6° par la situation géographique ; 7° par le rapport des citoyens entre eux (égalité, inégalité, division des fonctions, égalité dans la crainte). Chez Montesquieu, le type social dérive donc des causes mécaniques, naturelles et nécessaires ; Montesquieu a le sentiment très net du rôle du milieu social pour fixer les caractères des sociétés.

Or, Comte ne considère pas comme fixes les sociétés théologiques, gouvernées par les prêtres et les militaires, les sociétés méthaphysiques dirigées par les légistes ; ces sociétés ne sont que « la préparation » de la dernière, la société à type positif.

Il y a donc, pour Comte, qu'une seule espèce sociale : la société positive, se dégageant des deux précédentes.

Cette idée semble confirmée, à notre avis, par la philosophie biologique d'A. Comte qui doit être en une étroite connexion avec sa sociologie (comme il s'est plu à le reconnaître).

Opposé à la conception de Lamarck sur la transformation indéfinie des espèces vivantes, Comte admettait les théories de de Blainville et de Cuvier sur la fixité nécessaire des espèces qu'il devait nécessairement adopter ensuite en sociologie, pour fixer au stade positif la seule espèce sociale qu'était à son point de vue l'humanité.

Pour Comte, les sociétés, telles que nous les concevons, suivent nécessairement les étapes successives de la marche rectiligne assignée à l'espèce sociale unique : l'humanité. Mais si certaines sont arrivées, pour Comte, au stade positif, d'autres ne figurent sur la ligne du progrès qu'au stade métaphysique.

Si tous les peuples avaient suivi, dit-il, la même marche progressive, avec la même vitesse, l'évolution de l'humanité pourrait être représentée par une seule ligne droite ascendante; mais les différents peuples évoluant vers le stade positif par étapes de longueur différente, l'évolution de la Société (l'humanité pour Comte) « ne s'exécute pas, à proprement parler, suivant une ligne droite, mais selon une série d'oscillations, inégales et variables » (1), par rapport à une ligne rectiligne qui représente le mouvement moyen qui tend à prédominer et dont l'exacte connaissance permettra de diminuer ces oscilllations et, par conséquent, les tâtonnements.

Le plan de la sociologie d'A. Comte.

Un tel aperçu préliminaire fait connaître avec assez de précision le véritable esprit de la sociologie comtienne et la manière dont va se poser, d'après lui, le problème sociologique.

La sociologie étudiera donc ce vaste organisme « ensemble continu des êtres convergents » constitué par toutes les espèces animales sociables, coopérant à l'accomplissement des destinées humaines, à la conservation et au développement du « Grand-Etre ». En un mot elle a pour objet l'organisme collectif de même que la biologie étudie l'organisme individuel (2).

L'humanité, l'organisme social, est doué d'une activité spontanée, entretenue seulement et limitée par l'action du monde extérieur, mais n'en résultant aucunement, s'exerçant d'après des lois qui lui sont propres; la nature de son évolution, naturelle et spontanée, et qui est sa vie, dépend pour Comte de son organisation, de son mode de vitalité,

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 292.
(2) Philosophie positive, Tome VI, pages 776-780

de ses conditions d'existence, de même que dans l'organisme biologique la vie dépend de la structure interne depuis Bichat.

L'organisme social obéira donc à l'exemple de l'organisme individuel, à deux sortes de lois soit qu'on le considère au repos ou en mouvement.

Les lois statiques régiront la structure interne du monde social, les lois dynamiques démontreront la marche progressive de l'humanité.

La statique sociale étudiera les conditions d'existence de ce grand organisme, ses éléments constitutifs et leurs rapports, comme de Blainville l'enseignait pour le corps vivant. La société ne peut provenir que d'êtres homogènes, collectifs par conséquent, et dont la famille formera le type le plus simple et le plus intime analogue aux éléments des tissus biologiques (1), les classes ou castes formeront les propres tissus (2); c'est enfin la réunion des familles qui engendrera successivement les cités ou communes, les tribus, la patrie et plus tard l'humanité ; « cités ou communes sont les véritables organes de l'organisme collectif » (3).

Si la statique sociale est fondée sur l'idée d'organisation, la dynamique repose sur l'idée de vie, c'est-à-dire sur l'idée de progrès social (4).

La sociologie comtienne apprendra donc à connaître les lois nécessaires de l'ordre et du progrès social; or, que demande l'humanité, dit A. Comte, si ce n'est l'ordre et le progrès. Seule la nouvelle science pourra donc assurer l'harmonie et la paix puisque l'art politique fondé sur elle, sera « organique sans être rétrograde, progressif, sans être révolutionnaire ».

Bien mieux, la notion d'humanité, ainsi édifiée par la sociologie comtienne, apprendra aux générations présentes qu'elles sont solidaires des générations passées et futures, puisque la loi fondamentale de la vie sociale réside dans le progrès. « Les vivants, dit A. Comte, sont de plus en plus gouvernés par les morts, qui représentent la meilleure portion de l'humanité. »

Sociologie d'abord, politique positive ensuite, telles

(1) Système politique, Tome II, page 293.

(2) Système politique, Tome II, page 293.

(3) Système politique, Tome II, page 293.

(4) Ce que Comte appelle dynamique sociale serait plutôt comparable à l'embryologie, la statique sociale comprendrait l'anatomie et la physiologie des sociétés; Comte assimile le développement social à la vie, conception erronée.

sont les déductions systématiques et logiques auxquelles était poussé A. Comte par l'ensemble de ses prévisions. La politique positive était ainsi logiquement enchaînée à la philosophie positive. Tel est le but final auquel conduisait la sociologie comtienne.

Pour se constituer, quels procédés de méthode la sociologie va-t-elle emprunter aux autres sciences et particulièrement à la biologie ?

---:---

CHAPITRE I

La Méthode Sociologique d'A. Comte et la Méthode Biologique

« L'analogie logique (de la biologie et de la sociologie) est trop évidente, dit A. Comte, pour qu'il faille spécialement insister sur l'irrécusable nécessité de la part des sociologistes, de préparer d'abord leur intelligence par une étude approfondie des méthodes biologiques » (1). La sociologie, empruntant « à la biologie le principe philosophique très précieux » des conditions d'existence « transformation positive des causes finales », la sociologie, dis-je, doit renoncer à l'ancienne méthode métaphysique subordonnant les faits à l'imagination et prétendant aux notions absolues. Il est, au contraire, nécessaire d'observer, comparer, classer « les événements sociaux » comme l'ont fait Bichat, Broussais, Lamarck, de Blainville dans le domaine biologique, à la suite de Condillac (2).

L'observation

L'observation est possible en sociologie. Nier son efficacité, c'est s'interdire d'en user utilement dans les autres sciences ; or, il n'y a pas de sciences, et en particulier, la biologie, qui ne soit testimoniale ; bien au contraire, cette dernière a pris son essor lorsque les savants ont appris à observer, A. Comte s'est abondamment expliqué sur ce sujet dans le livre III de sa Philosophie positive.

Comme dans la biologie, l'observation des phénomènes sociaux doit être détaillée ; le sociologue considèrera « les coutumes les plus insignifiantes en apparence », il analysera « les monuments, les langues » pour pouvoir ensuite les comparer.

Comme en biologie encore, les vues générales, les vues d'ensemble devront avoir une prépondérance, pour pouvoir diriger, interpréter les résultats que l'analyse aura fait acquérir à l'observateur. « Ce précepte logique » rend l'esprit d'ensemble essentiellement prépondérant dans les études sociologiques « en y procédant surtout du système aux éléments ». Que le lecteur veuille bien se rappeler les idées de Bichat sur la méthode, idées approuvées pleinement par A. Comte dans sa philosophie biologique, il verra

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 350.

(2) La méthode de Condillac s'est présentée à A. Comte dans l'heureuse application qu'en ont fait les réformateurs biologistes du début du XIX[e] siècle.

que déjà pour l'éminent biologiste, l'observation pouvait donner lieu à une généralisation quelconque : lois ou théories.

L'expérimentation indirecte

Dans les sciences biologiques, l'observation se complétait par un genre d'exploration spéciale : l'expérimentation naturelle ou factice.

Les cas pathologiques

Une perturbation factice dans l'un des éléments des phénomènes sociaux semble impossible en sociologie. Mais l'analyse pathologique, introduite en biologie, constitue également pour Comte une véritable expérimentation, quoiqu'elle soit indirecte. « J'ai démontré, en philosophie biologique, que les cas pathologiques, par suite même de leur spontanéité, constituaient en général, le véritable équivalent scientifique de la pure expérimentation. Les mêmes considérations philosophiques sont, à plus forte raison, essentiellement applicables aux études sociologiques, et y doivent conduire à des conclusions semblables, et encore mieux motivées, sur la prépondérance nécessaire de l'analyse pathologique, comme mode indirect d'expérimentation, convenable à l'organisme le plus élevé (1)... Le principe essentiel, établi surtout par les travaux de l'illustre Broussais, destiné désormais à caractériser l'esprit philosophique de la pathologie positive, est, par sa nature, aussi bien applicable à l'organisme social qu'à l'organisme individuel » (2). L'analyse pathologique consiste essentiellement « dans l'examen des cas où les lois fondamentales, soit de l'harmonie, soit de la filiation, éprouvent, dans l'état social, des perturbations plus ou moins prononcées... comme on le voit surtout aux diverses époques révolutionnaires » (3).

La maladie, pas plus dans le corps social que dans l'organisme individuel, ne consiste dans la violation réelle des lois fondamentales de la vie (4) ; les phénomènes normaux et les phénomènes pathologiques sont de même ordre, soumis à des lois, comme l'a montré « l'illustre Broussais » ; on peut donc conclure de l'analyse scientifique des perturbations sociales à la théorie positive de l'existence normale. Les troubles maladifs sont donc analogues, sauf la différence d'intensité, à ceux qui se produisent sous l'influence de certains facteurs normaux mais secondaires, tels que l'autorité politique, les races, les climats ; les phénomènes pathologiques sont, en sociologie, des troubles, des modifi-

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 309.

(2) Philosophie positive, Tome IV, page 311.

(3) Philosophie positive, Tome IV, page 308.

(4) Philosophie positive, Tome IV, page 311.

cations quant au degré et non quant à la nature, des phénomènes normaux. L'observation de ces phénomènes, tels que les expériences politiques les plus désastreuses ou les révolutions, sera donc un substitut précieux de l'expérimentation directe, encore plus difficile à faire intervenir ici qu'en biologie.

La méthode comparative

La méthode comparative doit prédominer encore plus dans les études sociales que dans la biologie, mais une aveugle imitation du procédé biologique n'est pas possible pour A. Comte puisque la hiérarchie des espèces sociales n'existe pas, comme dans le monde animal. D'ailleurs la méthode comparative est un ensemble de procédés spéciaux.

Tout d'abord, en sociologie, la méthode comparative consistera à comparer les sociétés humaines avec les sociétés animales. Ayant déjà comparé en biologie, à la suite de Lamarck, les phénomènes intellectuels et moraux chez l'homme et les animaux, une nouvelle comparaison sociologique étendue de l'homme aux autres animaux et surtout aux mamifères les plus élevés, permettra de découvrir les lois de sociabilité les plus élémentaires, les lois d'association, de solidarité qui s'expliquent, dans leurs premiers germes, par la biologie intellectuelle et morale.

Ce procédé de comparaison ne sera guère utile, dit A. Comte, à la partie de la sociologie que l'on étudiera sous le nom de dynamique sociale, par contre, il prouvera qu'il faut cesser « de regarder comme factices et arbitraires les liens fondamentaux de la famille humaine » puisqu'on les retrouvera « avec le même caractère essentiel chez les animaux ». C'est à une telle étude qu'en 1878 M. Espinas a consacré sa thèse de doctorat ès-lettres, ruinant définitivement les théories de Rousseau sur le caractère contractuel des sociétés.

La biologie apporte encore à la sociologie un deuxième mode de comparaison, permettant de suppléer à l'observation directe, et consistant dans le rapprochement rationnel des divers états de sociabilité auxquels sont arrivés les différents peuples habitant la surface terrestre. Quoique la progression fondamentale de l'humanité soit unique, comme nous le verrons bientôt, quoique, pour A. Comte, tous les peuples doivent à la fin de leur évolution, se fixer définitivement dans le type social positif, certains cependant, n'ont encore atteint qu'un degré inférieur de développement, à côté d'autres arrivés au terme de l'évolution sociale. Ainsi « les divers états antérieurs des nations les plus civilisées se retrouvent aujourd'hui... chez des peuples contemporains répartis en divers lieux du globe ». Ce qui jus-

tifie ce procédé, c'est « l'identité nécessaire et constante du développement fondamental de l'humanité. »

Enfin, l'étude comparative *de la phylogénie et de l'ontogénie* sociales, permettait aussi à A. Comte de confirmer d'une façon générale, la loi de corrélation biogénétique qui régissait déjà tout le monde biologique depuis Meckel et de Blainville, et à laquelle il a donné son approbation dans sa philosophie biologique.

La méthode comparative n'est donc pas pour Comte, un moyen de déterminer les causes de l'évolution sociale ; c'est un procédé pour vérifier les lois du développement social s'appliquant à toutes les races, à toutes les nations, à tous les peuples. A. Comte n'a qu'une idée, démontrer la loi du progrès par la filiation historique comparative.

La méthode comparative, instituée par A. Comte et confirmée par ses études biologiques, subira avec les sociologues modernes une profonde modification. M. Durkheim admettra, avec A. Comte, que la méthode comparative est la seule qui convienne à la sociologie, puisqu'en effet, les phénomènes sociaux échappent presque totalement à l'action de l'expérimentation, et, que d'autre part, il refuse d'user de la méthode historique que Comte considère comme spéciale à la sociologie. Mais la méthode comparative de M. Durkheim est toute différente de celle d'A. Comte ; avec le premier « on ne peut expliquer un fait social de quelque complexité qu'à condition d'en suivre le développement intégral à travers toutes les espèces sociales ». M. Durkheim, admettant la notion d'espèces sociales, fera porter les observations concomitantes et comparatives, sur les sociétés arrivées à la même période de développement ; avec lui la notion de causalité sera absolument impossible entre phénomènes se succédant dans le temps, quand il n'apparaît entre eux d'autres liens que des relations chronologiques, qui ont permis d'établir des lois causales entre des faits que rien autre chose ne pouvait rapprocher. Admettant le postulat empirique qu'à un même effet correspond toujours une même cause, M. Durkheim demandera à la méthode comparative le contrôle, la vérification d'un phénomène à observer à la suite de variations sociales identiques ou concomitantes. C'est ce que A. Comte n'avait pas besoin de demander, vue le point de vue tout à fait spécial auquel il se plaçait. De telles comparaisons, disait Comte, subordonnent le développement social à des considérations fixes de milieu, de race, de climat et empêchent d'apercevoir « la filiation réelle des différents systèmes de sociétés. »

La méthode historique.

Il y a donc un troisième procédé spécial de la méthode comparative qui, seul, peut permettre de retrouver l'ordre de l'évolution humaine. C'est ce que A. Comte appelle la

comparaison historique des divers états consécutifs de l'humanité ou la méthode historique. Cette méthode qui forme le « fond même de la science » la distingue esentiellement de la biologie. En effet, pour Comte, ce qui sépare le monde social du monde biologique, c'est que dans le premier on voit s'accumuler les résultats auxquels arrive chaque génération ; le fait le plus important est donc l'influence de chaque génération sur celle qui la suit ; suivant sa formule célèbre « Il ne faut pas définir l'humanité par l'homme, mais l'homme par l'humanité ».

N'y a-t-il pas dans cette idée un rapprochement frappant avec la loi de l'hérédité des caractères acquis de Lamarck où l'individu se définit par ses ancêtres.

Pour démontrer la loi du progrès de l'espèce humaine, Comte n'a observé que l'histoire de peuple germano-latin, « la race blanche », parce qu'elle seule était à l'avant-garde de l'humanité.

Ainsi les sociologistes ont appris des biologistes la méthode comparative aussi fondamentale en sociologie qu'en biologie ; ils apprendront encore, dans l'étude statique des sociétés que le principe capital des conditions d'existence se retrouve dans le monde social pour voir que, suivant le bel aphorisme politique de l'illustre de Maistre « tout ce qui est nécessaire existe. »

——:——

CHAPITRE II

La méthode positive a mené A. Comte, a l'étude du déterminisme social.

L'Idée de la loi sociale naturelle

La sociologie trouvant une méthode positive toute constituée grâce aux philosophies scientifiques qui l'ont précédée et parmi lesquelles la philosophie biologique occupe une place éminente, elle doit, pour être une science à l'égal des autres, assujettir les faits sociaux à des lois.

Les événements sociaux et particulièrement les faits politiques seront des « simples sujets d'observation, des choses » des faits naturels que l'on examine en mettant de côté l'imagination et en écartant la direction providentielle et le pouvoir illimité des législateurs » (1).

« Il n'y a d'ordre et d'accord possible qu'en assujettissant les phénomènes sociaux de la même manière que tous les autres, à d'invariables lois naturelles ». C'est s'élever ainsi à l'idée d'un ordre universel naturel dominant l'existense humaine.

Que sont ces lois naturelles auxquelles les faits du monde sociologique sont soumis à l'égal des autres ?

Pour A. Comte, la foi positive aborde l'explication réelle du monde, de l'homme et de la Société, en écartant partout la recherche des causes ; elle expose seulement les lois effectives des phénomènes, leurs relations constantes et naturelles de similitude et de succession ; dans l'état final de la science positive, lorsque la sociologie se sera intégrée dans la hiérarchie des sciences, un ordre immuable assujettira les phénomènes à des rapports invariables appelés lois.

« Nous devons analyser avec exactitude les circonstances de la production des phénomènes, les rattacher les uns aux autres par des relations normales de succession et de similitude » (1).

Cette définition de la loi exclut en sociologie deux ordres de recherches : la recherche des causes premières et la recherche *des facteurs psychologiques*, c'est dans les faits eux-mêmes que l'on doit trouver les causes d'autres faits et nulle part ailleurs.

(1) Philosophie positive, Tome I, page 18.

« Nous n'avons pas la prétention d'exposer les causes génératrices ou premières, nous ne ferons que reculer la difficulté » (1); Cabanis, Gall, Broussais, Bichat, Lamarck avaient répandu déjà la même doctrine en biologie.

Quant aux facteurs psychiques ils n'entraient point, pour Comte, dans la production des phénomènes sociaux, au même titre que les causes premières, parce qu'ils étaient inaccessibles à l'observation et à l'explication objective. Avec Gall, la psychologie ayant été réduite à la biologie, les faits intellectuels et moraux n'étaient pas autre chose que des faits biologiques.

Les lois causales de la sociologie seront donc des relations, concernant la succession et la similitude, que les phénomènes affectent entre eux. Ces lois naturelles de succession et de similitude sont conçues comme de simples faits généraux, qui ne comportent aucune explication, mais qui servent de base à une explication rationnelle. Ainsi les phénomènes de la vie végétative et animale, constatés par Bichat chez une multitude d'êtres plus compliqués constituaient les lois de l'existence vitale des êtres supérieurs. La similitude de l'organisation se répétant selon lui dans toute la série des êtres vivants lui permit d'établir une relation invariable entre deux phénomènes de nature distincte : la vie d'une part, la matière organisée de l'autre. L'intermittence des fonctions de la vie animale découverte encore par Bichat était aussi une loi naturelle de similitude puisqu'elle se répétait identiquement dans la série des êtres supérieurs.

Dans la multiplicité infinie d'êtres et de phénomènes qui se présentent à l'observation, l'homme, en effet, ne distingue d'abord que la simplicité des ensembles, sans en entrevoir la complexité. Par l'observation abstraite, la connaissance analytique des corps et de leurs propriétés substitue l'étude des conditions d'existence à celle des êtres.

C'est ce plan que suivit heureusement Bichat dans le domaine biologique pour opposer à la conception de la forme des organes, la notion des tissus et des deux vies : pour arriver à un tel résultat, il dégagea ce qu'il y avait de commun à toutes les relations constantes que l'expérience lui avait permis d'établir entre certains phénomènes réels. Avec lui, la loi naturelle telle que la concevait A. Comte, avait pénétré dans le domaine biologique.

De même la sociologie positive allait étudier avec Comte les événements offerts par les peuples pour y découvrir ces

(1) Philosophie positive, Tome I, page 13.

relations invariables dans leur succession qui conditionnent la vie de la Société.

Au lieu d'une puissance arbitraire et impénétrable à laquelle les hommes vivant en société semblaient fatalement asservis depuis les économistes du XVIIIe, Comte reconnaissait un ordre social invariable, inhérent à la nature même de la Société.

Les lois de l'ordre et du progrès social étant révélées par l'analyse scientifique positive, leur liaison montrera, comme l'anatomie et la physiologie biologique l'ont déjà montré, cette liaison montrera, dis-je, que *l'état social sous lequel l'espèce humaine a été trouvée par les observateurs a été la conséquence nécessaire de son organisation.*

Ainsi, connaître les lois statiques et dynamiques de l'existence et de l'évolution sociale, c'est pouvoir enfin prévoir les phénomènes, c'est fournir à l'art politique une base positive, un guide scientifique semblables à ceux dont l'art médical s'est enrichi à la suite des connaissances des lois de la vie.

——::——

CHAPITRE III

La statique sociale dans ses rapports avec la biologie

Pour parvenir à déterminer les lois sociologiques, il faut établir une division déjà adoptée en biologie à la suite de de Blainville ; il faut décomposer la physique sociale en deux sciences : la statique sociale et la dynamique sociale.

Statique sociale

La première, véritable « anatomie sociale », étudiera isolément les divers éléments sociaux. Quoiqu'une solidarité, comparable à celle qui existe entre les organes anatomiques d'un individu, rende un peu arbitraire cette dissociation, il est nécessaire, dit Comte, de s'y conformer pour la commodité de l'exposition.

Un principe qui doit guider dans cette étude des élément sociaux est « l'inévitable consensus qui caractérise les phénomènes quelconques des corps vivants et que la vie sociale manifeste nécessairement en plus haut degré » (1). Les lois statiques étudieront donc les rapports (les lois de co-existence) entre les éléments sociaux, condition nécessaire de la vie en commun, abstraction faite du mouvement général qui emporte la société ; ce deuxième point de vue fera l'objet de la dynamique sociale, étudiant les lois de l'évolution de l'organisme social, dont la statique a révélé l'ordre, l'organisation nécessaire. La statique, faisant abstraction du dynamisme, étudie le système social, comme s'il ne se modifiait pas dans le temps.

Ainsi la statique sociale, a pour objet la recherche des conditions d'existence communes à tous les peuples comme la statique biologique recherchait les conditions d'existence communes à tout le monde vivant.

Quel est l'élément constitutif de ce grand organisme ?

L'individu dans la Société.
Innéité de la vie en société.

La Société est, par A. Comte, un fait naturel. Pour faire vivre les hommes en commun, point n'a été besoin d'un contact social ou d'un pouvoir politique fortement organisé. Ils n'ont pas eu besoin non plus de rechercher les avantages, l'utilité que pourrait leur procurer un tel mode d'existence pour la satisfaction de leurs besoins. « La théorie cérébrale de l'illustre Gall « a dissipé cette idée de l'influence des besoins créant les facultés, tout cela ce sont « des aberrations » ; le point de départ de la vie en société

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 417.

est dans la sociabilité spontanée, naturelle, innée, de l'espèce humaine, telle que Gall l'a démontré (1). « Ce penchant instinctif à la vie commune, indépendamment de tout calcul personnel », Comte est persuadé qu'on le retrouverait dans les espèces animales ; les travaux de psychologie comparée de Lamarck lui permettaient de faire cette vue anticipée sur l'avenir et qui a été réalisé d'ailleurs en 1876 par M. Espinas (2).

A. Comte, dans cette étude de l'homme spontanément sociable ne manque pas de demander des « points de départ » (3) à la physiologie. L'examen des attributs généraux de la nature humaine présente pour lui, par conséquent, un grand intérêt au point de vue sociologique. Comme Gall l'a démontré, les facultés affectives sont, pour Comte, plus prononcées que les facultés intellectuelles, l'homme n'exerçant celles-ci qu'au prix d'énormes fatigues ; l'existence sociale soutenue, éclairée par une telle intelligence, naturellement et forcément paresseuse, serait donc presque inexistante et ne dépasserait jamais cette existence rêveuse « de purs esprits entièrement affranchis de tous les besoins organiques, étrangers à toutes les passions animales et humaines » (4).

Les facultés affectives stimulent les facultés intellectuelles nécessaires à une vie sociale plus active.

Mais la psychologie biologique de Cabanis d'abord, puis de Gall, sont venues apprendre à Comte, « parcourant l'échelle générale ascendante de l'ensemble des facultés diverses » que la tension intellectuelle, si nécessaire à la vie en société, est stimulée par les besoins fondamentaux de la vie organique et les instincts de la vie animale englobés sous la dénomination de facultés affectives « dont les organes appartiennent essentiellement à la partie postérieure du cerveau » (5).

Ainsi, poussé par le sentiment qui soutient une intelligence éclairant à son tour l'activité, l'homme met en jeu ces deux agents caractéristiques de l'existence sociale : l'intelligence et l'activité.

Les facultés affectives sont suppléées par l'exercice, l'éducation des facultés intellectuelles.

Si la prépondérance des facultés affectives est indispensable, dit A. Comte, « pour retirer l'intelligence de sa léthargie native », l'homme voit diminuer, entre d'étroites limites « un tel ascendant nécessaire », par l'exercice toujours croissant de l'intelligence se subordonnant les penchants, quoique l'inversion réelle de l'ordre fondamental

(1) Pour cette étude des facultés affectives et intellectuelles voir page 64 de notre travail.

(2) Thèse de lettres. Paris. Les Sociétés animales, 1876.

(3) Système politique, Tome IV, appendice, 3e opuscule, page 128.

(4) Philosophie positive, Tome IV, page 388.

(5) Philosophie positive, Tome IV, page 389.

ne soit jamais à craindre, grâce aux démonstrations anatomiques de Gall.

Hiérarchie des facultés affectives. L'égoïsme sert de guide à l'instinct social.

La psychologie cérébrale vient encore éclairer le sociologue sur les caractères dominants de certains penchants, dans la vie affective. Force est de reconnaître, à la suite aussi de l'école écossaise (qui n'a fait qu'ébaucher une telle étude) que les penchants égoïstes sont les plus forts. « La saine théorie biologique de l'homme démontre que les diverses affections sociales sont inférieures en persévérance et en énergie à nos affections purement personnelles » (1). Les penchants égoïstes étant plus énergiques au début de la vie en commun, l'existence sociale est plus forte et plus soutenue, car chaque activité individuelle s'assigne un but permanent et énergique. Avant de s'élever à la notion d'intérêt général, l'individu ne peut souhaiter pour les autres que ce qu'il désire pour lui-même. Au début les affections sympathiques avaient besoin d'être « dirigées » par des affections égoïstes ; et « les peuples avancés » n'ont pas d'autre morale, en prescrivant « d'aimer nos semblables comme nous-mêmes ».

Mais dans ce sublime précepte, l'instinct personnel ne cesse point de servir de guide et de mesure à l'instinct social... « car en quoi et comment celui qui ne s'aimerait point pourrait-il aimer autrui » (2).

Ainsi, en utilisant les données « biologiques » sur la nature de l'homme, dont la constitution est loin d'être radicalement vicieuse à cet égard, on arrive à établir que les hommes ont des affections sociales innées, tempérant, modifiant le système des penchants personnels. Ainsi peut-on faire « irrévocablement justice » des sophismes métaphysiques » qui refusaient à l'homme tout penchant sympathique, social, spontané. Il n'y a, pour Comte, de vraiment regrettable que la trop faible intensité de ce modérateur nécessaire aux penchants personnels ; il est vrai que l'instinct sympathique peut être suppléé, aidé, par la collaboration de l'intelligence dont le développement s'affirme de jour en jour pour diminuer l'empire des passions; si bien que pour A. Comte, rendre l'homme plus intelligent, c'est le rendre meilleur au point de vue social.

Rôle de l'éducation au point de vue social.

La biologie, la psychologie physiologique de Cabanis et de Gall, sont donc les assises scientifiques de la sociologie comtienne statique, elles seront encore les fondements de la morale positive, qui rattachera harmonieusement, ces deux principes modérateurs de la vie personnelle (l'activité intel-

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 393.
(2) Philosophie positive, Tome IV, page 394.

lectuelle et l'instinct sympathique social) au moteur indispensable de l'existence réelle : l'instinct personnel.

La famille

L'homme isolé ne représente, pour A. Comte, qu'une abstraction irrationnelle dont l'humanité ne saurait résulter. L'élément constitutif de ce grand organisme est la famille. L'humanité ne peut provenir que d'êtres homogènes, collectifs par conséquent et dont la famille forme le type le plus simple et le plus intime. C'est la réunion des familles qui engendre successivement la cité, la patrie et plus tard l'humanité ; la famille, pour A. Comte, présente spontanément, sous le point de vue politique, le véritable germe des diverses dispositions essentielles qui caractérisent l'organisme social.

La famille est l'intermédiaire nécessaire entre l'individu et la Société car « c'est par là que l'homme commence réellement à sortir de sa pure personnalité » (1) et qu'il apprend à vivre pour autrui, tout en obéissant à ses instincts personnels les plus énergiques.

Aussi la biologie positive va-t-elle asseoir, sur des bases naturelles, inébranlables, l'esprit fondamental de famille.

Considérant la famille, la vie domestique, abstraction faite de ses modifications dans les différentes nations et suivant les âges (polygamie, monogamie par exemple), A. Comte la réduit à deux ordres de relations fondamentales, savoir : la subordination des sexes et ensuite celle des âges. La première crée la famille, la deuxième la maintient ; toutes deux sont *les conditions d'existence* sociale de la vie domestique.

L'infériorité intellectuelle de la femme d'après A. Comte, confirmée par la biologie.

La connaissance de l'organisme et l'analyse « biologique de la nature intellectuelle et morale » de la femme va confirmer son inévitable subordination naturelle envers l'homme, dont tous les âges de la civilisation reproduisent l'ineffaçable caractère » (1), pour lui ôter son vain caractère religieux.

« La saine philosophie biologique, surtout d'après l'importante théorie de Gall », fait justice des déclamations révolutionnaires sur la prétendue égalité des deux sexes. « La biologie positive tend finalement à représenter le sexe féminin, principalement chez l'espèce humaine, comme nécessairement constitué, comparativement à l'autre, en une sorte d'enfance continue »(2).

La femme est donc, pour A. Comte, naturellement inférieure à l'homme au point de vue intellectuel ; elle est plus

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 405.
(2) Philosophie positive, Tome IV, page 406.

impropre que lui « à l'indispensable continuité aussi bien qu'à la haute intensité du travail mental...., ainsi l'invariable économie de la famille humaine ne saurait être intervertie, à moins de supposer une chimérique transformation de notre organisme cérébral ». Voilà une loi naturelle biologique pour Comte, devant laquelle les femmes doivent s'incliner.

Supériorité biologique de la femme au point de vue sociabilité.

Cependant, chez elles, les instincts sympathiques ou sociaux, les penchants altruistes, l'emportent sur les égoïstes ; leur rôle consistera donc à corriger, dans l'économie fondamentale de la famille, « la raison trop froide ou trop grossière qui caractérise habituellement » (1) le sexe masculin. L'influence de la femme consistera à modifier la prépondérance des instincts personnels sur les instincts sympathiques ou sociaux.

Subordination dans la famille.

La subordination des enfants aux parents, c'est-à-dire la subordination des âges, n'étant pas contestée par les esprits méthaphysiques les plus égarés, A. Comte estime inutile d'asseoir sur une discussion biologique une telle notion fondamentale.

Les conditions d'existence sociale se trouvant spontanément réalisées dans la famille, l'esprit de famille est « la première base essentielle de l'esprit social » ; il apprend à obéir et à commander.

Comte décare qu'il ne traitera pas des relations fraternelles ; pour lui, elles ne peuvent pas reposer sur l'égalité, car la famille étant un système et tout système biologique, impliquant la subordination, il faut, parmi les frères comme dans la Société plus tard, que les uns commandent et que les autres obéissent.

La division du travail nécessaire dans l'organisme animal se retrouve dans la famille.

Enfin la vie domestique, germe essentiel de la vie sociale, manifeste déjà le développement spontané d'une certaine spécialisation individuelle des diverses fonctions communes ; le système entier des études biologiques concourt à montrer que la perfection croissante de l'organisme animal consiste surtout dans la spécialité de plus en plus prononcée des diverses fonctions accomplies par des organes de plus en plus distincts, et toujours exactement solidaires.. ». Or, tel est éminemment le caractère propre de « l'organisme social » dont une première ébauche se manifeste dans la vie domestique.

Mais cette spécialisation spontanée et nécessaire au sein de la famille ne doit pas être pour Comte le seul principe de la liaison domestique. L'union qui préside à l'existence

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 408.

familiale a un caractère « essentiellement moral et très accessoirement intellectuel; ou, en termes anatomiques, elle correspond bien davantage à la région moyenne du cerveau humain qu'à la région antérieure ».

L'union familiale repose avant tout sur les nécessités biologiques.

L'instinct sympathique est donc le lien principal de la famille. Aussi est-ce par son exercice que les instincts sympathiques sociaux se développent à leur tour et prennent leur essor, la médiocrité intellectuelle de la plupart des hommes étant incapable de développer suffisamment et d'une façon directe la sociabilité. Ainsi, d'après A. Comte, la physiologie cérébrale vient encore donner une assise positive à l'union familiale.

La Société

Pour passer de la considération d'une famille au groupement, résultant du rapprochement définitif de plusieurs familles, l'instinct sympathique social ne peut donner à cette association, spontanée cependant, un caractère prononcé et une consistance durable (1). Si l'instinct est suffisant pour expliquer la famille, et même la création spontanée d'une société, l'étude attentive des groupements de familles montre que la *permanence* dans une telle association ne peut être atteinte que par la liaison en vue d'un but à atteindre : *le sentiment* de la coopération jusqu'alors accessoire devient à son tour prépondérant et l'instinct sympathique, malgré sa persistance, ne peut plus fournir le lien principal. La société demeurera, grâce au développement des facultés intellectuelles.

Comte a nettement vu que la société, étant un organisme vivant, offre « le plus merveilleux spectacle » d'une « immensité d'individus » doués chacun d'une existence distincte et indépendante, et concourant cependant à un même but sans se concerter. Ils croient tous agir d'après leurs « impulsions personnelles », ils travaillent cependant à une même œuvre immense et commune dont le développement graduel « lie d'ailleurs les coopérateurs actuels à la série de leurs prédécesseurs quelconques et même à la suite de leurs divers successeurs ».

La division du travail dans la Société.

La division du travail n'est donc pas envisagée par Comte sous le même aspect que les économistes. Ce n'est pas seulement dans une usine que le travail est divisé, suivant la conception incomplète des économistes, il l'est encore dans la société, envisagée non seulement dans son état actuel, mais dans son évolution passée et future. L'homme ne doit pas se considérer comme né d'hier ; tous nous coopérons, pour A. Comte, dans l'espace mais aussi dans le temps, à la vie de l'humanité.

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 421.

C'est donc la division du travail social (conçu dans son déroulement infini) qui maintiendra le consensus social et la solidarité sociale. Elle développera l'instinct social « en inspirant spontanément à chaque famille un juste sentiment de son étroite dépendance envers toutes les autres et de sa propre importance personnelle ».

Ainsi la division du travail n'a pu susciter l'état social ; bien loin d'avoir produit la Société, elle en suppose l'établissement spontané et nécessaire ; Comte, s'appuyant sur l'autorité scientifique de Gall, estime l'avoir suffisamment démontré.

Le Gouvernement répond à nos instincts d'obéissance

Si la division du travail fait naître dans le domaine technique l'esprit de détail, si elle rend un homme très adroit sous un rapport et « monstrueusement inapte » (1) sous tous les autres, le Gouvernement, par une heureuse compensation, fait naître l'esprit d'ensemble.

Le Gouvernement, dans la Société, est une condition d'existence à l'égal de la division du travail, il est une fonction naturelle, nécessaire ; il s'est développé spontanément, sans l'intervention de la réflexion humaine le destinant à veiller à l'exécution d'un contrat social ; la tendance de toute société à un gouvernement spontané trouve, dit Comte, sa vérification dans l'histoire des sociétés humaines et probablement animales (1).

Le Gouvernement est nécessaire parce qu'il répond encore à nos instincts, à nos penchants individuels. L'analyse psychologique de l'homme laisse apparaître, avec Gall, deux penchants spontanés ; l'un poussant « vers le commandement », l'autre « vers l'obéissance » (2). « Si les hommes étaient aussi spontanément indisciplinés qu'on le suppose aujourd'hui, on ne saurait aucunement comprendre comment ils auraient pu jamais être vraiment disciplinés » (3). L'instinct des masses populaires, à se reconnaître un maître, vient se manifester, dit Comte, avec une irrésistible tendance même dans les démolitions les plus révolutionnaires.

Ainsi la spontanéité fondamentale des divers penchants individuels se montre essentiellement en harmonie avec l'ensemble des organisations sociales puisque ces dernières sont dominées par leurs conditions d'existence.

Bien mieux, utilisant la méthode comparative, Comte, cherche (avant M. Espinas) la vérification de ses vues dans

(1) Voir Espinas déjà cité.
(2) Philosophie positive, Tome IV, page 437.
(3) Philosophie positive, Tome IV, page 438.

les espèces animales. On trouve, dit-il, même chez les animaux « une ébauche de vie de famille, première base de la vie sociale.... d'autres sociétés animales ont des habitudes de coopération active... Les types zoologiques, supérieurs aux mollusques, renferment des espèces sociales... Ce sujet difficile a été peu et mal étudié. La sociabilité appartient, avec des degrés très inégaux, à toutes les espèces où les sexes sont entièrement séparés » (1).

Etablissant ainsi la nécessité et la spontanéité des sociétés dans le monde vivant, Comte prouvait que la liberté et la réflexion ne changent en rien le caractère spontané et nécessaire des sociétés humaines.

Ainsi la vie sociale n'était que le prolongement de la vie animale ; grâce à l'appui scientifique de Gall et à la zoologie comparée, le déterminisme des faits biologiques pénétrait et régnait dans les faits sociaux ; les qualités supérieures de l'homme, nécessaires à la vie commune, n'étaient que le développement de penchants, de tendances, d'instincts existant déjà dans la nature animale ; la sociabilité étant le perfectionnement de la vie animale, le monde social n'échappait plus ainsi aux lois universelles du déterminisme naturel.

(1) Système politique, Tome I, pages 602-605.

CHAPITRE IV

La dynamique sociale dans ses rapports avec la biologie

Les lois de *l'ordre* humain, révélées par l'étude statique de l'organisme social étant contrôlées par la biologie, voyons quelles sont, au point de vue dynamique, les principaux rapports de la sociologie et de la biologie.

La dynamique sociale étudie les lois du *progrès* humain, les degrés essentiels de l'évolution qui caractérise les destinées successives de l'humanité ; elle considère les sociétés en mouvement, elle est « une physiologie sociale » (1), comme la statique avait été une anatomie.

La notion de progrès dans la série animale comparée à la notion de progrès social.

Le progrès, voilà donc la notion la plus importante et la plus étendue de la dynamique, qu'il importe, par conséquent, de bien préciser dès le début.

La philosophie biologique a démontré que plus on s'élève dans l'échelle animale plus les fonctions organiques deviennent partout de moins en moins marquées pour voir se développer les fonctions animales et principalement les fonctions intellectuelles et morales, base de l'intelligence et de la moralité. Ainsi les dispositions les plus élevées de notre nature sont dans un état continu de développement ; au début de la vie, lorsque l'homme menait l'existence sauvage, les facultés intellectuelles étaient essentiellement engourdies; par un exercice de plus en plus prépondérant des instincts sociaux et des facultés intellectuelles, l'influence de la raison s'est fait de plus en plus sentir sur la conduite de l'homme devenu sociable. « Sous le point de vue anatomique, on pourrait nettement caractériser une telle tendance, en la faisant surtout consister à déterminer par l'exercice un ascendant de plus en plus marqué chez les différents organes de l'appareil cérébral, à mesure qu'ils s'éloignent davantage de la région vertébrale pour se rapprocher de la région frontale » (2).

C'est donc l'évolution intellectuelle, le développement des facultés intellectuelles qui domine, embrasse et implique l'évolution sociale (3) ; la dynamique sociale n'est alors qu'une histoire des progrès de l'esprit humain.

(1) Cours de philosophie positive, Tome V, page 8.
(2) Cours de philosophie positive, Tome IV, page 447.
(3) Cours de philosophie positive, Tome IV, page 448.

Rôle de l'ennui dans l'évolution sociale

Parmi les facteurs secondaires qui accélèrent la vitesse naturelle du développement intellectuel, il faut signaler, dit Comte, et après Georges Leroy, l'influence de l'ennui, caractérisé par cet état remarquable de pénible langueur « qui indique à la fois l'existence réelle des facultés et leur insuffisante activité » (1). C'est une telle disposition de nos facultés intellectuelles et morales qui excite, pour Comte, tant d'efforts et tant d'activité dans la vie sociale.

Rôle de la durée de la vie humaine et de l'instinct d'innovation.

Il ne faut pas se dissimuler qu'un deuxième facteur influe sur le développement de la Société. L'homme, au début de sa vie, a l'instinct d'innovation plus développé que l'instinct de conservation, caractéristique de la vieillesse, si les générations se succédaient trop lentement, la vitesse du développement social serait grandement diminuée. « L'organisme social subit la même condition fondamentale que l'organisme individuel, où, après un temps déterminé, les diverses parties constituantes, inévitablement devenues, par suite des phénomènes vitaux, radicalement impropres à concourir à sa composition, doivent être graduellement remplacées par de nouveaux éléments » (2). Comte adapte à la vie de l'organisme social les idées de de Blainville sur les phénomènes de la vie organique. La vie sociale pour Comte, c'est la mort, mais c'est aussi la création (3).

Ainsi les pas successifs de l'humanité supposent le renouvellement continu des agents du mouvement général, sans cependant dépasser une certaine limite au-delà de laquelle l'instinct d'innovation exagéré, exercerait une influence nuisible.

Ainsi plusieurs facteurs aident au développement social, spécifions bien avec Comte que le principe nécessairement prépondérant réside dans l'évolution des facultés intellectuelles.

Rôle de l'hérédité des caractères acquis au point de vue social.

Mais qui dit développement, évolution, laisse supposer, comme en biologie, un perfectionnement. Par cela seul, en effet, que l'humanité se développe, les conditions d'existence se perfectionnent, la nature même de l'homme s'améliore par l'effet de l'exercice continu qui fixe dans la constitution organique de l'être humain, les résultats de ce développement.

Sous certaines réserves, Comte croit à la réalité des perfectionnements organiques intellectuels et moraux, liés au

(1) Cours de philosophie positive, Tome IV, page 449.
(2) Cours de philosophie positive, Tome IV, page 451.
(3) Plus tard Cl. Bernard dira: « La vie c'est la mort, la vie c'est la création. »

développement des sociétés. « Il me semble rationnellement impossible de ne point admettre ici le principe irrécusable de l'illustre Lamarck, malgré ses immenses et évidentes exagérations, sur l'influence nécessaire d'un exercice homogène et continu pour produire dans tout organisme et surtout chez l'homme, un perfectionnement organique susceptible d'être graduellement fixé dans la race après une persistance suffisamment prolongée... En considérant le développement intellectuel, on ne peut refuser d'admettre une plus grande aptitude naturelle aux combinaisons d'esprit chez les peuples civilisés » (1).

Ainsi, si la prédominance nécessaire des facultés intellectuelles a expliqué, dans la statique sociale, la persistance et par suite, les conditions d'existence de l'organisme social, nous voyons que le développement des sociétés en dépend directement aussi.

Rôle de l'instinct dans le progrès social.

Le ressort du progrès est lui aussi « biologique », il est inhérent à la société parce qu'il est la caractéristique de la nature humaine, parce qu'il réside dans cet instinct non d'être heureux de plus en plus, mais d'être de plus en plus raisonnable, de plus en plus homme. Le progrès ne dérive pas du milieu social mais de cet instinct intérieur, éclairé par les progrès antérieurement accomplis et par l'intelligence. Le moteur du développement social est donc, avec Comte, complètement intérieur à l'organisme social; les théories biologiques, là encore, éclaircissent les conceptions sociales.

Rôle de l'intelligence dans le progrès

Si l'humanité, comme tout homme quelconque, mais à un degré supérieur, est poussée au début par le sentiment, (l'instinct), c'est seulement par l'influence de plus en plus prononcée de l'intelligence, éclairant l'activité, que la marche de l'espèce humaine peut arriver au progrès final. L'histoire de la marche de la société est donc bien dominée par l'évolution, par l'histoire du développement de l'esprit humain « dont les organes correspondent à la partie antérieure de la région frontale » (2); mais l'esprit humain ne pouvant être étudié en lui-même, comme Comte l'écrivait à Valat dès 1819 (3), il suffira de rechercher les états par lesquels est passé le développement intellectuel de l'humanité, dans ses différentes spéculations, pour retrouver les lois de la marche de l'esprit humain; or cette marche inévitable consiste pour Comte, dans la loi de succession qui n'est autre que la loi des trois états « épine dorsale » de la

(1) Cours de philosophie positive, Tome IV, pages 307-308.
(2) Cours de philosophie positive, Tome IV, page 461.
(3) Lettre à Valat, XIII, pages 89-90.

sociologie, découverte en 1822. Cette loi dont nous ne voulons pas, à dessein, approfondir l'étude se résume dans cette phrase. L'esprit humain est passé nécessairement « par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, l'état scientifique ou positif » (1).

La loi des trois états appuyée sur la théorie biologique de l'homme.

Avant de passer à la vérification historique de cette triple évolution il importe, dit Comte, de lui donner « d'avance » une base scientifique « par la théorie biologique de l'homme » (2). La succession nécessaire des phénomènes sociaux, envisagés quant à l'évolution intellectuelle, doit être puisée dans l'exacte connaissance de la nature humaine.

Vu le faible développement de nos facultés intellectuelles au début de la vie sociale, l'homme n'arrivait à ne concevoir que lui-même, il se considérait comme le centre de tout, il transportait involontairement le sentiment de sa nature à l'explication radicale de tous les phénomènes. A chaque nouvel embarras qu'offrait le spectacle de la nature, l'homme imaginait une nouvelle volonté chez l'agent idéal déjà reconnu, ou encore il créait un agent nouveau; tel fut pour A. Comte le premier exercice qui put heureusement arracher l'intelligence à sa léthargie initiale pour lui permettre de prendre ensuite un ascendant de plus en plus marqué sur nos facultés affectives. L'homme a adoré d'abord les objets dans lesquels s'incarnait des fétiches, il les réunit ensuite en des termes abstraits qui furent les dieux; enfin l'humanité a pensé que tous les dieux sont subordonnés à un seul, et finalement qu'il n'y a qu'un seul Dieu, auquel sont subordonnés tous les phénomènes.

Après un exercice suffisant de nos facultés intellectuelles la raison s'est attribuée une prééminence de plus en plus marquée sur les facultés imaginatives, l'organisme social a suivi une marche qui lui a été imposée par l'organisation cérébrale des êtres qui le composent. L'homme n'hésite plus alors à substituer la recherche des lois réelles des phénomènes à celle de leurs causes primordiales, son esprit est adapté, par l'éducation et l'évolution, à une telle philosophie positive qui pénètrera jusque dans l'étude pourtant si complexe des phénomènes sociaux. Mais avant d'en arriver à ce stade définitif, l'humanité a traversé une phase intermédiaire, critique, c'est-à-dire métaphysique, expliquant les phénomènes par des entités mystérieuses et à laquelle correspondra dans l'ordre politique le règne des légistes et des avocats.

Le phénomène social, qui caractérise donc la vie de l'hu-

(1) Philosophie positive, Tome I, page 3.
(2) Philosophie positive, Tome IV, page 466.

manité et qui est ce passage à travers les trois différentes conceptions philosophiques, est donc bien l'effet d'une cause que Comte n'ignore pas et qui est inhérente à la nature humaine. Ce fait social, dont dérive tous les autres, peut à l'origine être déduit de l'étude psycho-physiologique de l'homme; mais cette méthode déductive d'après Comte n'est plus possible aux stades avancés de l'évolution; la distance entre le point de départ et d'arrivée étant tellement grande que l'esprit humain, s'il le parcourait sans guide, risquerait de s'égarer. Ainsi les théories psycho-physiologiques sont la pierre de touche qui permet d'éprouver la validité des propositions inductivement établies. « Il convient, dit-il, d'analyser les impulsions individuelles qui deviennent les éléments propres de cette force progressive de l'humanité ».

Ainsi le déterminisme et le réalisme dans la psychologie de l'individu ont cessé, avec Comte, d'être en contradiction avec le rationalisme individuel, propre à la philosophie révolutionnaire; ils s'allient, au contraire, grâce à la phrénologie, au déterminisme social.

L'évolution sociale, dépendant de l'évolution du mode de penser, repose donc sur une base psycho-physiologique, mais la formule qui l'exprime a tous les caractères de la positivité puisqu'elle s'en tient uniquement aux phénomènes sociaux et à leurs rapports respectifs.

L'évolution matérielle, en effet, a suivi une marche exactement parallèle à celle de l'évolution intellectuelle; l'invincible antipathie de l'homme primitif pour tout effort intellectuel l'obligeait à exercer son activité, dans la vie guerrière; avec le développement graduel des facultés intellectuelles éclairant l'activité, l'instinct producteur prend la place de l'instinct guerrier et destructeur. L'âge positif avec son intelligence et son activité exclusivement tournées du côté de l'industrie, apporte la paix et le bonheur universels.

Telle est donc dans l'ensemble l'évolution matérielle et intellectuelle de l'humanité basée sur la loi du développement des facultés intellectuelles de l'homme.

Le développement intellectuel des sociétés les place sur la ligne du progrès social, comme avec Bichat la vie animale était le signe du développement et du progrès des espèces.

On arrive ainsi à saisir le déterminisme social dans son fondement biologique et l'on évite, dit A. Comte, de « maudire » ou « d'admirer » les faits politiques qui ne deviennent que « de simples sujets d'observation ».

CHAPITRE V

Originalité d'A. Comte dans la conception organique de la société et du déterminisme social.

Ainsi, pour A. Comte, les sociétés sont des faits naturels et vu les rapports si étroits de la sociologie et de la biologie, il est amené à penser que les sociétés sont de véritables organismes. Comte le reconnaît volontiers avant des sociologues contemporains et particulièrement avant Spencer. Mais, dit-il « il ne faut pas exagérer les analogies de l'organisme social avec l'organisme individuel, car le premier est formé d'éléments séparables dont l'isolement ne détruit par l'existence » (1). On peut utiliser, à titre « d'indications » une certaine « similitude » entre les éléments, les tissus du corps individuel et les organes du corps social (2). Ainsi « les familles représentent les cellules ou la fibre » du tissu social; les cités sont les organes du corps social qui est l'humanité; « à la vérité, ces organes sont aussi des êtres tellement complets que chacun, susceptible d'existence distincte, aspire spontanément à devenir le principal noyau de l'immense organisme » (3) ; ainsi « l'analyse sociologique devient complètement analogue à l'analyse biologique » (4). Comte note ces « équivalences » (5), mais qui dit ressemblance ne veut pas dire identité, et s'écartant alors complètement de l'école biologique contemporaine, il recommande de ne pas ramener la sociologie à la biologie, de ne pas intégrer ces deux sciences qui ont un objet propre.

Les précurseurs de Comte dans la conception organique des sociétés

Comte a eu des précurseurs dans cette conception organique des sociétés.

L'antiquité avec ses penseurs et ses moralistes offre déjà l'esquisse de cette idée sur la nature des sociétés. Dans la République de Platon, Socrate affirme que « les sociétés sont comme des hommes, qu'elles sont les produits des caractères des hommes ».

Aristote, dans sa politique laisse entrevoir l'idée de corps social « on ne peut douter que la société ne soit au-dessus

---

(1) Système politique, Tome II, page 288.
(2) Système politique, Tome II, page 289.
(3) Système politique, Tome II, page 290.
(4) Système politique, Tome II, page 292.
(5) Système politique, Tome II, page 292.

de la famille et de chaque individu car le tout l'emporte nécessairement sur les parties puisque le tout étant détruit il n'y a plus de parties ».

Marc Aurèle, dans ses Pensées souligne » que le rapport d'union qu'ont entre eux les membres du corps; les êtres raisonnables, bien que séparés les uns des autres, l'ont aussi entre eux, parce qu'ils sont faits pour coopérer à une œuvre commune ».

Comme Platon, Hobbes avait conçu l'analogie spéciale entre l'organisation d'une société et l'organisation d'un homme. « C'est l'art qui a créé ce grand Léviathan qu'on appelle en latin « civitas » et qui est un homme artificiel encore que d'une stature et d'une force peu commune.... où les souverainetés des états sont des âmes qui donnent la vie et les mouvements à tous les corps sociaux, où les magistrats et les autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire sont des articulations ». (De universo et syderibus l. p. 334).

Reprenant une image de St-Paul, Bossuet, dans sa Politique tirée de l'Ecriture Sainte, donne son point de vue sur la nature de la société. « La Société est d'origine divine. Dieu l'a établie pour que chacun y trouve son bien. Il a donné aux hommes divers talents. L'un est propre à une chose, l'autre à une autre afin qu'ils puissent s'entraider comme les membres du corps et que l'union soit cimentée par ce besoin mutuel. Comme nous avons plusieurs membres qui tous ensemble ne font qu'un corps et que les membres n'ont pas tous la même fonction, ainsi nous ne sommes tous ensemble qu'un seul corps et tous membres les uns des autres. »

Vico (1) dès 1725 voit dans les sociétés des faits naturels et nécessaires. « Toute question, dit-il, sur la nature de la société doit se résoudre par l'histoire. Cette méthode est peut-être plus nécessaire dans l'étude des corps politiques que partout ailleurs, en raison de la complexité de leur structure et de la délicatesse de leurs organes ». De cette façon « on voit que les corps politiques ont une durée moyenne suivant leur genre, qu'ils naissent, se développent et meurent au pied de la lettre comme les corps vivants. »

D'après Monsieur Espinas, J. de Maistre a ébauché une théorie positive des sociétés elles-mêmes, dont il aurait « très vraisemblablement » emprunté les idées mères à Vico (2). Or, Comte parle en termes élogieux de « cet il-

(1) Les principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations, 1725. Vico.
(2) Espinas. Sociétés animales. Introduction, pages 60-67.

lustre de Maistre » dont l'ouvrage « du Pape » figurera à côté de « la Politique sacrée » de Bossuet, dans la bibliothèque positiviste.

Ainsi l'école théologique admettait que la constitution naturelle des nations était toujours antérieure à la constitution écrite, elle adhérait à la doctrine qui fait de la société un être de nature.

Les économistes, à la suite du docteur Quesnay ont mis, eux aussi, en lumière ce qu'il y avait de naturel, de spontané, de nécessaire dans la société humaine. On retrouve chez J.-B. Say (1) particulièrement. Les métaphores de corps social, d'organisme social, de physiologie sociale auxquelles Quesnay avait été amené par ses études médicales. « La société humaine, disait Quesnay, est un fait nécessaire, régi par des lois providentielles. La mission du gouvernement, de l'autorité, est, non pas de faire des lois mais de déclarer de proclamer les lois naturelles et d'en assurer le maintien ». J.-B. Say dit de même « le corps social est un être vivant par lui-même... Il ne reçoit pas son impulsion d'une force étrangère. Son principe d'action est dans son propre sein. C'est pour ainsi dire une machine animée. La puissance du gouvernement n'est pour elle que protectrice... les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution, se trouvent chez les gouvernés. C'est là qu'est la pensée et l'action » (2).

Ainsi, comme l'a dit M. R. Maunier « l'économie politique classique a déduit d'une sociologie le principe même qui fonde toute son économie politique » (3) : l'individualisme.

A. Comte n'a pas ignoré ces précurseurs; « le vieux Say, écrit-il, ...était fermement convaincu que nous marchions dans la même voie, tendant à fonder tous deux la science sociale » (4), mais dit A. Comte, pour fonder la science sociale », il ne fallait pas restreindre aux phénomènes économiques l'application de cette conception fondamentale qu'est la loi naturelle; si les économistes l'avaient étendue aux autres phénomènes sociaux la science politique était fondée. Mais les économistes, ajoute-t-il, ne l'ont pas fait (5).

(1) Leçon d'ouverture. Collection des Economistes, vol X et XI, pages 1767-1832.
(2) J.-B. Say, Cours complet, Tome II, page 539.
(3) La sociologie chez les Economistes. — Revue du Mois. Année 1911, page 167. — L'économie politique et là sociologie 1910, pages 40-199.
(4) Corresp. à St-Mill, page 255.
(5) Système politique, Tome III, page 213.

Enfin St-Simon a vu lui aussi dans la Société un véritable être. La science politique était pour lui une branche de la physiologie. Si cette dernière étudie le développement de l'individu, elle prend le nom de physiologie proprement dite, si elle étudie l'espèce humaine elle s'appelle alors physiologie sociale. (1) La physiologie sociale « plane au-dessus des individus, qui ne sont plus pour elle que des organes du corps social dont elle doit étudier la fonction organique comme la physiologie spéciale étudie celle des individus, car la société n'est point une agglomération d'êtres vivants dont les actions indépendantes de tout but général n'ont d'autre cause que l'arbitraire de volonté individuelle; la société, au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent, d'une manière différente à la marche de l'ensemble. La réunion de toutes constitue un véritable être. Cet organisme immense se développe comme l'organisme individuel, il traverse l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr et il arrivera à la vieillesse » (2)

La conception de la loi naturelle avant Comte.

Il faut faire remarquer aussi que la découverte des lois sociologiques était déjà dans l'air à la fin du XVIIIe siècle, et que tous les penseurs de l'école encyclopédique y tendaient, (ceux au moins qui appartenaient au groupe s'occupant plus spécialement d'économie sociale : Turgot, Diderot, Georges Leroy (3), de Brosses (4), Boulanger, Condorcet). Au début du XVIIIe siècle, Fontenelle avait même déjà parlé de lois naturelles pour les phénomènes sociaux, sans en formuler aucune.

Mais c'est surtout Montesquieu qui a beaucoup fait pour introduire la conception de la loi dans les phénomènes sociaux. Il a vu dans les « faits » sociaux « des choses » (5) soumise à des lois. La loi naturelle chez Montesquieu n'est pas d'une nécessité réelle, inhérente à la société elle-même, c'est plutôt une loi d'une nécessité rationnelle, logique.

Une nation pour Montesquieu (6) avait des lois positives parce qu'elles dérivaient de la nature du type social, or(ce dernier à son tour, dérivait de causes mécaniques, naturelles, nécessaires, telles que le nombre des citoyens, l'étendue du pays, le climat. Montesquieu, vu son esprit monarchique et traditionaliste estimait que les lois positives ne pouvaient pas être arbitraires, individuelles mais propres au pays pour lequel elles étaient faites parce qu'elles étaient fondées sur la nature et le principe du gouvernement qui dépendait à son tour de toutes sortes de causes physiques et sociales. Aussi pour Montesquieu les lois établies par le législateur étaient fondées dans la nature des choses, elles étaient relatives à une foule de causes nécessaires auxquelles le législateur ne pouvait échapper. Pour comprendre, pour connaître ces lois, il fallait donc, d'après Montesquieu, commencer par observer les faits physiques et sociaux dont dépendaient nécessairement les lois positives.

(1) Mémoires sur la science de l'homme, Tome XI, page 9.
(2) Physiologie sociale, Tome X, pages 176-177.
(3) Dernières lettres sur l'Homme.
(4) Les Dieux fétiches. La mécanique des langues.
(5) Durkheim. Règles 20-58.
(6) Esprit des Lois. Edition Laboulaye.

Kant a pressenti dans son « idée d'une histoire universelle au point de vue de l'humanité » (1) que les individus et même les peuples entiers « tout en s'abandonnant chacun à leur propre sens et souvent à des luttes l'un contre l'autre, suivent à leur insu, comme un fil conducteur, le dessein de la nature à but inconnu et concourent à une évolution qui, lors même qu'ils en auraient une idée, leur importerait peu ».

Les Economistes, eux aussi, convaincus déjà de la réalité de la Société, ont proclamé et montré que dans le corps social il y a des lois économiques aussi nécessaires que les lois physiques. Ces lois étant des lois providentielles, les lois positives devaient se conformer aux premières. « Si les économistes a dit A. Comte, avaient étendu ce principe aux autres phénomènes sociaux, la sociologie eût été fondée ». Mais les économistes, ajoute-t-il immédiatement, ne l'ont pas fait.

Par conséquent, les idées d'organisme social et de déterminisme étaient déjà dans l'air au début du XIXe siècle ; à ces notions incomplètes, Comte, aidé, éclairé par les découvertes des biologistes, substitua une claire notion de la société conçue comme un vaste organisme doué d'une activité spontanée, entretenue et limitée par l'action du monde extérieur mais n'en résultant aucunement et s'exerçant d'après des lois qui lui sont propres. L'humanité vit et se développe par elle-même sans autre influence que celle des lois qui lui sont particulières, la nature de son évolution toujours naturelle et spontanée dépend de son organisation, de son mode de vitalité.

(1) 1784.

CHAPITRE VI

La conception organique de la Société a conduit A. Comte à une politique et à une morale positive

La Religion positive édifiée sur la phrénologie

Ayant expliqué l'ordre social universel par le système des lois naturelles, conception opposée à celle des volontés surnaturelles, Comte a dégagé la notion d'un être suprême, l'humanité, qui résume le monde et qui assure l'harmonie collective : « Extinctis Diis, Deoque, successit Humanitas » (1). L'humanité c'est « cet immense et éternel organisme » (2) auquel les hommes doivent rapporter leurs pensées, leurs sentiments, leurs actions. « Tous les hommes doivent être conçus non comme autant d'êtres séparés, mais comme les divers organes d'un seul Grand-Etre » (3), ils sont tous serviteurs de l'humanité ».

« L'homme proprement dit n'est, au fond, qu'une pure abstraction, il n'y a de réel que l'humanité » (4). Aussi « les institutions qui sont faites pour l'individu doivent-elles disparaître »; dogme révolutionnaire de la liberté de conscience, souveraineté du peuple, idée de droit fondement de l'individualisme, tout cela doit être oublié.

Pour diriger la Société qui repose sur l'intellectualisme, il faut faire appel aux « supérieurs intellectuels » (5), aux savants sociologues qui auront pour rôle de développer « la sociabilité », d'apprendre à compter avec autrui et de remplacer la notion métaphysique de droit par le sentiment du devoir; le pouvoir spirituel apprendra aux hommes à vivre pour le groupe social.

L'industrie, base temporelle de la société, sera tributaire de ces savants à qui elle demandera des lois et des conseils.

Opposé au principe du libéralisme, cher aux économistes, le gouvernement intellectuel aura, avec A. Comte, un rôle nécessaire et bienfaisant; il évitera d'abord la dispersion des idées, il conseillera ensuite les industriels, les com-

---

(1) Auguste Comte. Docteur Robinet.
(2) Système politique, Tome II, page 59.
(3) Système politique, Tome I, page 362.
(4) Système politique, Tome I, page 363.
(5) Système politique, Tome IV, pages 44-52.

merçants auxquels est confiée la vie matérielle des sociétés. Les différents entre patrons et ouvriers seront à jamais oubliés car le sentiment de la solidarité et du but commun à atteindre inspirera les hommes. La paix, l'harmonie règneront car la politique positive aura été « organique » sans être « rétrograde ».

Comte a ainsi ouvert la voie aux thèses solidaristes contemporaines, en subordonnant l'individu à l'espèce, en remplaçant les droits par les devoirs, puisque la vie de société est une vie de perpétuel sacrifice (1).

La même idée s'est trouvée reproduite par M. Alfred Fouillée : « La solidarité a la valeur d'une idée-force, la reconnaissance d'une identité profonde entre les hommes, un idéal d'unité parfaite; et à ce titre, comme suprême objet du désir rationnel, elle prend pour l'être raisonnable la forme du devoir... Nous devons anticiper l'unité du genre humain, qui n'est pas encore complète et ne le sera jamais, en agissant comme si nous étions déjà tous en un et un en tous » (2).

La théorie d'A. Comte sur la solidarité se place dans la sphère de la sociologie et de la morale; pour Comte la solidarité résulte d'abord des dissemblances créées par la division du travail, puis des ressemblances, résultant de la cohésion des individus en un même corps. Au lieu de l'intérêt s'ajoute le lien d'un même idéal, d'un même but. « La solidarité repose précisément sur ceci que les hommes se représentent les uns les autres au point d'être responsable les uns pour les autres » (3)

Quoique la théorie de la solidarité de Monsieur Bourgeois ait « un caractère politico-juridique » (4), n'y a-t-il pas une certaine identité de vues dans le but que poursuivaient A. Comte et l'auteur de la Philosophie de la solidarité : « Solidarité-fait, solidarité-devoir, ne confondons jamais l'une et l'autre: ce sont des contraires. Mais il était indispensable de constater la première pour apercevoir la nécessité morale de la seconde » (5).

La religion positive

Après avoir révélé aux hommes leur destinée sociale et leur avoir demandé d'y subordonner leurs idées, Comte estime que l'intelligence et l'activité, par leur faiblesse relative, par leur intermittence naturelle sont impropres à maintenir une telle harmonie sociale. Le fondateur du po-

---

(1) Système politique, Tome II, page 76.
(2) Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1901.
(3) Traité de politique, Tome II, page 336.
(4) Gide. Histoire de doct. économique, page 707, 3e Edition.
(5) Bourgeois. Philosophie de la solidarité, pages 13-17.

sitivisme n'attribue plus la prépondérance aux phénomènes de l'intellect, au mode de penser pour diriger l'activité humaine; il estime nécessaire, au contraire, de discipliner les sentiments. Imprégné de la méthode historique, admirateur du Moyen Age, il sait que la religion est nécessaire; pour maintenir l'unité de but, d'action et de pensée, il faut revenir à une foi commune, gardienne d'une civilisation universelle et définitive.

La religion est devenue l'infrastructure de son système, la pensée humaine n'est plus conduite par la force de la raison mais par la violence des sentiments. Comte abandonne l'idéologie rationnelle pour rentrer dans le romantisme et la religiosité, dernier refuge de « l'idéomanie » (1).

Cette systématisation finale repose encore, d'après Comte, sur la connaissance positive de la nature humaine, préparée « par le génie scientifique de Cabanis et surtout de Gall ». Vu son intensité spontanée et d'après la permanence résultant pour lui de la duplicité et de la symétrie de ses organes propres, le sentiment seul pouvait donner cette impulsion nécessaire à la conduite humaine. C'est ainsi que l'étude positive « des faits intellectuels et moraux » a conduit A. Comte à une religion qui se résume dans cette maxime « vivre dans et par autrui ». La religion positive, en demandant aux hommes de servir l'humanité par amour, s'adresse à leurs sentiments bienveillants seuls capables d'établir l'harmonie sociale.

Comte, comme tous les réformateurs du début du XIXe siècle, a été touché par la « nostalgie de la croyance ». Dans le domaine de la pensée, il a estimé nécessaire de faire rentrer, à côté des idées issues des sensations, le sentiment. « Le rêve d'une société construite sur les vérités scientifiques s'est-il dissipé à ses yeux ? pressent-il déjà, comme l'affirmera A. France, que la foule demande des affirmations et non des preuves et que « les pensées humaines sont conduites non par la force de la raison, mais par la violence du sentiment ». (2)

(1) Proudhon. Création p. 45.
(2) Bouglé. — Le programme intellectuel de Proudhon avant 1848. Revue du mois, page 276, Année 1911.

CHAPITRE VII

CONCLUSIONS DE LA SECTION IV

I. Si, au point de vue de l'objet, il faut, d'après A. Comte, se garder de ramener la sociologie à la biologie, au point de vue de la *méthode* « l'analogie logique des deux sciences est trop évidente pour qu'il faille ici spécialement insister sur l'irrécusable nécessité, de la part des sociologistes, de préparer d'abord leur intelligence par une étude convenablement approfondie des méthodes biologiques » (1) Les biologistes apprendront aux sociologues l'observation par tous leurs sens, l'art des classifications, les procédés de la méthode comparative aussi nécessaire en sociologie qu'en biologie.

II. — La biologie ayant remplacé dans son domaine le principe des *causes finales* par le concept des *conditions d'existence*, la science sociale exigera « l'application la plus complète et la plus importante de ce principe général, dont elle doit achever de développer l'esprit et de constater la féconde efficacité » (2). Les sociologues étant ainsi guidés, « l'étude directe du monde extérieur a pu seule, produire et développer la grande notion des *lois de la nature*, fondement indispensable de toute philosophie positive et qui, par suite de son extension graduelle... a dû être appliquée à l'étude même de l'homme et de la société. »

III. — Comme l'organisme individuel, le corps social a, d'après A. Comte, des conditions d'existence, des lois de structure.

Bien mieux, ces *lois statiques* de la sociologie, doivent être sans cesse vérifiées et contrôlées par la biologie. A. Comte cimente pour ainsi dire ses constructions sociales au moyen des conceptions physiologiques sur la psychologie de l'homme. Le sociologue acceptera « les dispositions effectives découvertes dans le corps social, s'il en trouve la vérification dans l'étude biologique de l'individu » qui est le type primordial que la biologie a construit d'avance pour la sociologie. C'est dans cette exacte harmonie continue

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 392, 5e Edition.
(2) Philosophie positive, Tome IV, page 366, 5e Edition.
(3) Philosophie positive, Tome III, pages 188-189, 4e Edition.

entre les conclusions directes de l'analyse historique et les notions préalables de la théorie biologique de l'homme que devra surtout consister la principale force scientifique des démonstrations sociologiques ». (1)

Ainsi, c'est poussés par un instinct, l'instinct sexuel, que les hommes se réunissent en famille où ils développent leur instinct sympathique prédominant de plus en plus sur leurs instincts égoïstes. C'est grâce aussi à la prédominance de la vie affective que l'intelligence, si nécessaire à l'activité sociale, sort de sa « léthargie native ». La nécessité d'un gouvernement répond aussi aux penchants naturels de commandement et d'obéissance, et ainsi les associations spontanées prennent un caractère durable.

IV. — La biologie « doit fournir également à la dynamique sociale son point de départ ». (2) La physiologie, grâce au « véritable rapport direct » entre elle et la science politique, établira « d'une manière positive les causes qui rendent l'espèce humaine susceptible d'une civilisation progressive » (2). La *dynamique sociale*, en effet, démontre que pour chaque phénomène social, il y a des lois « de son harmonie avec les phénomènes cœxistants » et des lois « de son enchainement avec l'état antérieur et l'état postérieur du développement humain » (3). L'évolution intellectuelle, dont la biologie démontre la réalité, embrasse et implique l'évolution sociale.

V. — C'est en s'appuyant sans cesse sur la biologie que Comte a établi le premier avec force que l'humanité est comme « un immense et éternel organisme » (4); c'est à la réalité même du monde vivant, que Comte est allé demander les lois de la nature et de la vie des sociétés. « Quoique la physiologie de l'espèce et celle de l'individu soient deux sciences absolument du même ordre, ou plutôt deux portions distinctes d'une science unique, il n'en est pas moins indispensable de les concevoir et de les traiter séparément » (5).

Mais s'il ne peut y avoir un abîme entre la science de la vie et la science des sociétés, Comte se défend bien de les confondre. L'humanité est bien un organisme, mais un organisme spécial ayant ses lois propres. Ces lois, la

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 373.
(2) Système politique, Tome IV, appendice, 3e opuscule, page 128.
(3) Philosophie positive, Tome IV, page 326.
(4) Système politique, Tome II, page 59.
(5) Système politique, Tome IV. Appendice, 3e opuscule, page 129.

science politique doit les respecter, nul ne peut rompre à son gré l'harmonie qui règne dans « la structure sociale ».

Enfin la sociologie, unissant par la notion d'humanité, les générations actuelles aux générations passées, montre aux hommes qu'ils collaborent à une œuvre commune à laquelle ils doivent consacrer leur activité et leur intelligence. Mais pour arriver à une union durable, A. Comte connaissant, grâce à la biologie, la faiblesse naturelle de l'intelligence demande aux instincts sympathiques, à l'amour fraternel « la base nécessaire de toute union durable entre des êtres indépendants... (1) le positivisme étendra... le sentiment fondamental de la fraternité universelle à tous les êtres qui méritent l'investiture humaine » (2).

Ainsi, par une synthèse puissante, A. Comte est amené à une politique, à une morale positive, qu'une foi religieuse commune doit perpétuer.

VI. — A. Comte ne put mener à bien une telle entreprise que par la forte préparation scientifique à laquelle il s'était astreint.

Repenser toutes les sciences, les classer, former par leur synthèse une nouvelle philosophie qu'il appliqua à la sociologie, tel est le travail considérable que Comte a accompli.

Si l'originalité de son plan a pu être discutée, personne avant lui n'a effectué cette systématisation positive des connaissances humaines.

Puissante émanation de l'école polytechnique il a su s'assimiler les notions biologiques qui étaient pour lui un indispensable préliminaire à ses études sociologiques.

Puisque la philosophie positive veut enseigner aux hommes que la science est œuvre collective, car « plus nous aurons de précédents, mieux nous vaudrons » (3), nous ne croyons pas diminuer A. Comte en résumant dans les conclusions qui termineront cette étude, l'influence qu'a pu exercer sur son esprit l'évolution de la philosophie biologique du début du XIXe siècle.

D'ailleurs Comte, dans la préface de son Catéchisme (1852) s'est plu à indiquer les sources de sa formation intellectuelle. « ... Depuis que la reconstruction est à l'ordre du jour, l'attention publique retourne de plus en plus vers la grande et immortelle école de Diderot et Hume, qui caractérisera

(1) Système politique, Tome I, page 613.
(2) Système politique, Tome I, page 612.
(3) A. Comte, cité par Sémérie, 23.

réellement le XVIIIe siècle, en le liant au précédent par Fontenelle et au suivant par Condorcet... C'est d'une telle école que je m'honorerai toujours de descendre immédiatement par mon précurseur essentiel, l'éminent Condorcet. Tandis que Hume constitue mon principal précurseur philosophique, Kant s'y trouve accessoirement lié;... de même sous l'aspect politique, Condorcet dut être pour moi complété par de Maistre... Tels sont avec *Bichat et Gall*, comme précurseurs scientifiques, les six prédécesseurs immédiats qui me rattacheront toujours aux trois pères systématiques de la vraie philosophie moderne, Bacon, Descartes et Leibnitz... » — Bichat, en effet, n'a été bien apprécié, au début du XIXe, que par A. Comte; c'est lui qui a soumis pour la première fois les phénomènes de la vie à des lois, qui a réclamé des explications positives de ces phénomènes en rejetant la recherche du pourquoi, des causes premières et des causes finales. C'est encore Bichat qui a reconnu la nature spéciale des propriétés des tissus vivants, déterminant les conditions qui produisent les phénomènes vitaux. Tous les principes essentiels de la doctrine positive de Comte, appliquée au monde vivant, sont dans Bichat; c'est depuis ce biologiste que l'étude de la vie s'est établie fermement en restant dans les strictes limites de la science.

Pour A. Comte qui voulait démontrer que les sciences de la vie étaient arrivées au stade positif, Bichat venait en « un temps opportun »; grâce à lui la philosophie positive pouvait être édifiée.

Pour rendre complètement positive la physiologie sur laquelle la sociologie prendra « sa base et son point de départ » la doctrine de Gall était le complément nécessaire des premières conceptions de Cabanis. Sans la phrénologie, A. Comte n'aurait pas pu donner un point d'appui solide à sa sociologie.

Mais si Bichat d'une part, a rendu possible la philosophie positive, si Cabanis et Gall d'autre part, ont rendu possible la sociologie, de Blainville, Broussais, Lamarck ont collaboré aussi à la même œuvre, moins directement certes, mais suffisamment pour en préciser l'importance.

De Blainville, Broussais, Lamarck se résignent aussi à ignorer en tout qu'homme de science, l'ordre des causes.

Le premier apporte sa contribution à la philosophie biologique et à la sociologie : il donne de la vie une définition plus positive encore que Bichat en liant les idées de vie et d'organisation; il signale le consensus nécessaire des phénomènes vitaux tant au point de vue statique que dynamique, il introduit la méthode comparative qu'utilisera la sociologie.

Le second, enrichissant la philosophie biologique d'une méthode nouvelle, l'observation pathologique, permettra à la sociologie de s'en servir à son tour.

Enfin Lamarck, en introduisant la notion d'hérédité des caractères acquis, fera apparaître l'idée de progrès dans le monde vivant, idée si importante en sociologie. Et puis, en laissant pressentir tout l'intérêt des études de psychologie comparée il confirmera les hardiesses d'A. Comte, soutenant que l'instinct social et sympathique n'est pas l'apanage exclusif de l'homme.

Ainsi l'on peut conclure que le XIXe siècle « avec ses six fondateurs » de la biologie positive s'est ouvert utilement aux yeux d'A. Comte pour « permettre enfin l'élaboration directe de la saine philosophie positive » conduisant aussitôt à la sociologie, à l'art politique, à la morale positive et à une religion.

——::——

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La physiologie établit « d'une manière positive les causes qui rendent l'espèce humaine susceptible d'une civilisation progressive. »

Syst. polit. T. IV. App. p. 129.

La sociologie plonge ses racines immédiates dans la biologie.

Philosophie positive, T. III, p. 671.

« Le véritable rapport direct » entre la physiologie et la science politique consiste sur ce que « la première doit fournir à la seconde son point de départ. »

Syst. polit. T. IV, App. p. 130.

1° Comte, dès le début de sa vie philosophique en 1818, voulait incorporer la science politique dans le système total des sciences, en vue de l'art politique. Pour éviter à cette nouvelle science les lenteurs, les tatonnements de celles qui l'ont précédée, A. Comte veut édifier la philosophie positive qu'il appliquera à l'étude des sociétés. Il faut qu'il démontre par conséquent, que toutes les sciences, et particulièrement la biologie qui précède immédiatement la sociologie dans sa classification, sont passées par plusieurs stades d'évolution pour arriver au stade positif.

Le caractère positif d'une science s'exprimant par trois traits essentiels : *objectivité*, *relativisme* inhérent à l'observation, *déterminisme* naturel, il est indispensable pour A. Comte de les retrouver dans les sciences de la nature vivante avant de les introduire dans le monde social.

2° Devant un tel plan à réaliser, quels sont les matériaux que les biologistes du début du XIXe ont amassés devant ses yeux, sans penser d'ailleurs à la destination spéciale qu'A. Comte leur donnera dans son œuvre.

Tout d'abord la méthode condillacienne dirige les recherches de Cabanis, Bichat, Lamarck, Broussais, Gall et de Blainville. A la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1810 la philo-

sophie de Condillac régnant sans partage dans les écoles, tous ces auteurs en ont été imprégnés.

Marquant de la défiance envers les doctrines générales, ils s'en tiennent à l'expérience, ils échafaudent de vastes spéculations mais ne leur reconnaissent qu'un caractère hypothétique et provisoire. Toute connaissance, leur a appris Condillac, se réduit à l'analyse. La réalité se présente à nous dans un état de confusion, la science a pour objet de mettre de l'ordre dans ce chaos. C'est par une telle méthode qu'ils veulent retrouver le plan de la nature, autant que le permet la débilité de l'esprit humain, car il faut renoncer à atteindre l'absolue vérité.

a) *Bichat* apporte sa contribution scientifique à plusieurs points de vue : méthode, logique, objet des sciences biologiques.

— Bichat observe analytiquement les organismes pour s'attacher à la découverte des éléments semblables dans des organes cependant différents par la forme. Il observe en écartant la recherche des causes premières.

— Il s'élève ainsi à la notion de lois de structure des organismes et de lois de fonctionnement.

— A un perfectionnement structural répondent dans l'animalité supérieure des lois de fonctionnement vital, divisant l'organisme en deux vies : la vie organique et la vie animale soumises chacune à des lois spéciales.

Ainsi aux lois de structure correspondent des lois de fonctionnement, la vie est fonction de l'organisation.

— Bichat, comme Cabanis, assigne aux passions un siège anatomique viscéral. Les phénomènes moraux s'expliquent déjà par les phénomènes physiologiques.

b) *De Blainville* rattache d'une façon étroite les idées de vie et d'organisation; il démontre l'harmonie nécessaire entre une fonction et son organe; il pose la notion fondamentale des conditions d'existence, conséquence de l'union du point de vue statique et dynamique.

— Classant tous les êtres en une seule série, de Blainville assigne à la méthode comparative la mise en parallèle des lois de structure et de fonctionnement dans toute la série végétale et animale; la notion d'évolution de l'espèce ainsi dégagée se retrouve avec ses principaux caractères dans le développement embryologique de chaque individu.

c) Avec *Lamarck* apparaissent les principes de la hiérarchie des caractères et de leur hérédité. La nécessité d'une psychologie physiologique comparée, étendue tout au moins aux vertébrés supérieurs est entrevue. Par cette idée, comme par la méthode, il se rattache lui aussi à Condillac.

d) *Cabanis* subordonne le moral au physique; avec lui le cerveau occupe la place prépondérante dans la formation de la pensée. Insistant sur les sensations internes, il continue Condillac, comme Bichat d'ailleurs.

Sa psychologie apparaît pour préparer la voie à A. Comte.

e) *Broussais* reprend les idées de Cabanis, il explique tous les phénomènes intellectuels par un phénomène biologique unique : l'excitation de la pulpe cérébrale, les mouvements du cerveau.

— Il ajoute aux méthodes comparatives d'observation la méthode anatomo-pathologique.

f) Enfin *Gall* apporte une collaboration précieuse à la future sociologie comtienne. C'est grâce à sa phrénologie que cette sociologie put prendre ses racines dans la biologie.

— Avec Gall les fonctions intellectuelles et affectives ont une localisation anatomique précise dans le cerveau. La supériorité naturelle et innée des fonctions affectives sur les facultés intellectuelles s'explique avec Gall par l'importance respective des organes préposés à chaque catégorie de facultés. Bichat, Cabanis, Lamarck n'ont vu, dans la pensée, que des idées originaires d'une sensation perçue ; Gall fait pénétrer le sentiment, les facultés affectives dans le domaine des idées. Les fondements du déterminisme intellectuel et moral étaient posés.

g) Enfin avec Cabanis, Bichat, Lamarck, Broussais et Gall, la science biologique devenait une science fondée sur l'observation par tous les sens, l'expérimentation pathologique, et la méthode comparative. La recherche des causes premières était définitivement abandonnée.

3° A Comte, pour fonder sa philosophie positive et sa sociologie s'est inspiré des travaux des six « fondateurs de la biologie ». Il a connu l'évolution qui se faisait sous ses yeux dans ce domaine; le troisième volume du cours de philosophie positive consacré à la philosophie biologique le démontre abondamment. Ses connaissances ont été puisées aux meilleures sources, à tel point que Paul Tannery a pu écrire que « l'exposé synthétique des sciences donné par A. Comte dans son cours de philosophie positive, constitue un document historique d'une importance inappréciable sur l'état des sciences et des idées scientifiques au commencement

du XIXe siècle » (1) Ch. Robin n'a pas hésité également à déclarer : « J'ai vainement cherché ailleurs que dans A. Comte, des vues d'ensemble plus profondément justes et lumineuses, concernant tout ce qui tient à l'objet et au but de la biologie, à ses relations avec les autres sciences... » (2)

A. Comte a été ainsi le premier auteur qui ait indiqué d'une façon précise ce que le positivisme devait à la philosophie biologique.

La biologie du début du XIXe siècle a donc d'abord apporté à la sociologie naissante des procédés de méthode positifs.

Elle a ensuite appris à l'homme que les vérités du monde vivant ne se trouvent formulées de prime abord ni dans le *sentiment*, ni dans la *raison*, mais dans *l'observation;* elle réclame des explications positives des phénomènes de la nature, c'est-à-dire la détermination des conditions qui les produisent. Ainsi par cette doctrine la biologie prépare les esprits à concevoir les problèmes sociaux comme soumis à des lois. Au point de vue de la méthode biologique, les maîtres d'A. Comte ont été Bichat, de Blainville, Lamarck; au point de vue de la logique biologique, il faut joindre à Bichat, Cabanis, Broussais et surtout Gall.

Si Bichat a soumis les faits biologiques à des lois, les phénomènes intellectuels et moraux ont été soustraits aux « influences naturelles » et aux « entités psychologiques » par les phrénologistes. (3). Ces derniers, aidant d'abord à la construction positive de la philosophie, ont permis ensuite à Comte d'édifier sa sociologie. Son système est donc construit sur une base positive, puisque physiologique; et la formule du passage de la collectivité humaine à travers les trois différentes conceptions philosophiques sur la phénoménalité cosmique environnante possède, à son tour, tous les caractères de la positivité puisqu'elle s'en tient uniquement aux phénomènes sociologiques et à leurs rapports respectifs.

4° L'étude de la sociologie comtienne permet de comprendre quelle influence les fondateurs de la biologie positive ont exercé sur la pensée d'A. Comte édifiant sur les fondements de la philosophie positive, la science sociale.

a) A Comte a demandé à la biologie des « *équivalences* » rendant « l'analyse sociologique complètement analogue à l'analyse biologique »; il a été ainsi amené à penser que l'humanité est comme un organisme qui évolue sans cesse, formant à elle seule une grande espèce sociale qui passe par divers stades de perfectionnement, de progrès comme l'a démontré Lamarck pour les organismes biologiques.

La sociologie, comme la biologie, à la suite de de Blainville, a pour objet l'étude de ce grand organisme soit au repos, (c'est-à-dire à l'état statique), soit en mouvement, (c'est-à-dire à l'état dynamique).

b) Dans cette étude compliquée, difficile du corps social la biologie apporte à la sociologie, science qui lui est immédiatement supérieure, ses *procédés de méthode* qu'elle étend encore. La biologie apprend aux sociologues que les vues générales, les vues d'ensemble doivent prédominer « en procédant surtout du système aux éléments ». (1)

c) Guidé par un tel précepte logique, A. Comte constate que les sociétés sont soumises à des conditions d'existence, à des lois de structure; la vie de l'humanité résulte de son organisation comme Bichat l'a constaté dans le monde vivant. Si le progrès dans le monde vivant se manifeste par le développement de la vie animale (Bichat) le progrès social dépend de l'évolution intellectuelle avec Comte. C'est dans l'histoire qu'il cherche la vérification de la loi du progrès qui est à la société ce que la vie est au corps humain. « L'intellectualisme historique » explique les faits politiques, économiques, religieux, scientifiques.

L'élément constitutif de l'organisation sociale est la famille, l'homme vit en société poussé par son instinct.

d) Toutes les « dispositions effectives » que Comte découvre dans cette étude analytique des sociétés, il en demande la confirmation, la vérification à la biologie, à la psychologie biologique de Cabanis, Broussais et Gall. C'est grâce à ce dernier surtout qu'il met en harmonie ses inductions sociologiques et l'analyse biologique de l'homme. Aussi peut-il dire que la sociologie « prend ses racines dans la biologie ».

VII. — A. Comte étant convaincu que la société est un être qui se développe à la façon des êtres vivants, rien d'étonnant à ce que la sociologie ne soit la « préparation » (2) à une morale, car l'humanité devient avec lui un grand

(1) Tannery P. A. Comte et l'histoire des sciences. Revue générale des sciences, 1905, page 410.
(2) De la biologie. — Revue de la philosophie positive, page 81, juillet 1867.
(3) Cabanis. Broussais. Gall.

(1) Philosophie positive, Tome IV, page 341.
(2) Système politique, Tome IV.

être auquel les hommes doivent consacrer leurs pensées et leurs actions. L'homme actif, principal agent de la vie sociale, est pour lui le serviteur de l'humanité. C'est d'elle que dépendent les destinées humaines. Transposant un vieil adage, Comte dit : « L'homme s'agite et l'humanité le mène ».

— L'humanité pour A. Comte est un être réel dont la nature est pour lui scientifiquement établie par la sociologie; elle est l'ensemble continu des êtres qui concentrent leur activité en prenant pour précepte cette formule: « vivre en mettant son bonheur à faire celui des autres ».

— La réalité de la société lui ayant été révélée par la science, Comte demande à une religion d'en donner une représentation sensible et symbolique, conforme à la nature intellectuelle et affective de l'homme.

— L'individu, absorbé par la famille, la cité, la patrie, l'humanité, n'a plus que des devoirs; « à l'orageuse discussion des droits se substitue » avec Comte « la paisible détermination des devoirs » (1) qu'une foi commune fait respecter. Ainsi la conception organique de la société a amené A. Comte à la notion la plus élevée de la solidarité sociale.

(1) Système politique, Tome I, page 151. — Tome II, page 103.

BIBLIOGRAPHIE

——::——

I

Ouvrages de A. Comte

A. Comte. — Cours de philosophie positive, 4e édition, revue par Littré, 6 volumes.

Leçons sur la philosophie biologique :

40e leçon, sur l'ensemble de la science biologique (écrite du 1er au 30 janvier 1836).

41e leçon, sur la philosophie anatomique (écrite du 1er au 6 août 1836).

42e leçon, sur la philosophie biotaxique (écrite du 9 au 15 août 1836).

43e leçon, sur l'étude générale de la vie organique (écrite du 20 novembre au 15 décembre 1837)

44e leçon, sur la vie animale (écrite du 17 au 22 décembre 1837).

45e leçon, sur les fonctions intellectuelles et morales (écrite du 24 au 31 décembre 1837).

— Lettres d'A. Comte à M. Valat 1815-1844. — Paris, Dunod, éditeur, 1870.

— Lettres d'A. Comte à Stuart Mill, 1841-1846. — Paris, E. Leroux, éditeur, 1877.

— Lettres inédites de Stuart Mill à A. Comte publiées et traduites par Lévy-Brühl. — Paris, Alcan, 1899.

A. Comte. — Système de politique positive 1851-1854, 4 vol., 3e édition 1890-95, avec les six opuscules publiés de 1819 à 1828.

A. Comte. — Discours sur l'esprit positif (février 1844), 1 vol. in-8°. Edition du centenaire, 1898, 10, rue Monsieur-le-Prince.

A. Comte. — Catéchisme positiviste, octobre 1852, 1 vol. in-8°.

A. Comte. — Appel aux conservateurs, août 1855, in-8°.

A. Comte. — Synthèse subjective. Tome I: système de logique positive, 1856.

A. Comte. — Testament d'A. Comte, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2e édition, nov. 1896, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

II

Etudes générales sur A. Comte

Adam. Ch. — La philosophie en France (première moitié du XIXe siècle). Paris, Alcan, 1894.

Alengry F. — Essai historique et critique sur la sociologie d'A. Comte. Paris, 1899, Alcan.

Audiffrent, Dr. — Du cerveau et de l'innervation, d'après Comte (Paris-Dunod, 1869).

Audiffrent, Dr. — Des maladies du cerveau et de l'innervation, d'après Comte (Paris-Leroux, 1875).

Audiffrent, Dr. — Aug. Comte, la plus puissante émanation de l'école polytechnique. Notice sur sa vie et sa doctrine. Paris, Ritti, 1894.

Bertrand. — A. Comte et l'école polytechnique. Revue des Deux Mondes, 1er décembre 1896.

De Blignières. — Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives. Paris 1857. Chamerot.

J. H. Bridges. — De l'unité de vie et de la doctrine d'A. Comte. Paris-Dunod, 1867.

Caird (E.). — Philosophie sociale et religion d'A. Comte, 1907. Giard.

Chiappini. — Les idées politiques d'A. Comte. Thèse de droit Paris, 1913.

Dameron. — Essai sur la philosophie en France.

Defourny (M.). — La sociologie positiviste, 1902.

Deherm. — Comte et son œuvre le positivisme, 1909.

Denis (H.). — L'œuvre d'A. Comte et son influence sur la pensée contemporaine.

Denis (H.). — Histoire des systèmes économiques et socialistes, T. I, page 34.

Deroisin. — Notes sur A. Comte, par un de ses disciples, 1909.

Dumas. — La folie d'A. Comte, Revue de Paris, 15 sept. 1897, page 321.

Dumas. — A. Comte et les jésuites. Revue de Paris, 1er oct. 1898, page 557.

Dumas. — Psychologie de deux Messies positivistes : St-Simon et A. Comte. Paris, 1905.

Faguet. — A. Comte. Ses idées générales et sa méthode Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1895, p. 296.

Faguet. — A. Comte : sa morale et sa religion. Revue des Deux Mondes, 1er avril 1895, p. 534.

Fink. — Etude critique de la notion de la loi chez Comte et son influence. Thése de droit. Paris. 1907.

Fouillée. — Le mouvement positiviste et la conception sociologique du Monde, 1896.

Gruber (H.). — A. Comte, fondateur du positivisme, traduit de l'allemand par l'abbé Mazoyer, Paris 1892, Lehilleux.

Gruber (H.). — Le positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours, traduit par le même. Paris 1823.

Hillemand & Cabanès (Drs). — La folie d'A. Comte. Chronique médicale, 15 janv. 1897.

Hillemand (Dr). — La vie et l'œuvre d'A. Comte. Discours, 1908.

Hillemand (Dr). — A. Comte, médecin. Revue occidentale, 1891-92.

Ingram. — Histoire de l'économie politique. Ch. IV.

De Kellés-Kranz (C.). — La sociologie au XIXe siècle. — Revue internationale de sociologie, 1904, p. 879.

Hubnert (H.). — A. Comte Verkaltniss zur Kunst, 1910.

Laffite (P.). — Documents relatifs à A. Comte, publiés par M. P. L., Revue Occidenale, 1879-1893.

Lévy-Brühl. — Le centenaire d'A. Comte. Revue des Deux Mondes, 15 janvier 1898, p. 394.

Lévy-Brühl. — Le philosophie d'A. Comte, 1905.

Liard (L.). — La science positive et la métaphysique. — Paris. Gerrner-Baillière, 1879.

Littré (E.). — Conservation, révolution et positivisme, Paris. Ladrange, 1852.

Littré (E.). — A. Comte et la philosophie positive. Paris. Hachette, 1864.

Littré (E.). — Stuart Mill et A. Comte.

Longchampt (Th.). — Précis de la vie et des écrits d'A. Comte, dans Revue Occidentale, 1889.

Maurras (C.). — A. Comte. Réforme sociale, 1er juin 1905, p. 829-960.

Milhaud (G.). — Le positivisme et le progrès de l'esprit. Etude critique sur A. Comte. 1902.

Millet (A.). — La souveraineté d'après A. Comte. Etude sociologique. Thèse de droit, Poitiers 1905.

Miss Martineau. — Le système de philosophie positive d'A. Comte, 2 vol. Londres 1853.

Montesquiou (L. de). — Le système politique d'A. Comte, 1907.

Picard (R.). — Pages choisies d'A. Comte.

Pillon. — La biologie selon A. Comte et selon Cl. Bernard, critique philosophique, 1878, p. 54-64.

Pillon. — La méthode en bologie, Cuvier, de Blainville, Comte. Critique philosophique 1878, p. 129-138.

Ravaisson (F.). — La philosophie en France au XIXe siècle. Paris, Hachette 1885.

Renouvier Ch.). — Essais de critique générale. Paris, Ladrange, 1854, 4 tomes.

Renouvier (Ch.). — Le cours de philosophie positive est-il au courant de la science. Critique philosophique. 1878. II. p. 97-106.

Rig. — Résumé du cours de philosophie positive, 2 vol. in-8°. Baillière 1881.

Rig. — A. Comte : la sociologie. Alcan 1897.

Rignano. — Philosophie positive d'A. Comte. Revue internationale de sociologie, 1902, p. 261.

Robinet (Dr). — Notice sur la vie et l'œuvre d'A. Comte. 3e édition, 1891.

Roux. — La pensée d'A. Comte, Paris 1920.

Roux. — Passé, présent et avenir social. Conceptions et prévisions d'A. Comte.

Saisset (S.). — A. Comte et M. Littré : la philosophie positive. Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1846.

Sémérie (E.). — La loi des trois états. Paris, Leroux 1875

Simiand. — La méthode positive en science économique. Revue de métaphysique et de morale, 11 novembre 1908.

Simiand. — Méthode historique et science sociale. Revue de synthèse historique. 1903.

Stuart Mill. — A. Comte et le positivisme, traduit de par le Dr G. Clemenceau, député, Paris, Alcan 1890.

Tannery (P.). — A. Comte et l'histoire des sciences. Revue générale des Sciences, 1905, p. 410 à 417.

Thamin (R.). — Education et positivisme. F. Alcan, 1892

Tissandier (J.-B.). — Origine et développement du positivisme contemporain, 1875.

Waentig (H.). — Die vorlaufer Aug. Comte. Leïpzig, 1893.

CHAPITRE III

Ouvrages de sociologie consultés

Bordier. — Vie des sociétés.

Bouglé. — Les sciences sociales en Allemagne. Exemples de l'action d'un système social sur les propriétés de la vie économique.

Coste (Ad). — Principes d'une sociologie objective 1899.

De Greef. — Les lois sociologiques. — Le transformisme social.

DURKHEIM (E.). — Les règles de la méthode sociologique 1895.

DURKHEIM (E.). — De la division du travail social, 1893.

DURKHEIM (E.). — Le suicide.

DURKHEIM (E.). — La sociologie « La science française », 1915, T. I.

DURKHEIM (E.). — La sociologie en France (Revue Bleue, 19-26 mai 1900).

DURKHEIM (E.). — La sociologie et les sciences sociales. — (Revue philosophique, mai 1903).

ESPINAS. — Les sociétés animales, thèse de lettres, Paris 1878.

FAUCONNET. — La méthode sociologique appliquée à l'étude des faits économiques. Revue de synthèse historique, avril 1908.

FOUILLÉE. — Les études récentes de sociologie. Académie sciences morales et politiques, 1896, p. 297-327.

G. LE BON (Dr). — Lois psychologiques de l'évolution des peuples.

LILIENFELD. — Pensées sur la science sociale de l'avenir, la société humaine considérée comme un organisme réel.

MAUNIER (R.). — La sociologie chez les économistes. Revue du mois, 1911, p. 161.

MAUNIER (R.). — L'économie politique et la sociologie, 1910

MAUNIER (R.). — La sociologie en France depuis 1900 (Revue politique et parlementaire, septembre 1910, p. 529-542).

MAUNIER (R.). — Vie religieuse et vie économique (In Revue de sociologie, décembre 1907 et janvier-février 1908).

MAUNIER (R.). — La sociologie française contemporaine (Scienta, juillet 1910).

ED. PERRIER. — Les colonies animales.

PIOGER (Dr). — Les luttes entre les sociétés humaines et leurs phases successives.

RICHARD. — La sociologie générale et les lois sociologiques. Encyclopédie scientifique, 1912.

SCHŒFFLE. — Structure et vie du corps social.

H. SPENCER. — Principes de sociologie.

TARDE G. — Les lois sociales.

TARDE G. — Les lois de l'imitation.

TARDE G. — L'opinion et la foule, 1901.

TARDE G. — Psychologie économique, 2 vol. 1902.

VACHER DE LAPOUGE. — Race et milieu social, 1909.

R. WORMS. — Organisme et société.

R. WORMS. — Sociologie et économie politique.

R. WORMS. — Sur la définition de la sociologie.

R. WORMS. — Philosophie des sciences morales, 3 volumes, 1903-1907.

R. WORMS. — La sociologie et le droit.

Annales de l'Institut International de sociologie, depuis 1894, directeur R. Worms (Giard et Brière).

Revue Internationale de sociologie, depuis 1896 (Giard et Brière).

L'année sociologique, depuis 1899, directeur: E. Durkheim Paris, Alcan.

Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques par R. Maunier.

IV

OUVRAGES GÉNÉRAUX (PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE)

BOSSUET. — Discours sur l'histoire naturelle.

BOURGEOIS (L.). — La solidarité, 1897.

BOUTROUX (E.). — De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines. Paris, Oudin et Alcan, 1895.

CONDILLAC. — Essai sur l'origine des connaissances humaines, 1746.

CONDILLAC. — Traité des systèmes.

CONDILLAC. — Traité des sensations.

CONDILLAC. — Logique ou les premiers développements de l'art de penser, 1780.

DELVAILLE. — Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Thèse de Paris 1910.

MORNET. — Les sciences de la nature au XVIIIe siècle. — Thèse lettre, Paris.

PICAVET. — Les idéologues. Thèse lettres, Paris, 1891.

PROOST (A.). — La philosophie zoologique avant et après Darwin.

RICHARD. — Idée d'évolution dans la nature et l'histoire.

SEIGNOBOS. — La méthode historique appliquée aux sciences sociales, 1901.

Dictionnaire philosophique de Franck.

Encyclopédie du XIXe. Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, 50 vol. 1867.

V

LES PRÉCURSEURS SCIENTIFIQUES D'A. COMTE DANS LE DOMAINE BIOLOGIQUE

BICHAT. — Anatomie générale, 1802.

BICHAT. — Recherches physiologiques sur la vie et la mort. 1800.

COLONNA D'ISTRIA. — Bichat et la biologie contemporaine in Revue de métaphysique et de morale, 1908.

COQUERELLE (J.). — X. Bichat, sa vie et ses travaux, son apothéose, Paris 1902.

DE BLAINVILLE. — Traité de l'organisation des animaux Paris, Levrault,

DE BLAINVILLE. — Cours de physiologie générale et comparée, publié par le docteur Hollard, revu par l'auteur.

NICARD (P.). — Etude sur la vie et les travaux de M. De Blainville.

BROUSSAIS. — Mémoire sur la philosophie de la Médecine C. R. de l'Académie des Sciences, 8 oct. 1832.

BROUSSAIS. — Traité de l'irritation et de la folie. 1822.

BROUSSAIS. — Histoire des phlegmasies. 1808.

CABANIS. — Du degré de certitude de la Médecine, Paris 1803.

CABANIS. — Lettre sur causes premières. 1803.

CABANIS. — Rapports du physique et du moral. 1802.

Dr HERVÉ. — Un transformiste oublié. Cabanis. Bulletin scientifique de la France et de la Belgique, 1905.

Dr LABROUSSE. — Un médecin philosophe. Cabanis. Thèse médecine, Paris, 1903.

GALL. — Anatomie et physiologie du système nerveux. 1810.

FLOURENS. — Sur la phrénologie de Gall.

LAMARCK. — Philosophie zoologique. 1809.

PEISSE (L.). — La médecine et les médecins.

TRIAIRE. — Histoire de la médecine au XVIIIe et XIXe siècles, Paris 1899.

Dictionnaire des sciences médicales de Dechambre.

—::—

TABLE

Vu : *Le Président de thèse,*
René MAUNIER.

Vu : pour le Doyen :
L'Assesseur,
M. THOMAS.

Vu et permis d'imprimer :
Alger, le 28 mars 1922.
Le Recteur de l'Académie d'Alger,
E. ARDAILLON.

ERRATA

PAGES	LIGNE	AU LIEU DE	LIRE
3	40	précision	prévision
8	20	anatomique; le	anatomique ? Le
12	26	logique	Logique
18	9	phylosophie	philosophie
34	14	effectives	affectives
42	25	affectent	affecte
43	31	logique	Logique
45	14	construction	constructions
48	20	bologie	biologie
50	11	Comme	comme
52	33	répondra	répandra
64	42	catractéristiques	caractéristiques
69	13	philosophie	philosophies
70	8	de sociétés	des sociétés
82	31	contact	contrat
91	12	vieillesse,	vieillesse ;
94	9	le parcourait	la parcourait
96	note 2	animanles	animales
97	11	. Les métaphores	, les métaphores


COLUMBIA UNIVERSITY
0032201516